



HAL
open science

Nécropole et habitat rural chez les Médiomatriques : la Haie aux angles à Mécleuves (Ier-IIIe s. apr. J.-C.)

Marie-José Ancel, Hélène Barrand-Emam, Bérengère Commerçon, Olivier Putelat

► To cite this version:

Marie-José Ancel, Hélène Barrand-Emam, Bérengère Commerçon, Olivier Putelat. Nécropole et habitat rural chez les Médiomatriques : la Haie aux angles à Mécleuves (Ier-IIIe s. apr. J.-C.). *Gallia - Archéologie de la France antique*, 2012, Nécropoles et sociétés : cinq ensembles funéraires des provinces de Gaule (Ier-Ve siècle apr. J.-C.), 69 (1), pp.69-114. hal-01929400

HAL Id: hal-01929400

<https://hal.science/hal-01929400v1>

Submitted on 14 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Nécropole et habitat rural chez les Médiomatriques

La Haie aux Angles à Mécleuves (1^{er}-III^e s. apr. J.-C.)

Marie-José ANCEL¹

avec la collaboration d'Hélène BARRAND-EMAM²,

Bérengère COMMERÇON³ et Olivier PUTELAT⁴

Mots-clés. *Haut-Empire, nécropole, habitat, médiomatricque, crémation, inhumation de périnatal, fosse à offrandes, repas funéraire.*

Résumé. *La nécropole de la Haie aux Angles à Mécleuves (Moselle) regroupe 90 structures funéraires dont 58 sépultures secondaires à crémation et l'inhumation d'un sujet décédé en période périnatale. Son installation en bordure de la voie antique reliant Argentorate (Strasbourg) à Divodurum (Metz), ainsi que la présence de bâtiments d'époque romaine de l'autre côté de cette voie, permettent de l'inscrire dans un contexte rural local bien connu par ses établissements (fermes, villae), mais encore peu appréhendé d'un point de vue funéraire.*

Son utilisation se situe entre la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. et la fin du III^e s. apr. J.-C. La première phase d'utilisation marque la fondation de cette nécropole caractérisée par la présence d'une grande fosse à offrandes. Le phasage du site a également permis d'appréhender l'organisation de l'espace sépulcral et l'évolution des pratiques funéraires liées à la crémation, tant du point de vue du type de sépulture (notamment le type de contenant utilisé) que du point de vue du mobilier ou encore des vestiges osseux eux-mêmes. Ce site apporte de nombreuses informations pouvant être mises en perspective avec ce qui est attesté sur d'autres sites romains médiomatriques ou, plus largement, du nord-est de la Gaule, et permet d'appréhender certains rituels rarement observés en archéologie.

Keywords. *Cemetery, settlement, Mediomatrices, Early Empire, cremation, perinatal infant inhumation, offerings, funerary meal, osteology.*

Abstract. *The cemetery of la Haie aux Angles at Mécleuves (Moselle) is composed of 90 funerary structures, among which 58 secondary cremation burials and the inhumation of a stillborn infant. Its layout along the Roman road from Argentorate (Strasbourg) to Divodurum (Metz) and the presence of Gallo-Roman buildings on the other side of this road allow to relate it to a local rural context well-known by its establishments (farms, villae), but not yet analysed through burial features. It was used from the first half of the 1st c. to the end of the 3rd c. AD. The first stage corresponds to its foundation and is characterized by a ritual shaft for offerings. Thanks to the site phasing, it has been possible to detect the organization of the funerary area and the evolution of cremation rites, from the point of view of burial typology (notably the kind of container being used) as from the grave goods or also bone remains. This site brings a large range of information put into perspective with features attested on other Roman sites in the Mediomatrices territory and more largely in North-Eastern Gaul, and it permits to appreciate some rituals scarcely archaeologically detected.*

Translation: Isabelle FAUDUET

1. Archéo-anthropologue, Archeodunum (Chaponnay), 7 rue Lebrun, F-69004 Lyon. Courriel : mariejose.ancel@gmail.com

2. Archéo-anthropologue, Antea-archéologie (Habsheim), 24 quai Charles-Altorffer, F-67000 Strasbourg. Courriel : helenebarrand@hotmail.com

3. Archéologue, céramologue, Arkémine (Beaumont-lès-Valence), 13 route du Val, F- 25440 Montfort. Courriel : berengere.commercon@arkemine.fr

4. Archéozoologue, Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan (Sélestat), allée Thomas-Edison, ZA Sud, CIRSUD, F-67600 Sélestat. Courriel : olivier.putelat@pair-archeologie.fr

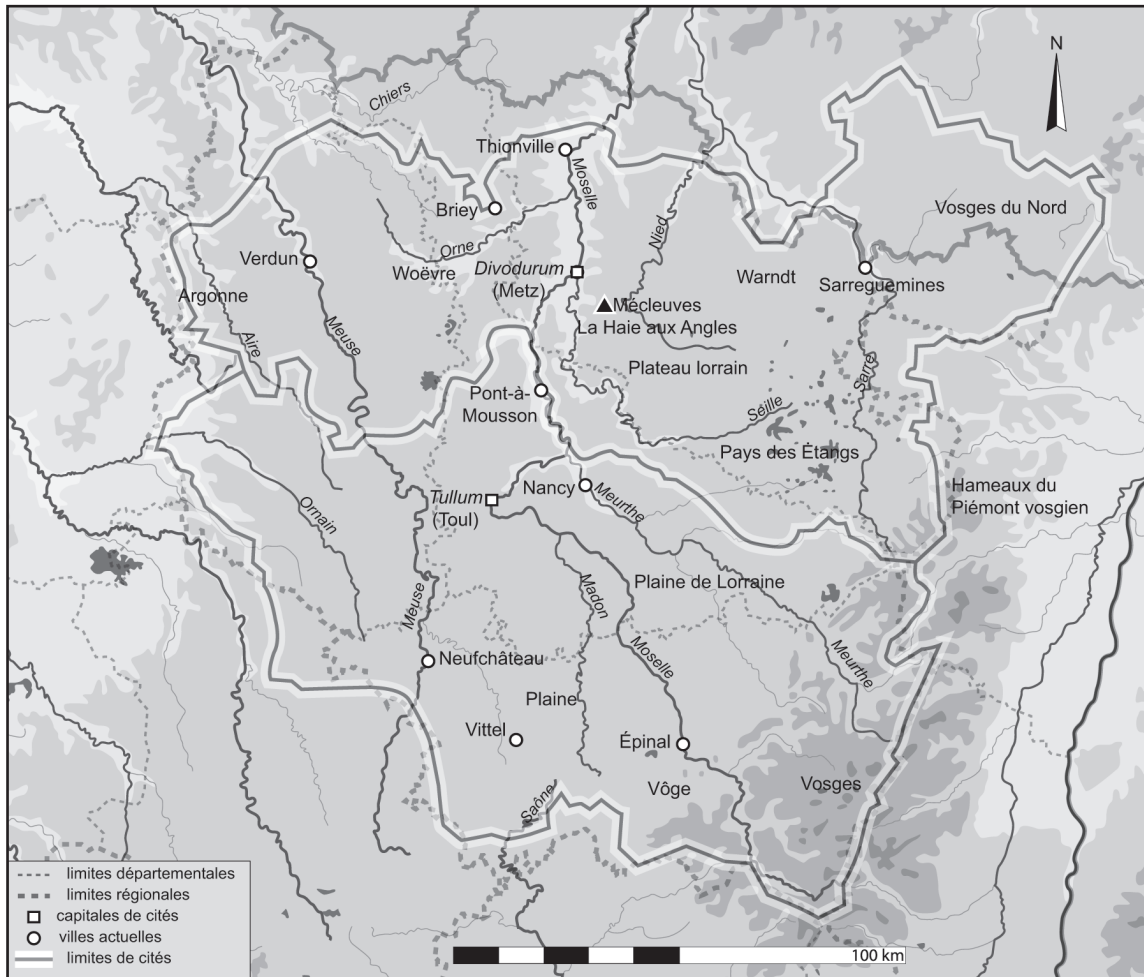


Fig. 1 – Contexte géographique de la Haie aux Angles à Mécleuves, Moselle
(fond de carte : B. Bonaventure, Archeodunum ; DAO : M.-J. Ancel, Archeodunum).

La fouille de ce site a été réalisée en 2006, dans le cadre de travaux de réaménagements de la RD 955 entre Orny et Metz (Moselle). L'opération a été encadrée par J.-B. Gaillard (responsable d'opération, Antea-archéologie).

Au total, ce sont 90 structures funéraires d'époque romaine qui ont été mises au jour, dont 58 sépultures. La fouille du site a par ailleurs permis la découverte de structures proto-historiques : des fosses, des bâtiments sur poteaux et deux fossés. Un niveau de circulation d'époque médiévale (St. 64) est enfin attesté dans le quart nord-ouest de la surface explorée.

La plupart des informations utilisées dans cet article sont issues du rapport de fouille de M. Roth-Zehner (2007) et l'étude complète du site a été reprise dans le cadre d'une thèse de doctorat récemment publiée (Ancel, 2010). Le catalogue des tombes est consultable dans cette publication (Ancel, 2012).

LE CADRE GÉOGRAPHIQUE

Le site est localisé au lieu-dit la Haie aux Angles sur la commune de Mécleuves (Moselle, Lorraine), à quelques kilomètres au sud de Metz (fig. 1). Il se situe sur le Plateau lorrain bordé à l'ouest par les buttes témoins du démantèlement de la « cuesta » de Moselle et à l'est par le relief des côtes de l'*infra lias*. Le substrat de grès est couvert de marnes et de calcaire à gryphées. Au centre de ce plateau, la Seille, affluent majeur de

la Moselle, s'étire en de larges méandres depuis ses sources en périphérie de l'étang de Lindre.

LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Le site s'inscrit dans un contexte archéologique relativement riche pour l'Antiquité. Il se situe en bordure d'une importante voie de circulation, à proximité de la capitale de cité des Médiomatriques, *Divodurum* (Metz), au cœur d'un terroir densément occupé, bien que caractérisé par un déficit de sites funéraires (fig. 2).

LA VOIE ANTIQUE

La route moderne (RD 955) reliant Sarrebourg à Metz reprend en grande partie le tracé de la voie antique qui reliait *Argentorate* (Strasbourg) à *Divodurum* (Metz). Il s'agit de la plus ancienne voie reliant la capitale médiomatrique à la vallée rhénane, probablement déjà utilisée à l'époque laténienne pour le transport du sel (Demarolle, 2004, p. 116 ; Laffite, 2004, p. 182). Certaines étapes de cette voie sont bien connues et mentionnées dans les itinéraires antiques : *Ad Duodecimum* (Delme), *Marosallum* (Marsal), *Decempagi* (Tarquimpol) et *Pons Saravi* (Sarrebourg), pour celles situées sur le territoire médiomatrique

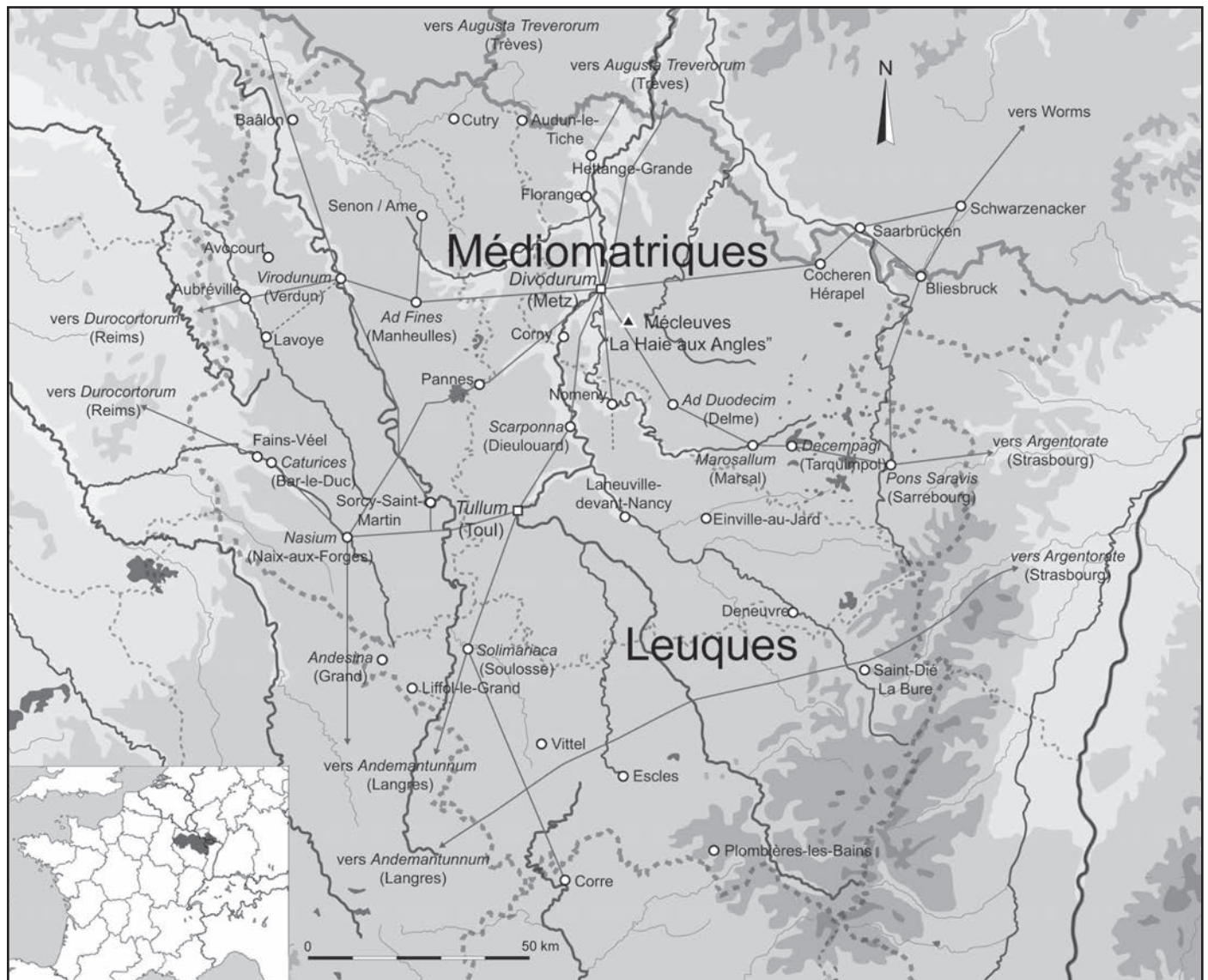


Fig. 2 – Le réseau routier antique sur les territoires leuque et médiomatrique (fond de carte B. Bonaventure, Archeodunum ; DAO : M.-J. Ancel, Archeodunum).

(Demarolle, 2004, p. 116). Cette voie se poursuivait jusqu'à *Durocorturum* (Reims), la capitale de la Gaule Belgique, en passant par *Virodunum* (Verdun) (Chevallier, 1997, p. 226-228).

La nécropole a été installée en bordure de cette voie (fig. 3 et 4), du côté oriental, à une distance d'environ 8 m⁵, sur un terrain légèrement en pente et en contrebas d'une colline (secteur 1). La voie a pu être appréhendée en partie lors de la fouille, grâce à la réalisation d'une coupe de 11 m de longueur sous la route actuelle, sa largeur totale n'a cependant pas pu être restituée, ses bordures ayant été perturbées (Roth-Zehner dir., 2007, p. 111).

L'HABITAT

De l'autre côté de la voie, légèrement décalé vers le nord, sur la commune de Chesny au lieu-dit les Six Jours, la fouille a permis de mettre au jour deux bâtiments gallo-romains

5. Par rapport au retour du fossé (St. 75), la première structure funéraire se situe, quant à elle, à environ 12 m du tracé supposé de la voie.

(secteur 2) (fig. 5). Une soixantaine de mètres séparent les deux secteurs de fouille. Nous ne reviendrons pas en détail sur la fouille de ce secteur (Roth-Zehner dir., 2007, p. 115-133), mais certains points méritent d'être soulignés. L'un des deux bâtiments, composé de quatre pièces et d'une cave, présente un bon état de conservation. Trois phases d'occupation ont pu être discernées d'après les relations stratigraphiques des divers réaménagements. Les études céramologique et numismatique s'accordent pour proposer une occupation de ce secteur entre la fin du II^e et la fin du III^e s. apr. J.-C. Il est donc en partie contemporain de la nécropole. L'aspect fonctionnel n'a malheureusement pas été abordé précisément lors de l'étude céramologique : s'agit-il de bâtiments à vocation agricole ou en relation directe avec la nécropole ? Leur situation en bordure de voie pourrait également faire songer à un établissement routier.

L'hypothèse d'échoppes liées aux funérailles ou de « pompes funèbres » a été avancée, mais certains objets caractéristiques de la nécropole sont absents du mobilier récolté dans ces structures. C'est le cas des « urnes » en céramique de type Niederbieber 105, dont la présence est pourtant quasi systématique dans les tombes. Aucune piste n'est à négliger, cependant

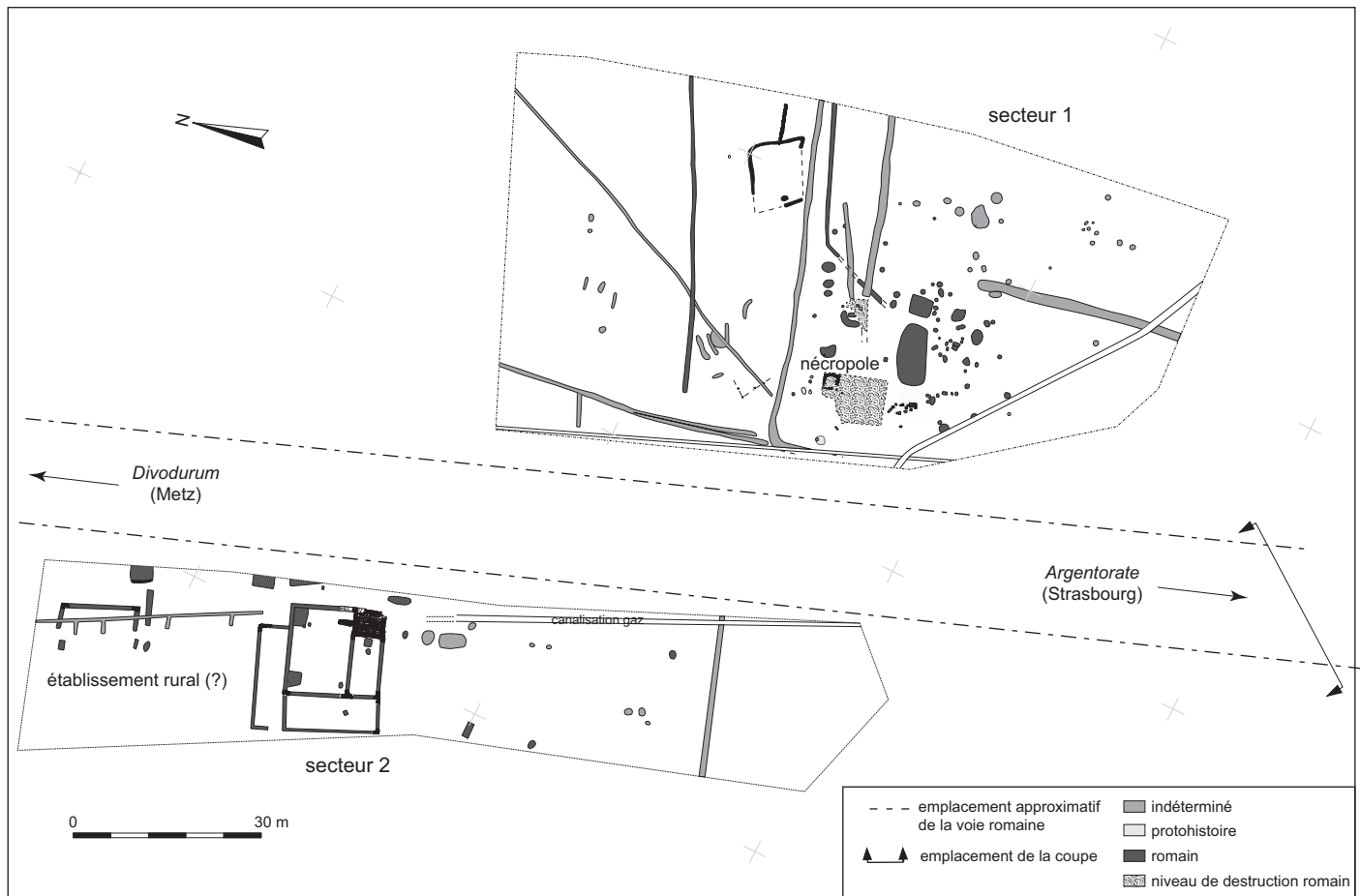


Fig. 3 – Plan d'ensemble des sites de Mécleuves : la nécropole et l'habitat (DAO : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie et M.-J. Ancel, Archeodunum).

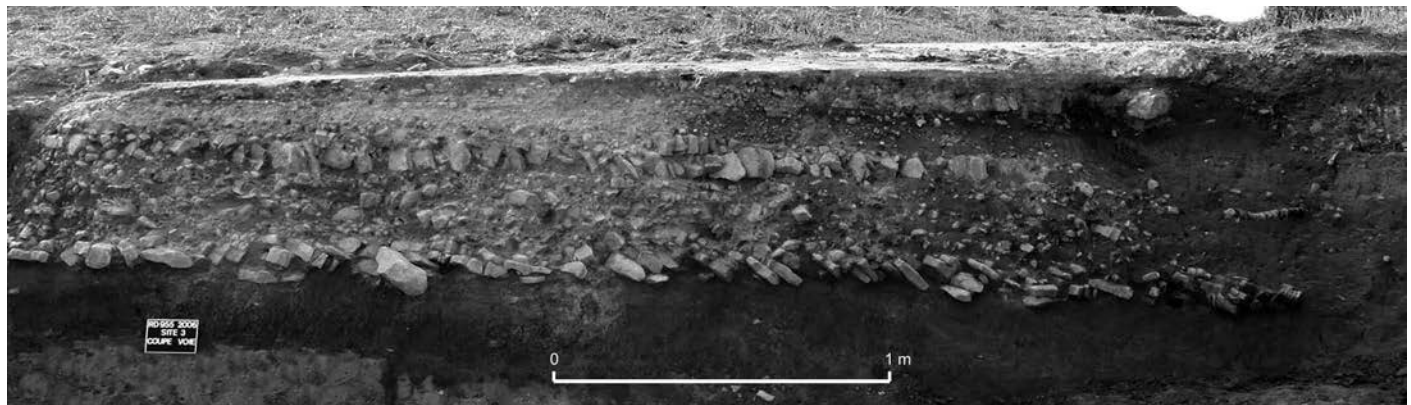


Fig. 4 – Coupe est-ouest de la voie romaine (cliché : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie).

le plan des bâtiments – ou du moins celui pour lequel les vestiges sont bien conservés – et la présence d'une cave plaident en faveur d'habitations. Il est par ailleurs probable qu'il s'agisse d'un établissement rural soit à vocation agricole, soit à vocation commerciale (relais routier, auberge...). L'emprise limitée de la fouille dans ce secteur n'a malheureusement pas permis de vérifier s'ils étaient accompagnés d'autres bâtiments, de structures artisanales ou encore d'éléments de parcellaire.

Les différentes prospections, sondages ou fouilles effectués dans la région sud de Metz, ont permis de repérer de nombreux établissements ruraux antiques. À proximité de Mécleuves, et sur les communes de Jury, Peltre, Chesny et Orny, qui sont situées sur ou à proximité immédiate du tracé antique de la voie,

au moins 35 sites potentiels ont été enregistrés. Ils se caractérisent par une occupation romaine de type rural : structures de captage de source, *villae*, petits établissements ruraux (Flotté, Fuchs dir., 2004, p. 353-650). Il est donc envisageable que l'un de ces sites d'habitat, voire plusieurs, ait été en relation avec la nécropole de la Haie aux Angles, le plus probable étant celui mis au jour lors de cette fouille.

LES SITES FUNÉRAIRES

L'opération d'archéologie préventive, consécutive au projet routier, a également porté sur un secteur situé à Mécleuves, au

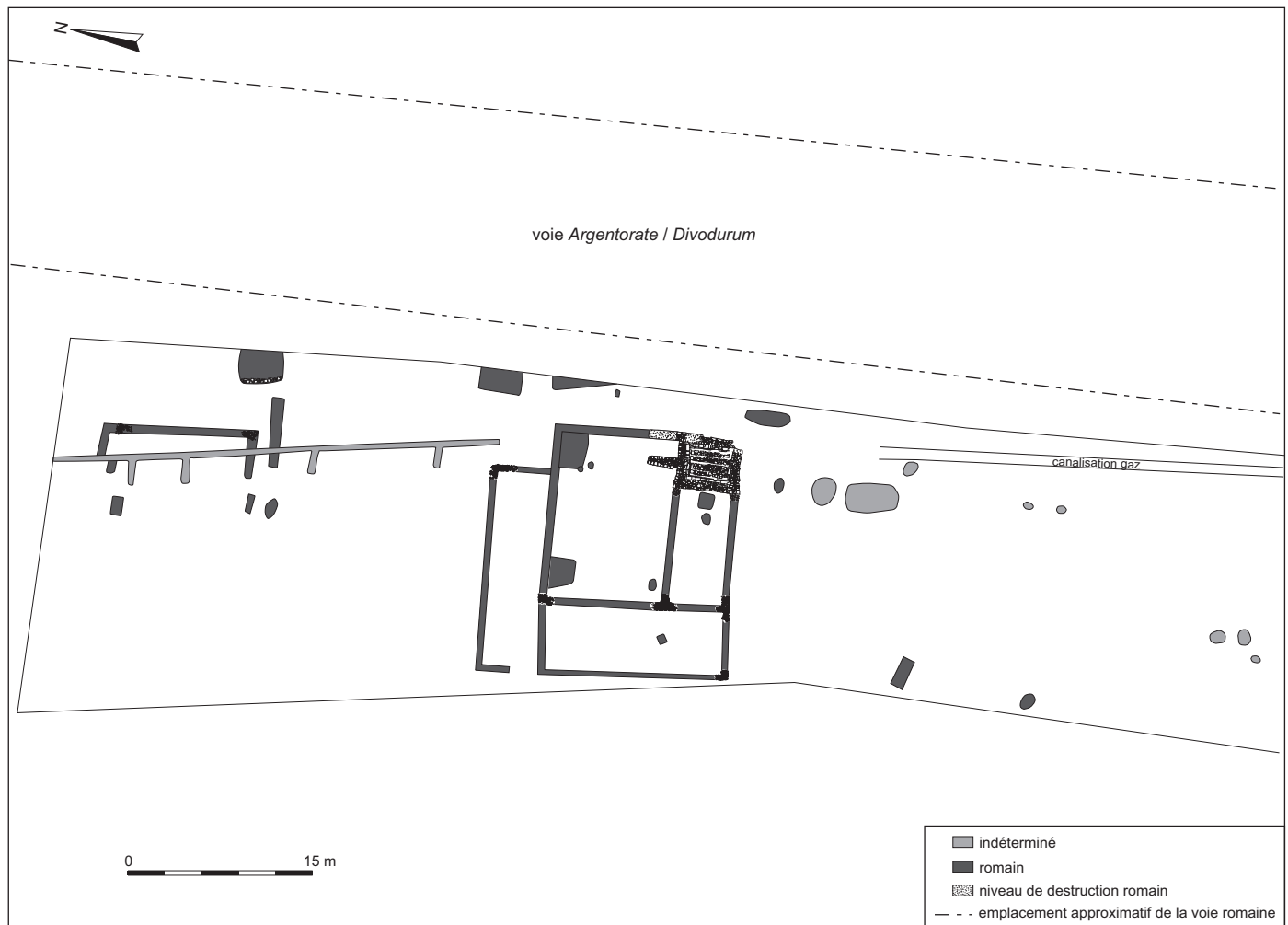


Fig. 5 – Plan du secteur 2 : l'habitat rural de Mécleuves (DAO : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie et M.-J. Ancel, Archeodunum).

lieu-dit Devant la Horgne, à environ 1,2 km de la nécropole de la Haie aux Angles (Roth-Zehner dir., 2007, p. 136-138). Il se caractérise, entre autres, par la présence d'un second site funéraire antique, de bien moindre ampleur que le premier, puisqu'il n'a livré que deux sépultures à crémation arasées⁶, également situées à proximité de la voie romaine (St. 4 et St. 5). Elles se présentent sous la forme de fosses ovales au profil semi-circulaire. Elles contenaient en leur centre un dépôt à crémation en terre-libre⁷ à ossements dispersés, constitué d'esquilles osseuses, de charbons de bois, de tessons de céramique brûlés et non brûlés et de clous de différentes tailles. Le mobilier est semblable à celui mis au jour dans les tombes de la nécropole de la Haie aux Angles : on retrouve notamment des fragments « d'urne » de type Niederbieber 105 dans la tombe St. 4, associés à des fragments d'amphores et à de la céramique commune (bols, plats, cruches, coupes, coupelles : NMI 30). La tombe est datée du milieu du II^e s. apr. J.-C. Le mobilier céramique de la St. 5 se compose uniquement de céramiques communes (NMI : 8) ne permettant pas de proposer de datation précise au sein de la période romaine.

6. Les autres vestiges mis au jour sur ce site sont d'époque moderne.

7. L'expression terre-libre est employée ici pour désigner les dépôts osseux effectués sans contenant visible.

Les vestiges osseux de ces deux tombes ont été étudiés par nos soins. La première (St. 4) contenait les ossements brûlés d'au moins un sujet adulte jeune ou mature (487,5 g), accompagnés de fragments osseux animaux également brûlés (62,7 g) constituant vraisemblablement les restes d'offrandes carnées déposées sur le bûcher. La seconde semble avoir subi des perturbations plus importantes que la précédente (labours et/ou décapage). Elle contenait les vestiges osseux d'au moins un individu de taille adulte (48,1 g), associés à des os animaux brûlés (3,6 g). Dans les deux cas les os ont été déposés sans organisation apparente, avec des résidus de crémation mais également du mobilier secondaire fragmenté et non brûlé.

Ces deux tombes sont assez similaires à celles découvertes dans la nécropole de la Haie aux Angles. Il est fort probable que nous soyons ici aussi en contexte rural, bien qu'aucun bâtiment n'ait été repéré à proximité immédiate ; comme nous l'avons vu précédemment, un certain nombre d'établissements ruraux sont connus le long de la voie antique et dans les alentours, tandis qu'aucune agglomération n'est attestée à proximité.

Excepté ces deux sépultures, un seul autre site – dans un rayon de 5 km – a livré une structure funéraire gallo-romaine, le Bois de Pluche à Chérissey. Il s'agit d'une tombe en ciste contenant un vase ossuaire en verre. Cette sépulture a été découverte fortuitement en 1884 (Flotté, Fuchs dir., 2004, p. 352).

MÉTHODOLOGIE

Dans l'ensemble, la gestion de la fouille et du prélèvement des dépôts osseux a été menée selon un protocole systématique et minutieux. Une grande partie des structures funéraires se présentait sous la forme de fosses charbonneuses, avec parfois la présence d'un vase ossuaire ou d'un contenant périssable déposé dans la fosse. Lors de la fouille sur le terrain, chaque fosse a été partagée en deux moitiés, afin d'obtenir une coupe stratigraphique de la structure. Les prélèvements de ces fosses ont été effectués de manière exhaustive, ce qui permet d'être certain de disposer de l'intégralité des dépôts. L'ensemble des sédiments a été tamisé, permettant d'extraire non seulement les os, mais également les différents éléments composant le mobilier funéraire (clous, fragments de verre, graines, charbons, tessons de céramique, etc.).

Dans certains cas les structures se sont avérées très perturbées et les vestiges osseux n'ont pas fait l'objet de prélèvement sur le terrain (St. 279, St. 283, St. 284, St. 285 et St. 286).

Dans le cas des vases ossuaires, et lorsque leur conservation le permettait, le prélèvement en bloc a permis de réaliser une fouille fine en laboratoire. Ce fut également le cas des cistes en pierre, pour celles dont le transport a été possible.

Plusieurs états de conservation ont été reconnus :

- état de conservation 1 : tombe intacte ;
- état de conservation 2 : tombe dont la partie supérieure est érodée, le dépôt osseux n'est pas endommagé ;
- état de conservation 3 : tombe dont uniquement la partie inférieure est conservée, le dépôt osseux est endommagé et incomplet ;
- état de conservation 4 : tombe détruite complètement ou en majeure partie, le dépôt osseux est lacunaire.

À ce jour, une partie du mobilier n'a pas fait l'objet d'une étude spécifique : la verrerie, les graines et les charbons de bois ⁸.

LE PHASAGE CHRONOLOGIQUE

D'après l'étude du mobilier céramique, réalisée par B. Commerçon (voir *infra*, p. 94-99), trois phases chronologiques se dégagent au sein de la nécropole de la Haie aux Angles :

Horizon 1 : seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. (50-80). Il est représenté par cinq structures dont la grande fosse à offrandes St. 77.

Horizon 2 : seconde moitié du II^e s. et début du III^e s. apr. J.-C. (150-210). Il concerne essentiellement les tombes localisées dans la moitié sud de la nécropole.

Horizon 3 : III^e s. apr. J.-C. (190-300). Il concerne la grande majorité des dépôts à crémation en ciste situés dans la partie occidentale de la nécropole.

Un hiatus important existe entre l'horizon 1 et l'horizon 2. Les structures de l'horizon 1, pouvant être considérées de prime abord comme les structures fondatrices de cet espace funéraire,

correspondent peut-être à une occupation différente. D'après les découvertes effectuées, cette nécropole n'a pas été utilisée pendant près de 70 ans. Y a-t-il eu un abandon, puis une réoccupation ? Et si oui, pourrait-il s'agir du même groupe humain ?

Les bâtiments découverts de l'autre côté de la voie romaine, et dont l'occupation se situe entre la fin du I^{er} s. et la fin du III^e s. apr. J.-C., correspondent aux horizons 2 et 3 de la nécropole. Le choix de ce lieu d'enfouissement a pu être motivé par la présence des structures funéraires de l'horizon 1, déjà installées à cet endroit, ce qui pourrait illustrer, à titre d'hypothèse, le fait qu'il s'agisse de la même population. En revanche, ces dernières n'ont pas encore pu être rattachées à un habitat en particulier.

Il faut également noter qu'un certain nombre de structures n'a pas pu être daté précisément faute de matériel associé, dont l'inhumation (St. 83) et cinq sépultures secondaires à crémation.

ORGANISATION SPATIALE DE LA NÉCROPOLE

Le fait que cette nécropole ait pu être appréhendée de manière exhaustive permet d'avoir une vision assez fidèle de son emprise et de son organisation interne.

LES LIMITES

Outre la voie antique qui borde la nécropole à l'ouest, un fossé (St. 75) semble la circonscrire en partie au nord (fig. 6). Aucune tombe n'a été retrouvée au-delà de cette limite. Un retour du fossé se dirige vers le sud, parallèlement au tracé de la voie : « Il a été observé sur une longueur de 112 m côté nord et sur 16 m côté ouest, pour une largeur moyenne de 75 cm et une profondeur de 30 à 40 cm. Il présente un profil en « U ». Ces fossés sont généralement comblés de mobilier provenant du bûcher ou de dépôt volontaire (Castella dir., 1999, p. 28), contrairement à ce qui a été observé ici, ce qui met en doute sa fonction de limite de nécropole » (Roth-Zehner dir., 2007, p. 24). Par ailleurs, aucun mobilier datant n'a été mis au jour dans ce fossé qui continue son parcours au-delà du décapage vers l'est ; aucun retour n'a été noté alors que la nécropole ne semble pas se prolonger au-delà de l'emprise de la fouille. Pourquoi le fossé continue-t-il son itinéraire s'il est censé délimiter strictement la nécropole ? D'autres fossés – dont l'un d'eux seulement a pu être daté par son mobilier céramique du début du III^e s. apr. J.-C. (St. 88) – ont été repérés dans la zone nord-est de la nécropole et ne semblent pas répondre à une organisation spécifique. Un autre fossé non daté est localisé au sud de la nécropole (St. 1). Dans ce contexte rural, il pourrait également s'agir de fossés de parcelles sans lien direct avec la nécropole.

LA RÉPARTITION DES STRUCTURES : DIFFÉRENTS SECTEURS

Quatre secteurs sont identifiables au sein de l'emprise de la nécropole (fig. 6). Le premier se situe à l'extrémité ouest des fossés St. 81 et St. 82, et correspond à la phase la plus ancienne de la nécropole, datée de la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. (horizon 1). Il se compose de deux fosses rituelles (St. 77 et St. 217), d'une tombe à crémation (St. 205), d'une petite fosse

8. L'étude numismatique a été réalisée par Annaïg Le Martret (Antea-archéologie), l'étude céramique a été menée par Bérengère Commerçon (Arkémine), Olivier Putelat (PAIR) a réalisé l'étude ostéologique faunique ainsi que celle des éléments de tabletterie, enfin l'étude des os humains a été réalisée par nos soins en collaboration avec Hélène Barrand-Emam (Antea-archéologie), excepté la sépulture à inhumation qui a été étudiée par Émilie Cartier (Antea-archéologie).

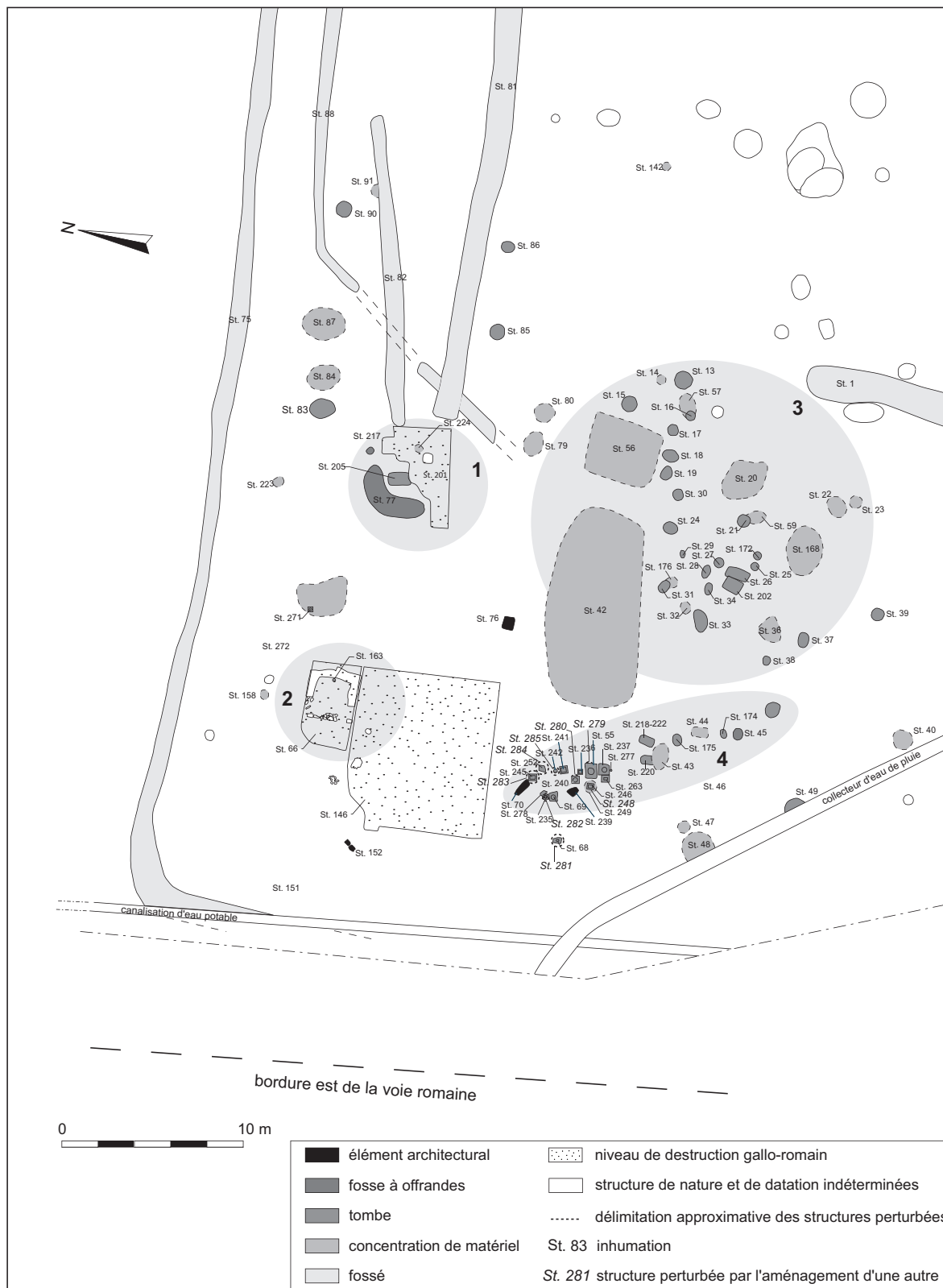


Fig. 6 – Plan de la nécropole de la Haie aux Angles à Mécleuves (DAO : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie et M.-J. Ancel, Archeodunum).

contenant du mobilier (St. 224) et des vestiges d'un probable niveau de destruction ou de circulation (St. 201) qui recouvrait en partie la fosse de la tombe 205 et qui borde également la structure 77 au sud. « Cette couche est composée de cailloutis calcaire et de sédiment argileux brun. Elle a livré des fragments de céramique, des fragments de verre brûlés et une monnaie du 1^{er} s. apr. J.-C. Il est délicat d'interpréter ce lit de cailloutis

et d'objets : son aspect plan et les différents objets découverts entre les cailloux supposent un niveau d'occupation, même s'il est difficile d'en être certain. » (Roth-Zehner dir., 2007, p. 67). À environ 10 m au nord de cet ensemble a été retrouvée une tombe à inhumation renfermant les vestiges osseux d'un périnatal (St. 83). Le deuxième secteur, à l'ouest du précédent, se caractérise par la présence d'un monument (St. 268) associé à un dépôt à crémation

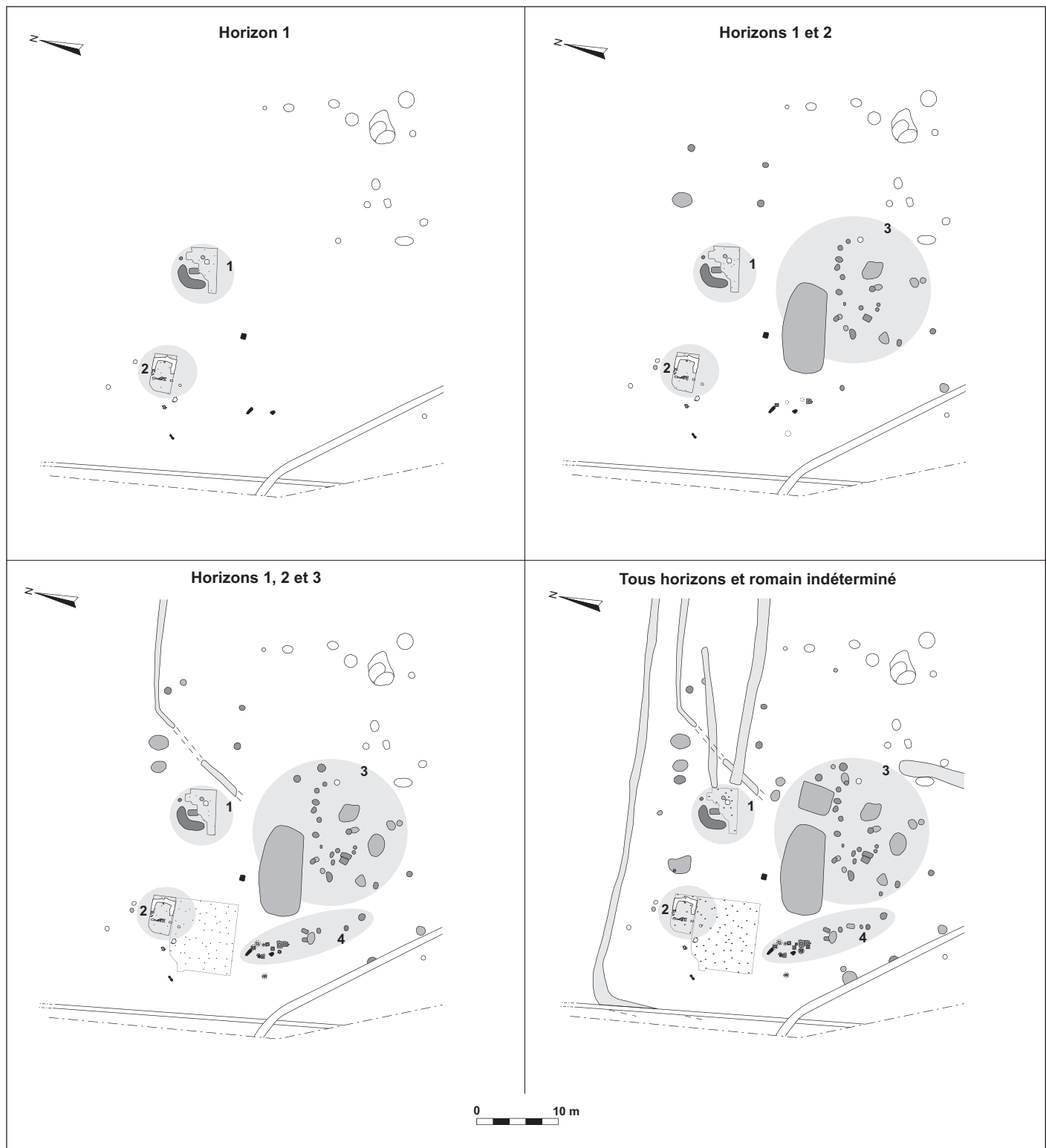


Fig. 7 – Évolution de la nécropole en fonction des horizons chronologiques (DAO : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie et M.-J. Ancel, Archeodunum).

(St. 163). Ces deux structures ne sont pas clairement identifiées comme étant contemporaines, mais elles appartiennent également aux premiers aménagements de cette nécropole.

Le troisième secteur comprend, outre une vingtaine de sépultures à crémation, deux grandes zones de concentration superficielles de matériel (St. 42 et St. 56) qui séparent ces dernières des structures funéraires du secteur 1. Les tombes sont généralement caractérisées par des dépôts en terre-libre ou dans des vases ossuaires en céramique. Elles correspondent principa-

lement à l'horizon 2 de la nécropole (150-210 apr. J.-C.). Enfin, le quatrième secteur, situé à l'ouest du précédent, regroupe des tombes réparties sur un axe nord-ouest/sud-est. Il pourrait éventuellement être subdivisé en deux groupes, avec une partie nord, caractérisée par l'installation de nombreuses cistes en pierre plus tardives, et une partie sud regroupant des sépultures en fosse (avec principalement des dépôts en terre-libre). Ce dernier secteur correspond davantage à la phase finale d'utilisation du site (horizon 3).

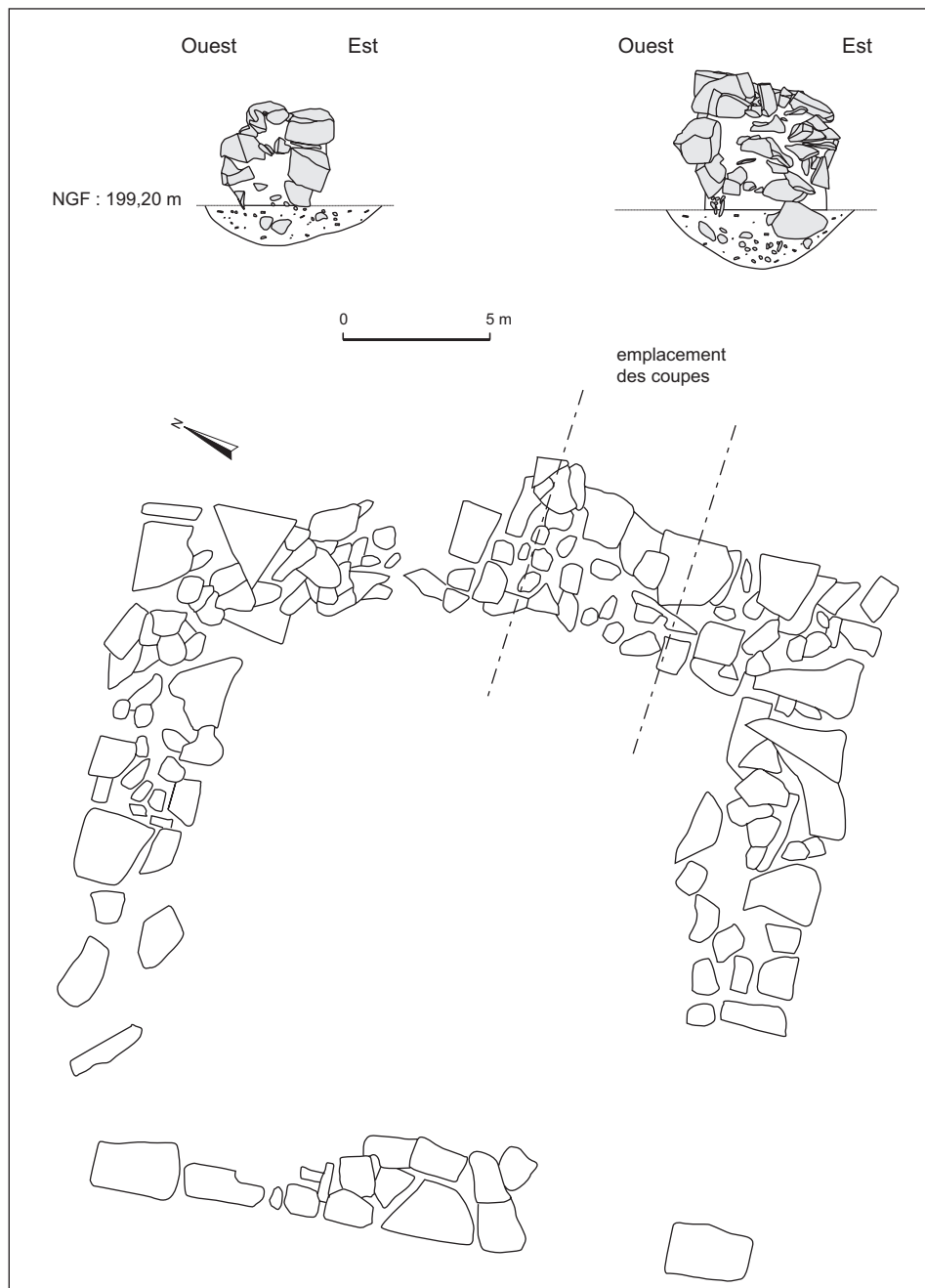


Fig. 8 – Le monument funéraire (DAO : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie).

Quelques tombes sont cependant disséminées en d'autres points. Hormis les deux grandes zones de matériel décrites précédemment, d'autres, plus petites, ont été découvertes dispersées au sein de la nécropole. Certaines semblent isolées, tandis que d'autres sont probablement à mettre en relation avec des tombes.

En couplant l'analyse spatiale avec la répartition chronologique des structures funéraires, il est donc possible d'entrevoir une gestion cohérente de l'espace (fig. 7) : les premières installations sont localisées dans la partie nord de la nécropole, à proximité du fossé St. 75 (secteurs 1 et 2), puis la majorité des sépultures est ensuite installée au sud du secteur 1, trois d'entre elles se trouvent néanmoins à l'est à proximité des fossés St. 81 et St. 82, et sept autres prennent place au sud du secteur 2, par la suite c'est cette dernière zone qui sera privilégiée (secteur 4), bien que des tombes soient encore placées dans le secteur 3. Une

des caractéristiques du secteur 4 réside dans le regroupement des cistes dans un périmètre bien localisé.

Une tombe en ciste (St. 271) associée à une concentration de matériel assez importante (St. 272) est par ailleurs localisée entre les secteurs 1 et 2. Malheureusement, cette dernière a été fouillée lors du diagnostic archéologique et nous n'avons pas eu accès aux résultats de l'étude ; aucune datation ne peut donc être proposée.

LE MONUMENT FUNÉRAIRE

Les vestiges de ce monument se situent dans l'angle nord-ouest de la nécropole. Il mesure 2,50 m de côté et ses murs ont une largeur de 0,50 m (fig. 8). Les fondations des murs sont recouvertes d'une couche de destruction (St. 66) d'une épaisseur d'environ 0,30 m qui « se compose d'un ensemble hétéroclite

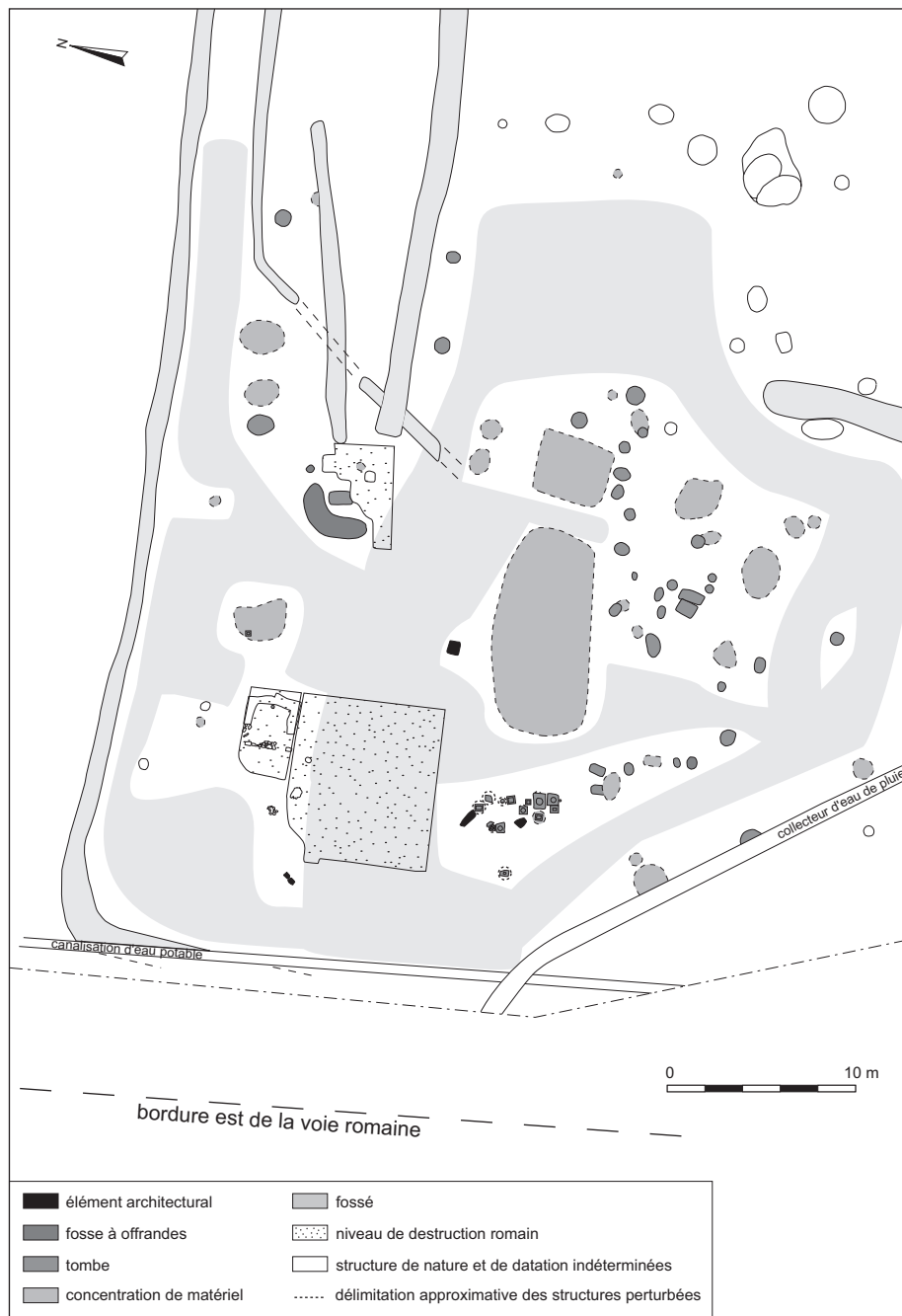


Fig. 9 – Mise en évidence des principaux espaces de circulation dans la nécropole
(DAO : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie et M.-J. Ancel, Archeodunum).

de blocs marno-calcaires de différentes tailles et de fragments de *tegulae* mélangés dans une matrice limono-argileuse brune. [...] Cinq fragments architecturaux ont été découverts à proximité du bâtiment carré. Taillés dans un calcaire jaune dit « pierre de Jaumont », les deux éléments de corniche, l'élément de chapiteau et deux éléments de décor indéterminé semblent appartenir au même programme décoratif. » (Roth-Zehner dir., 2007, p. 99). La présence de fragments de tuiles indique la possibilité d'une couverture. Ce niveau de destruction a livré du mobilier daté du premier tiers du II^e s. apr. J.-C. Un second niveau de sol (occupation ? destruction ?) vient butter contre le mur sud du monument ; il est daté, d'après le matériel céramique, de la première moitié du III^e s. apr. J.-C.

C'est sous la couche de destruction (St. 66) que la tombe à crémation St. 163 a été découverte. Aucun mobilier datant n'a

été mis au jour. « Les fouilleurs n'ont constaté aucune perturbation en surface ; cette structure semble donc être en place, c'est-à-dire aménagée ou déposée dans ou au niveau des fondations du bâtiment carré. Elle est localisée au milieu du côté est de cette structure » (Roth-Zehner dir., 2007, p. 101).

Il est possible d'envisager une relation directe entre ces deux structures, cependant le monument a également pu être réutilisé dans un deuxième temps pour accueillir cette sépulture. Cette dernière était par ailleurs très simple, car aucun mobilier n'a été retrouvé excepté un fragment de clou. Il peut donc sembler étonnant qu'une tombe apparemment si modeste ait bénéficié d'un monument aussi imposant, mais la richesse d'une tombe n'est pas nécessairement visible dans son mobilier. Elle peut également ne pas avoir de lien direct avec le bâtiment, son installation se serait alors faite de manière opportuniste.

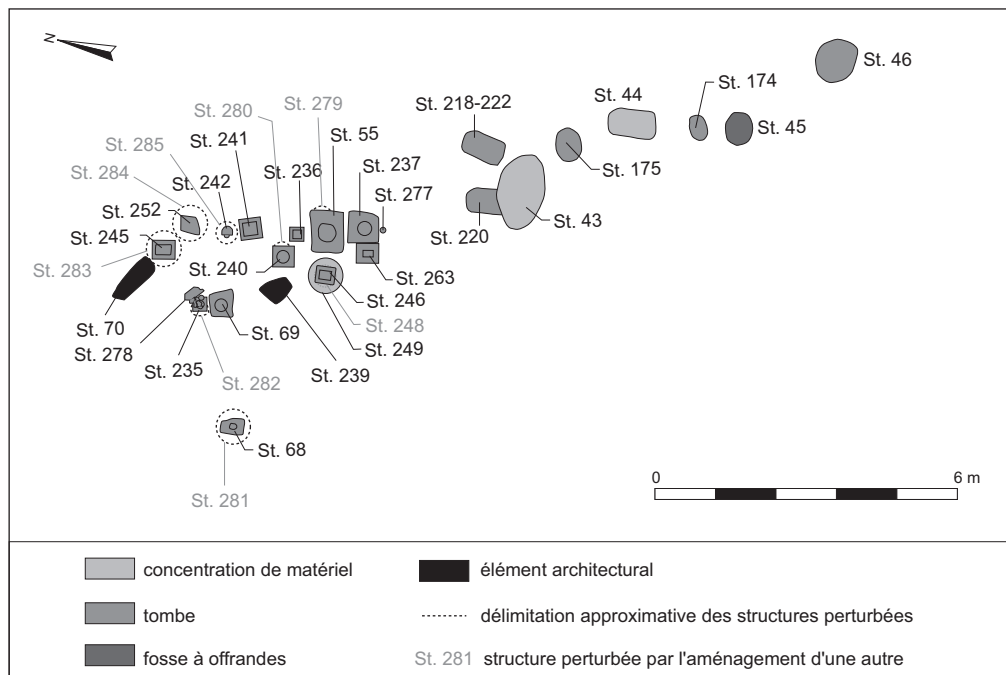


Fig. 10 – Le secteur 4 de la nécropole (DAO : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie et M.-J. Ancel, Archeodunum).

On connaît par ailleurs, dans certaines nécropoles, des édifices ou des enclos qui sont parfois interprétés comme des lieux servant à l'exposition du corps avant la crémation ou accueillant les repas funéraires ou diverses cérémonies rituelles, et/ou encore comme marqueur de la nécropole (Lequoy, 1987, p. 60 ; Mignon, Zugmeyer, 2006 ; Loridant, Deru dir., 2009, p. 98). L'édifice est alors érigé à l'entrée ou en bordure de la nécropole. Ici, il se trouve à l'écart des sépultures, non loin de la voie de circulation, et probablement vers l'entrée de la nécropole.

Étant donné la datation du mobilier piégé dans la couche de destruction du monument, il semble vraisemblable que celui-ci se rapporte aux premiers temps de l'utilisation de la nécropole : il serait donc à rapprocher des structures funéraires du secteur 1 (environ 8 m séparent les deux secteurs) ou, du moins, d'un horizon chronologique équivalent ou légèrement plus récent. La datation du niveau de destruction donne un *terminus ante quem* de 130 apr. J.-C.

LES ESPACES DE CIRCULATION

Nous avons tenté de matérialiser grossièrement les espaces de circulation qui pouvaient exister au moment de l'utilisation de la nécropole (du moins pour ses phases 2 et 3), en marquant les zones vides de vestiges, créant ainsi d'éventuels chemins et places, entre les secteurs décrits précédemment (fig. 9).

D'après la position de la nécropole par rapport à la voie, l'entrée pouvait se localiser à l'ouest. Il est alors tentant de la placer dans l'axe du « passage » situé entre les secteurs 2 et 4 (selon un axe ouest-est). Ce « passage » correspond à une bande vide de tout vestige archéologique – excepté le niveau de sol (St. 46) – mesurant environ 20 m de long sur 7 m de large, et menant directement au secteur 1. Nous aurions alors sur la gauche une zone peu occupée (le monument et une ciste), tandis que la nécropole se développerait sur la droite, avec, au premier

plan, la zone des cistes et, au second plan, l'espace central matérialisé entre autres par la grande concentration de matériel St. 42.

En l'absence de preuve concernant l'emplacement de l'entrée de la nécropole, cette proposition est à considérer prudemment, mais les espaces de circulation définis semblent cohérents du point de vue de l'organisation interne du site.

LA SIGNALISATION DES TOMBES

La fouille du secteur des cistes a révélé la présence de neuf structures plus anciennes qui ont été perturbées par l'installation de ces coffres en pierre. La majorité des cistes ne comportait pas de matériel datant ; néanmoins, les structures qu'elles ont perturbées nous permettent de situer leur installation entre la fin du II^e s. et le III^e s. apr. J.-C. Ces structures perturbées sont par ailleurs localisées dans la continuité des autres tombes du secteur 4 (fig. 10). Le fait qu'elles aient été recouvertes par les tombes en ciste laisse supposer qu'elles n'étaient pas signalées en surface et que leur emplacement n'était pas connu. Cependant, ces structures ne sont pas toutes clairement identifiées. Pour trois d'entre elles, il s'agit bien de sépultures (St. 248, St. 280, St. 282). En revanche, les six autres présentent certaines caractéristiques laissant supposer qu'il puisse s'agir de tombes détruites (esquilles osseuses, tessons de céramique, fragments de verre ou de métal), mais ces indices ne suffisent pas à établir avec certitude leur nature sépulcrale (St. 279, St. 281, St. 283, St. 284, St. 285 et St. 286⁹).

Il s'agit du seul secteur de la nécropole où de telles superpositions ont été observées, seules deux autres sépultures se chevauchaient légèrement : la tombe 26 datée entre la fin du II^e s. et la première moitié du III^e s. apr. J.-C. et la tombe 202, datée de la fin du II^e s. apr. J.-C.

9. La structure 286 n'a pas été placée sur le plan de la nécropole.



Fig. 11 – La stèle funéraire St. 70 (cliché : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie et M.-J. Ancel, Archeodunum).

Une seule stèle funéraire (St. 70) a été retrouvée en contexte, dans la zone des cistes (fig. 11). Elle est « probablement tombée non loin de son emplacement d'origine, ce qui permet par la même occasion de supposer la hauteur du niveau de circulation à l'époque romaine dans cette zone funéraire. » (Roth-Zehner dir., 2007, p. 25). Elle se situait, en effet, à proximité de la ciste 245, qui pourrait donc lui être associée. « Il s'agit d'une stèle anépigraphique en pierre calcaire provenant probablement des carrières de Jaumont (0,90 m x 0,35 m). Trois des faces sont travaillées et le dos est grossièrement taillé. Le corps, de forme rectangulaire (0,26 m x 0,46 m), est surmonté d'un fronton triangulaire encadré par deux acrotères. Le rectangle central, portant le décor principal est entouré d'une bande lisse de 0,05 m

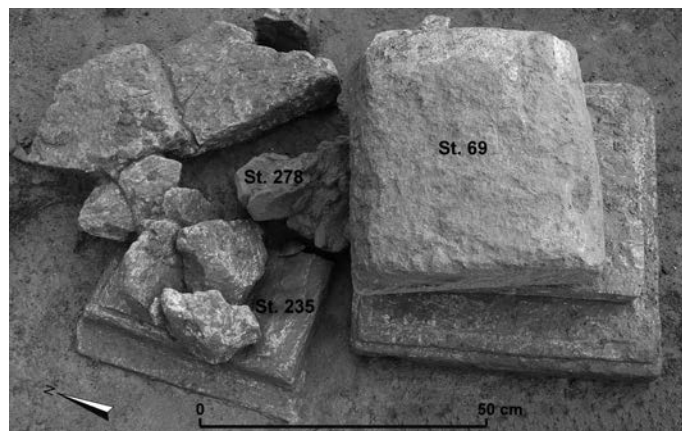


Fig. 12 – Stèle en réemploi au sein de la St. 278 (cliché : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie).



Fig. 13 – Coupe est-ouest de la St. 220 (cliché : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie).

de largeur, excepté à la base (0,12 m). Le décor se compose de motifs floraux stylisés répartis en quatre registres de forme triangulaire. La partie devant normalement porter l'épigraphie est lisse (0,33 m x 0,14 m). Le fronton, tout comme le corps principal de la stèle, porte un décor géométrique. Ce type de stèle, non inscrite, à décor non figuré et fronton triangulaire encadré d'acrotères se retrouve de façon régulière dans toute la Gaule et date de la deuxième moitié du II^e s. après J.-C. » (*ibid.*, p. 25).

Une seconde stèle fragmentée (0,20 m x 0,55 m) a été retrouvée en réemploi dans la sépulture 278. Il s'agit d'un bloc rectangulaire surmonté d'un fronton anépigraphique et grossièrement taillé (fig. 12). Cette stèle fait partie de l'aménagement, constitué de pierres, entourant le dépôt à crémation effectué dans un vase ossuaire en céramique.

Une seule sépulture secondaire à crémation (St. 220) présentait en surface ce qui peut être considéré comme un élément de signalisation, bien que cela ne reste qu'une hypothèse : il s'agit d'une cruche en céramique située au-dessus de la fosse. Cette dernière a probablement été scellée par une couverture en matière périssable, comme le laisse percevoir la présence d'une couche sédimentaire stérile et plane, qui sépare le remplissage

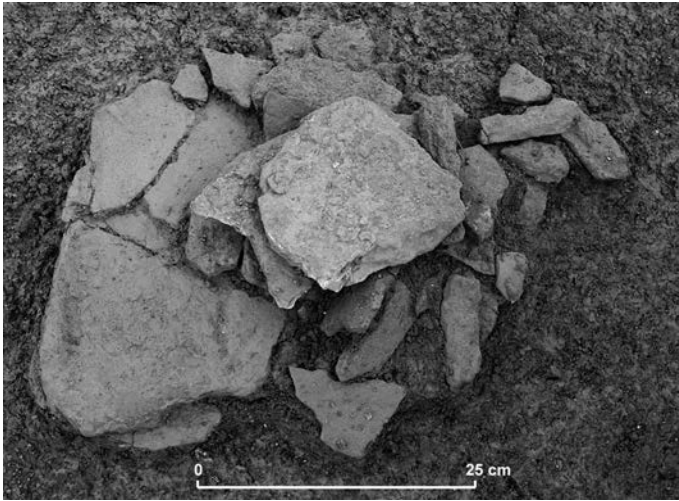


Fig. 14 – Aménagement de tegulae en surface de la St. 83
(cliché : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie).

charbonneux de la fosse et la cruche. Ce dépôt aurait donc été effectué directement sur la couverture (fig. 13). Sa présence peut également évoquer la pratique de libation, la cruche ayant ensuite été abandonnée sur place.

Hormis ces aménagements, la sépulture à inhumation (St. 83) présentait une installation de fragments de *tegulae* en surface (fig. 14). D'autres fragments de *tegulae* ont été retrouvés à proximité des tombes, mais sans que l'on puisse véritablement les y associer ou déterminer la nature de leur fonction.

LES STRUCTURES FUNÉRAIRES

Aucune structure ne semble pouvoir correspondre à l'emplacement d'un bûcher ni dans la zone d'emprise de la nécropole, ni dans l'espace extérieur se trouvant au nord du fossé 75. Le secteur situé au centre de l'emprise de la nécropole accueille en partie deux grandes zones de concentration de matériel (St. 42 et St. 56), ainsi qu'une place vide. L'hypothèse selon laquelle il aurait pu accueillir une aire de crémation a été avancée (fig. 15), cependant aucun indice allant dans ce sens ne permet, à nos yeux, d'étayer cette hypothèse (Roth-Zehner dir., 2007, p. 106).

LES SÉPULTURES SECONDAIRES À CRÉMATION

La classification présentée ici est axée sur les modalités de dépôt des os dans la sépulture (terre-libre, vase ossuaire, etc.), ainsi que sur la présence ou non de résidus de crémation accompagnant les os du défunt (Ancel, 2012, p. 46-47).

Les 58 tombes se répartissent selon cinq types de dépôt (fig. 16 et tabl. I) :

- 29 tombes à dépôt en terre-libre à ossements dispersés avec des résidus de crémation ; elles représentent la moitié des sépultures mises au jour ;
- 4 tombes à dépôt en vase ossuaire en céramique, sans résidus de crémation, dont deux sont hypothétiques (St. 278 et St. 282) ;
- 4 tombes à double « ossuaire » associant un vase en céramique et un dépôt en terre-libre, avec ou sans résidus de crémation dans le vase ;

- 1 tombe à dépôt en contenant rigide en matière périssable de type coffret, avec résidus de crémation dans le contenant ;
- 14 tombes à dépôt en ciste, sans résidus de crémation ;
- 6 tombes de type indéterminé du fait de leur mauvais état de conservation.

Dans l'ensemble, l'installation de ces sépultures s'échelonne sur une période chronologique allant de la seconde moitié du II^e s. à la fin du III^e s. apr. J.-C., une seule d'entre elles étant datée du I^{er} s. apr. J.-C.

Les dépôts en terre-libre se caractérisent systématiquement par la présence d'ossements brûlés, mêlés aux résidus de la crémation et dispersés dans la fosse sans aucune organisation spécifique. Le comblement de la fosse est charbonneux et renferme souvent de nombreux fragments de fer, de verre et de céramique. La majorité du mobilier présente des traces caractéristiques d'un passage au feu, donc probablement sur le bûcher, bien que des éléments non brûlés leur soient systématiquement associés. Les fosses sont quadrangulaires et présentent des dimensions moyennes de 45 cm par 55 cm de côté. Les fonds sont le plus fréquemment plats ou légèrement en cuvette (fig. 17). Seule la sépulture 205 se détache du lot avec des dimensions supérieures (120 cm x 65 cm). Unique tombe datée du I^{er} s. apr. J.-C., elle est associée à un dépôt à offrandes (St. 77). La sépulture 163, retrouvée dans le bâtiment carré (St. 268), se caractérise par l'absence de mobilier céramique, le dépôt étant uniquement composé de vestiges osseux brûlés et d'un clou.

Trois cas de figure ont pu être distingués dans la catégorie des dépôts à double ossuaire. Le premier concerne deux sépultures pour lesquelles la présence d'os humains brûlés, mêlés aux résidus de crémation, est attestée à la fois dans un vase en céramique et dans la fosse sépulcrale. Il a été envisagé que le remplissage du vase et celui de la fosse aient été effectués en même temps (St. 13 et St. 220). Le vase a pu être déposé sur le fond de la fosse, préalablement au déversement des résidus de crémation contenant les ossements. Cette hypothèse repose sur les observations réalisées lors de la fouille en laboratoire du vase de la sépulture 220 (celui de la sépulture 13 ayant été vidé en une seule fois) : quelques rares fragments osseux (25 g) étaient dispersés dans le comblement charbonneux, il n'y avait pas, à proprement parler, d'amas osseux. La présence de résidus de crémation dans la fosse recouvrant le vase en céramique ne permet pas de démontrer l'existence de deux remplissages différents. Les deux hypothèses restent donc envisageables : soit il s'agit effectivement de deux dépôts indépendants, soit le remplissage du vase intervient lors du déversement des résidus de crémation dans la fosse. En revanche, dans le cas de la sépulture 26, qui, comme les précédentes, se caractérise par la présence de résidus de crémation dans la fosse et dans le vase ossuaire, le vase était situé sur la couche de résidus de crémation localisée dans la partie inférieure de la fosse, ce qui permet ici de bien différencier les deux modes de dépôts : le remplissage du vase est indépendant de celui de la fosse, le vase étant placé après. Enfin, le dernier cas concerne la sépulture 202, dans laquelle la fosse est comblée de résidus de crémation contenant une partie des os, tandis qu'une autre partie a été déposée dans le vase, celle-ci étant débarrassée des résidus de crémation.

Les fosses sont rectangulaires et présentent des dimensions supérieures aux précédentes, la moyenne étant de 56 cm par 76 cm de côté. Par ailleurs, une de ces fosses a probablement



Fig. 15 – Répartition des structures au sein de la nécropole
 (DAO : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie et M.-J. Ancel, Archeodunum).

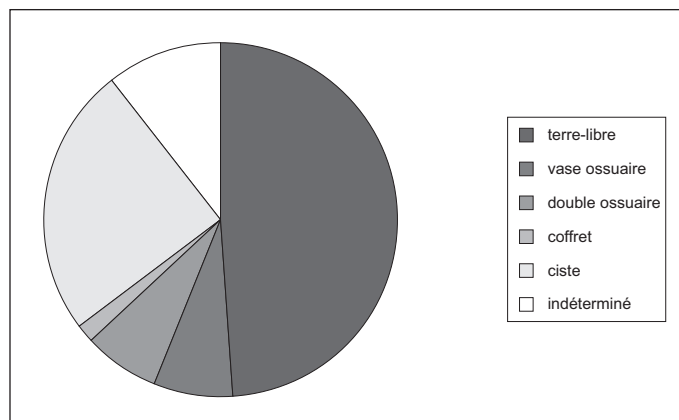


Fig. 16 – Répartition des types de dépôt (DAO : M.-J. Ancel, Archeodunum).

Tabl. I – Type de dépôt et datation des sépultures secondaires à crémation.

Structure	Type de dépôt	Datation	Horizon
13	«Double ossuaire»	200-300	3
15	Terre-libre	190-250	3
16	Terre-libre	150-200	2
17	Terre-libre	150-200	2
18	Terre-libre	190-210	2
19	Terre-libre	150-200	2
21	Terre-libre	150-200	2
24	Terre-libre	190-200	2
25	Terre-libre	190-200	2
26	Double ossuaire	190-250	3
27	Terre-libre	190-210	2
28	Terre-libre	190-250	3
29	Terre-libre	150-200	2
30	Terre-libre	190-200	2
31	Terre-libre	150-180	2
33	Terre-libre	150-200	2
34	Coffret	190-250	3
37	Terre-libre	190-200	2
38	Terre-libre	Romain	Non daté
39	Terre-libre	150-200	2
46	Terre-libre	200-250	3
49	Terre-libre	190-250	3
55	Ciste	210-300	3
68	Ciste	200-300	3
69	Ciste	200-250	3
83	Inhumation	Romain	Non daté
85	Terre-libre	150-300	2
86	Terre-libre	170-210	2
90	Terre-libre	190-200	2

Structure	Type de dépôt	Datation	Horizon
163	Terre-libre	avant 130	1
172	Terre-libre	150-200	2
174	Terre-libre	Romain	Non daté
175	Terre-libre	130-180	2
202	Double ossuaire	190-210	2
205	Terre-libre	50-80	1
218-222	Terre-libre	190-250	3
220	Double ossuaire	190-210	3
235	Ciste	190-250	3
236	Ciste	Romain	Non daté
237	Ciste	150-200	2
240	Ciste	210-300	3
241	Ciste	200-300	3
242	Ciste	200-300	3
245	Ciste	150-210	2
246	Ciste	200-300	3
248	Vase ossuaire	190-250	3
252	Ciste	200-300	3
263	Ciste	Romain	Non daté
271	Ciste	Romain	Non daté
277	Vase ossuaire	190-210	2
278	Vase ossuaire	200-300	3
279	Indéterminé	190-210	2
280	Terre-libre ?	190-300	3
281	Indéterminé	150-200	2
282	Vase ossuaire ?	190-250	3
283	Indéterminé	190-250	3
284	Indéterminé	190-250	3
285	Indéterminé	170-200	2
286	Indéterminé	150-200	2

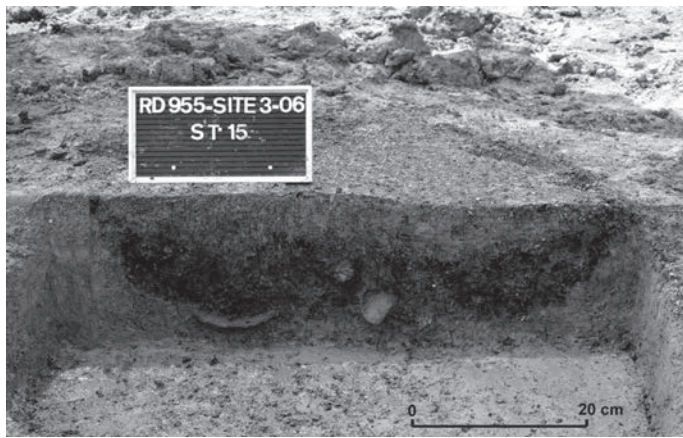
été scellée par une couverture en matière périssable, sur laquelle une cruche en céramique a été déposée (St. 220).

Aucune limite de fosse n'était visible pour les tombes à dépôt en contenant céramique. L'absence de remplissage charbonneux délimitant la fosse a rendu la lecture du terrain difficile. En effet, la matrice argileuse du sous-sol retenait l'eau et a gommé la plupart des contours des fosses. De plus, deux de ces tombes étaient perturbées (St. 278 et St. 282). Elles contenaient uniquement des vestiges osseux, sans résidus de crémation. Dans un cas (St. 277), une coupe en céramique qui accompagnait le vase ossuaire était remplie de charbons de bois. Cette coupe présentait, par ailleurs, des traces de brûlure sur sa paroi, témoignant probablement de son passage sur le bûcher.

Les vases ossuaires en céramique correspondent systématiquement à des urnes de type Niederbieber 105 (fig. 18). Ce type de vase se retrouve fréquemment dans les autres sépultures sous la forme de fragments.

Une seule tombe (St. 34) présentait un dépôt dans un contenant en matière périssable rigide, de type coffret (fig. 19). Cela a pu être constaté grâce à l'observation des contours de cette fosse et par un remplissage différent en son centre. Celui-ci

est charbonneux, tandis que le reste du comblement de la fosse ne l'est pas. En plan, nous obtenons donc l'image d'un rectangle charbonneux (environ 30 cm x 20 cm), contenant les os brûlés et des résidus de crémation, au centre d'une fosse subquadrangulaire plus large (45 cm x 39 cm). De plus, de nombreux clous et une charnière de coffret en alliage cuivreux ont été retrouvés dans la fosse. Dans ce cas précis, il a été possible de reconnaître à la fois les limites de la fosse et les limites du dépôt à crémation, mais il est probable que de tels contenants aient été utilisés à d'autres reprises, sans que l'on puisse les reconnaître : certaines limites de fosses pourraient être en réalité les limites d'un contenant de type coffret. Si l'on compare les dimensions du coffret de la tombe 34 avec les dimensions des fosses des autres tombes, seules trois d'entre elles sont du même ordre (tabl. II), mais l'une d'elles a une profondeur très faible qui semble incompatible avec la présence d'un coffret. De plus, il est possible que des coffrages de grandes dimensions aient été placés dans la fosse, préalablement au déversement des vestiges osseux et des résidus de crémation, mais aucun indice n'a permis d'étayer cette hypothèse. La forme rectangulaire des fosses n'est pas, à notre sens, un élément suffisant à lui seul.



a



b

Fig. 17 – Exemple de tombe à dépôt en terre-libre, avec fosse à fond en cuvette : St 15 (cliché : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie).

Parmi les cistes en pierre, on note la présence de trois modules principaux :

- un grand modèle rectangulaire (environ 50 cm x 80 cm) ;
- un modèle presque carré (environ 30 cm x 40 cm) ;
- un petit modèle carré (environ 25 cm x 25 cm).

Deux d'entre elles possédaient encore un couvercle en place (St. 69 et St. 242). Comme pour les dépôts en contenant céramique, aucune fosse n'a été repérée. La cavité aménagée

au centre du bloc de pierre et servant à accueillir les vestiges osseux peut être soit circulaire (dans six cas), soit quadrangulaire (dans sept cas), leur profondeur est variable et s'échelonne entre 5 cm et 12 cm. La ciste 242 se détache du lot de par sa forme et sa position. En effet, elle est de forme rectangulaire à sommet trapézoïdal et porte une croix grecque gravée sur le bloc de calcaire, au-dessus de la cavité de l'ossuaire. Cette dernière a été retrouvée en position verticale, avec son couvercle en place (fig. 20).

Six structures n'ont pas pu être identifiées précisément, du fait de leur mauvaise conservation. Elles se situent dans le secteur des cistes et ont été perturbées par leur installation. Ces structures se caractérisent par la présence de matériel céramique fragmentaire, brûlé ou non, de fragments de fer, de verre et d'esquilles osseuses brûlées qui n'ont malheureusement pas fait l'objet de prélèvement sur le terrain. Dans quatre cas, des fragments d'« urne » de type Niederbieber 105 ont été retrouvés à proximité des esquilles osseuses. Les données issues de la fouille ne permettent pas d'envisager la nature de ces structures dépourvues de véritable ossuaire.

L'INHUMATION ST. 83

Une seule sépulture à inhumation a été mise au jour au nord de la nécropole, à proximité du fossé St. 75 et des structures St. 77, St. 205 et St. 217 (fig. 21). Elle se trouve ainsi en périphérie de la zone funéraire principale, mais relativement proche des structures fondatrices de la nécropole (seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C.). La tombe renfermait le squelette d'un très jeune enfant décédé en période périnatale. Elle est orientée nord-ouest/sud-est. L'enfant a été déposé dans un contenant périssable qui a été recouvert d'un lit de *tegulae* qui marque la sépulture. Des traces de précipitations calcaires ont figé l'emplacement du coffre sur le côté ouest de la tombe (voir E. Cartier, in Roth-Zehner dir., 2007, p. 64). Les *tegulae* étaient fragmentaires, mais cette fragmentation a pu intervenir par la suite. L'absence de mobilier n'a pas permis d'affiner la chronologie de cette structure au sein de l'époque romaine.

Pline l'Ancien, dans le livre VII de son *Histoire naturelle*, décrit les « particularités physiques » de l'homme, où nous pouvons lire : « *hominem prius quam genito dente cremari mos gentium non est* »¹⁰.

Bien qu'il faille rester prudent quant à l'interprétation et l'utilisation des textes antiques, la sépulture présentée ici illustre bien cette citation parvenue jusqu'à nous, signalant la pratique de l'inhumation pour les enfants n'ayant pas encore de dents, soit entre 0 et 6 mois. Dans la nécropole de Mécleuves, une seule sépulture secondaire à crémation (St. 46) accueillait les restes osseux d'un sujet immature – au sens biologique du terme –, dont l'âge au décès se situe entre 7 ans et 9 ans.

Cependant, à cette époque la mortalité infantile était relativement élevée, et il reste surprenant de n'avoir découvert qu'une seule sépulture de jeune enfant sur l'ensemble de l'emprise de la nécropole. Ce dernier avait peut-être un statut privilégié ?

10. « L'usage général veut qu'on n'incinère pas un être humain qui est mort avant la venue de ses dents. » (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, VII, 16).

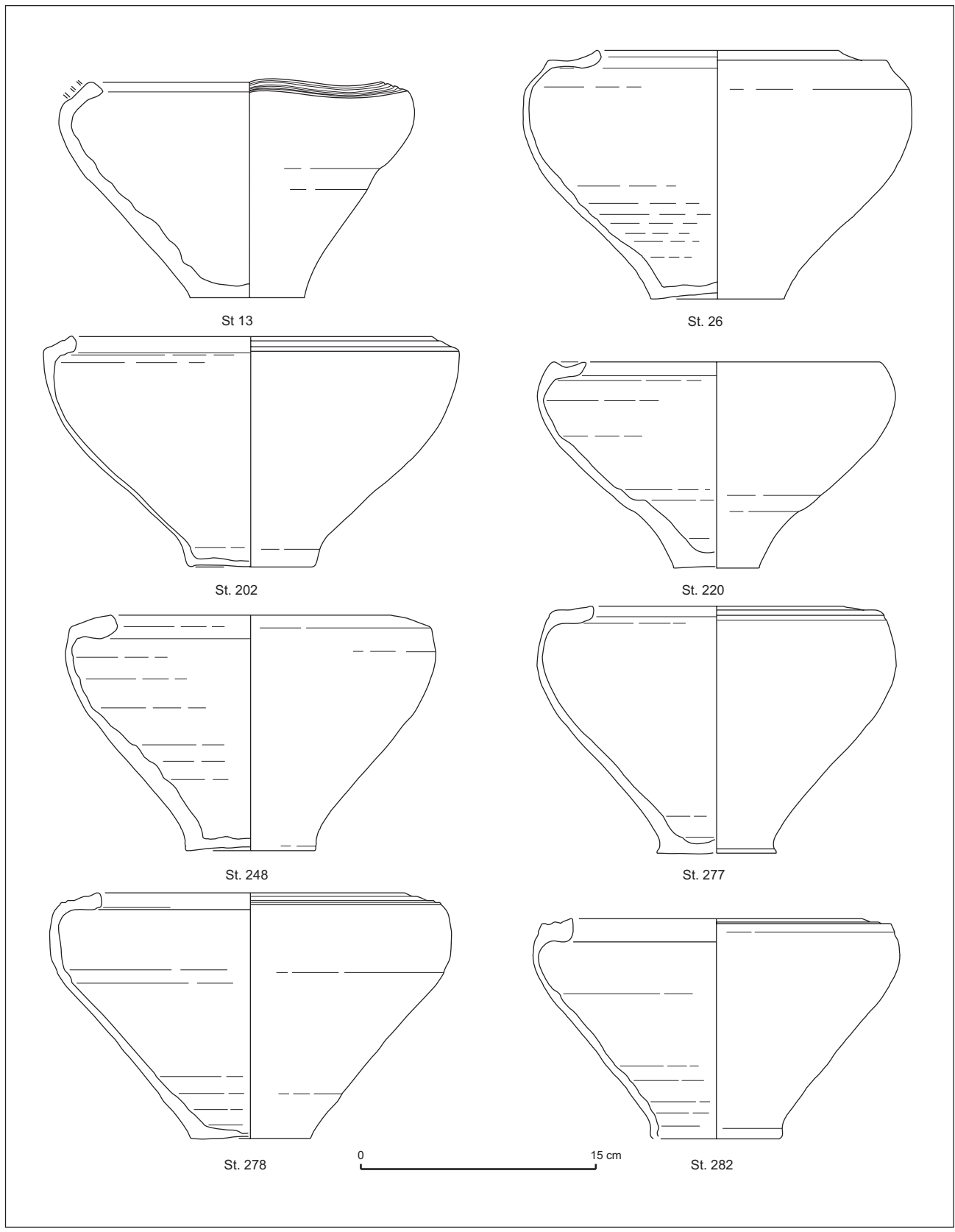


Fig. 18 – Les vases ossuaires mis au jour dans la nécropole (DAO : B. Commerçon, Arkémine et M.-J. Ancel, Archeodunum).

Tabl. II – Comparaison des dimensions du coffret de la St. 34 avec les dimensions similaires des fosses.

Structure	Dimensions	Profondeur
34	30 cm x 20 cm	17 cm
25	34 cm x 34 cm	14 cm
30	25 cm x 33 cm	24 cm

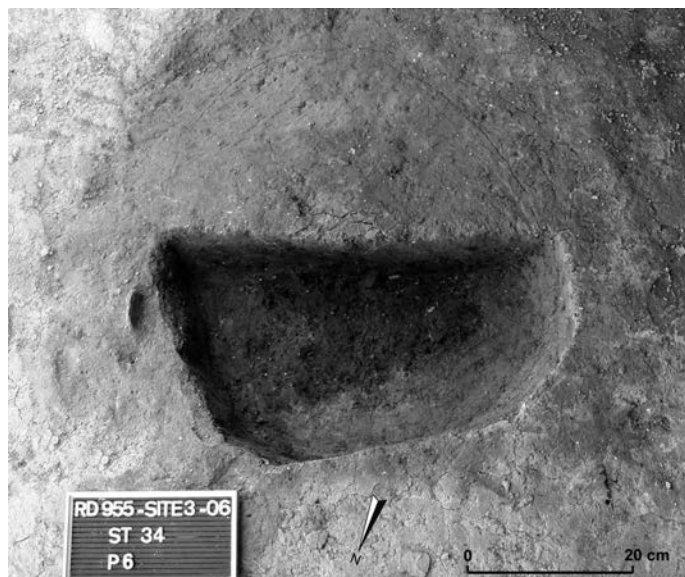


Fig. 19 – Tombe à dépôt en coffret St. 34, en cours de fouille (cliché : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie).

L'absence de datation pour cette inhumation ne permet pas d'établir de lien avec les autres structures du site.

LES FOSSES À OFFRANDES ¹¹

UNE FOSSE À OFFRANDES SECONDAIRES : L'ENFANT ET L'OUTIL (St. 45)

La fosse 45 présente une forme rectangulaire (28 cm x 34 cm) et un remplissage charbonneux, mais aucun élément brûlé n'a été découvert, excepté 0,1 g d'esquilles osseuses indéterminées (animal ou humain ?). Le mobilier déposé sur le fond de la fosse se compose d'une céramique complète (un pot de type Niederbieber 32c), de quelques tessons, d'un anneau et de deux clous en fer, d'un anneau en alliage cuivreux et d'une lame de faux (ou de faucille) en fer ¹². Ces éléments ne présentent aucune trace évoquant un passage sur le bûcher funéraire, il s'agit donc d'un dépôt d'offrandes secondaires (fig. 22).

Il est associé à la sépulture 46, située à environ 1,50 m à l'ouest. Des remontages entre des tessons d'une coupe en céramique de type Niederbieber 104, provenant des deux structures, ont permis d'établir cette relation. Cette structure est

11. Le terme « offrande » est pris ici au sens premier du mot, il se rapporte à l'action d'offrir. Cela peut s'adresser autant au défunt qu'aux divinités.

12. Identification : G. Barbet (Association Fortis, Besançon, UMR ARTeHIS, Dijon), A. Specklin (doctorante Université de Tours), J. Kaurin (Université de Dijon) : informations orales.

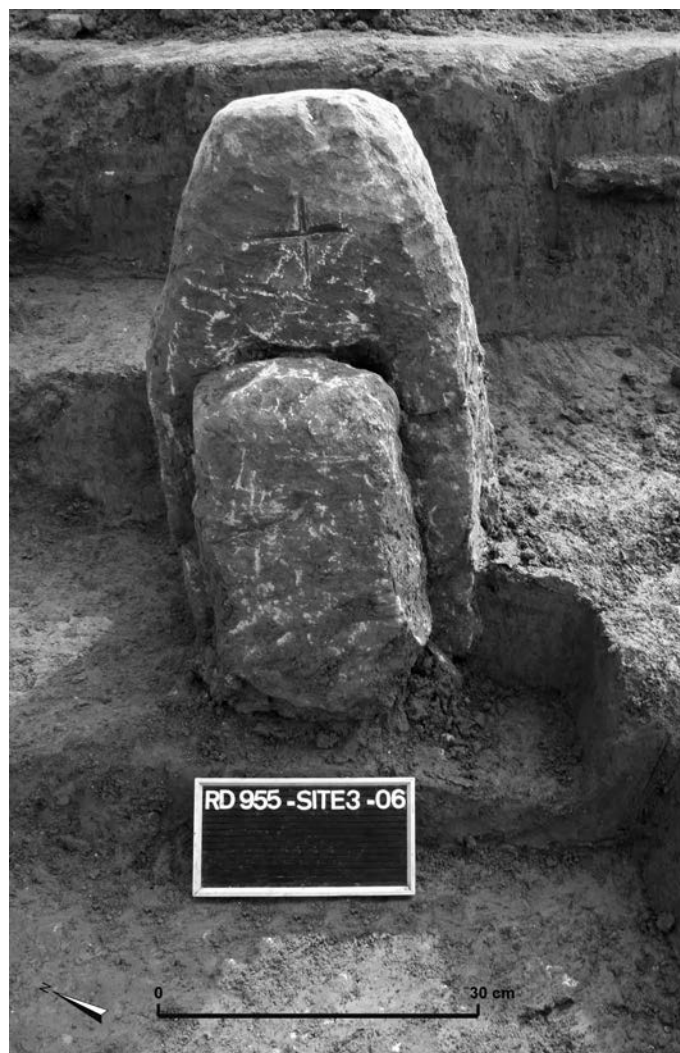


Fig. 20 – Ciste St. 242 en place (cliché : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie).

unique et originale à plusieurs égards. En premier lieu, la lame de faux représente le seul outil retrouvé dans la nécropole. Sa présence est donc assez singulière. Le fait que cette fosse soit rattachée à une sépulture secondaire à crémation est également un élément intéressant à prendre en compte, d'autant plus que la tombe 46 accueillait les restes osseux d'un sujet immature. Bien que rien ne distingue sa sépulture des autres tombes, ces offrandes lui confèrent un statut particulier et unique, peut-être lié à son jeune âge.

Nous rappellerons que la faux est destinée « à couper l'herbe et les chaumes après la récolte des épis de blé, [et la faucille], à couper les céréales. » (Brives, 2008, vol. 1, p. 133). Elles ne sont pas utilisées à d'autres fins, contrairement à certains outils qui peuvent revêtir plusieurs fonctions. Par ailleurs, le dépôt d'un ou plusieurs outils dans une tombe peut symboliser l'activité professionnelle de celui qui l'a fabriqué, comme de celui qui l'a utilisé (Ancel, 2012, p. 238-240).

D'autres nécropoles ont livré ce type de dépôts, bien souvent sous la forme d'un vase unique, comme c'est le cas à Gérico sur les communes de Dainville et Achicourt (Prilaux, Jacques *et al.*, 2006), au Nouveau Monde à Cambrai (Assémat *et al.*, 2009) ou encore avenue André-Malraux à Metz (Cartier, 2008), mais quelques cas illustrent des pratiques plus diversifiées. Aux Loups à Gondreville, Meurthe-et-Moselle (Adam *et al.*, 1999), plusieurs découvertes peuvent s'appa-



Fig. 21 – La tombe à inhumation St. 83
(cliché : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie).

rentrer à des dépôts d'offrandes dans des fosses distinctes de celle de la tombe. Ces dernières sont disséminées parmi les sépultures, sur l'ensemble de la nécropole. Six de ces dépôts se composaient de deux à quatre vases, non brûlés et déposés entiers dans de petites fosses. Ils sont interprétés soit comme des réceptacles ou des références indirectes aux offrandes alimentaires, soit comme des offrandes secondaires déposées en dehors de la tombe. Les deux interprétations ne sont pas incompatibles, puisque d'une manière générale le dépôt de vaisselle est une représentation du banquet ou, plus largement, de l'alimentation (Scheid, 2005b, p. 161). Une autre fosse renfermait un dépôt de monnaies regroupant cinq potins « au sanglier » dont un semble avoir été brûlé. Ce dépôt est associé ici à la pratique de l'obole à Charon, connue notamment dans les sépultures, mais n'en constitue pas moins une offrande secondaire. Enfin, un dépôt constitué des vestiges osseux brûlés de plusieurs animaux, qui est interprété ici comme une offrande alimentaire carnée (peut-être déposée sur le bûcher) ou comme les restes d'un repas funéraire (Adam *et al.*, 1999, p. 167). Ces fosses sont vraisemblablement associées à des sépultures, mais cette relation n'a pas pu être mise en évidence. Elles sont cependant réunies dans le même secteur que les sépultures, et l'ensemble de la nécropole est datée de l'époque augustéenne. Cette pratique a également pu être mise en évidence au Cavin Boissart à Rombies-et-Marchipont (Soupert, Michel, 1999). Trois fosses contenaient chacune

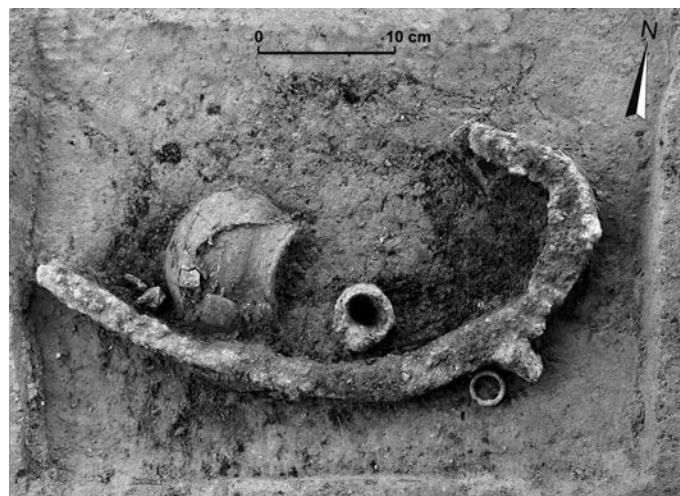


Fig. 22 – La fosse à offrandes St. 45
(cliché : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie).

entre un et quatre vases en céramique, intacts, sans ossements ni résidus pouvant évoquer la crémation. La première est datée de la seconde moitié du 1^{er} s., la deuxième de la fin du 1^{er} s. ou de la première moitié du 2^e s. apr. J.-C., et la troisième, plus largement, du Haut-Empire.

Les exemples s'avèrent relativement rares et l'absence d'association certaine avec une sépulture, comme ce fut démontré à Mécleuves, ne permet pas d'alimenter la discussion. On en retrouve par ailleurs sur différents territoires et à différentes époques, ce qui ne constitue donc pas, *a priori*, un facteur de distinction géographique ou chronologique. Ces premiers éléments permettent, dans l'état actuel de la recherche, de proposer de les identifier comme des dépôts secondaires, semblables à ceux déposés dans les sépultures, mais pour lesquels a été aménagée une fosse distincte de celle de la tombe. La raison de cette séparation reste pour l'instant inconnue, mais une des hypothèses possibles consisterait à y voir deux étapes différentes : le dépôt annexe à la tombe interviendrait dans un second temps, ce qui expliquerait qu'il n'a pas été déposé dans la tombe déjà scellée, mais à côté de celle-ci. Cela peut avoir lieu dans le cadre des funérailles ou lors de commémorations en l'honneur des morts, dans le cadre d'un « culte des ancêtres » (Polfer, 2001, p. 150).

UN ENSEMBLE FUNÉRAIRE À L'ORIGINE DE LA NÉCROPOLE (St. 77, St. 205 ET St. 217)

Les deux autres fosses à offrandes appartiennent au groupe du secteur 1, défini précédemment, et qui correspond au noyau primitif de l'espace funéraire. Elles accompagnent une sépulture secondaire à crémation (St. 205). La fosse 77 borde les côtés ouest et nord de la tombe 205, tandis que la fosse 217 est située dans le prolongement de l'extrémité est de la fosse 77 (fig. 23).

La fosse 217 est de forme quadrangulaire (32 cm x 36 cm). Son comblement charbonneux contenait des fragments d'os animaux brûlés (14,5 g), des fragments de clous, d'amphores brûlées et un tesson de céramique commune non brûlé. Des similitudes ont été observées entre ce matériel et celui issu de la fosse à offrandes 77 et de la tombe à crémation 205. D'une part, sur l'ensemble de la nécropole, seules deux structures

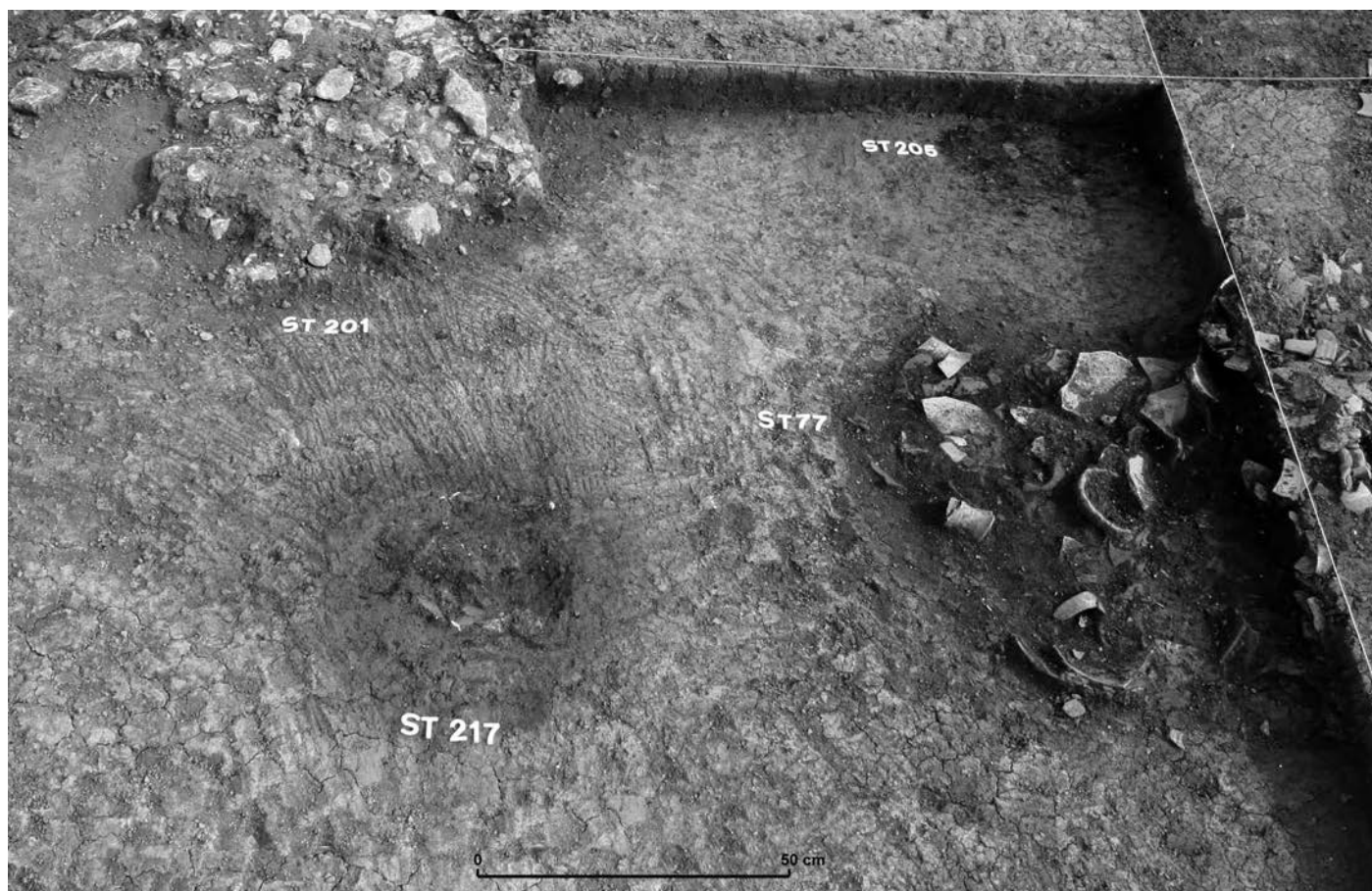


Fig. 23 – Détail du secteur du 1^{er} s. apr. J.-C. : vue vers le sud (cliché : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie).

renfermaient des vestiges osseux de lièvre, les fosses 217 et 77. D'autre part, des similitudes, et même des remontages, ont pu être observés entre les matériels céramiques des trois structures. Enfin, cet ensemble est cohérent d'un point de vue chronologique (seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C.) et spatial (secteur 1). En outre, la fosse 77 a été directement associée à la sépulture 205, grâce à des collages entre des fragments de charnières en os.

La fosse 77 est la plus spectaculaire. De plan en « L », sa longueur côté sud est de 3,50 m, celle du côté est de 4 m et sa largeur moyenne de 2 m, pour 0,55 m de profondeur (fig. 24). Son comblement charbonneux contenait un peu plus de 8 kg d'os animaux brûlés, environ 7 000 tessons de céramique, près de 2 000 fragments d'objets en fer, plus de 1 000 fragments de verre, des éléments de coffrets (tabletterie et métal) et de nombreuses graines carbonisées. La moitié des tessons de céramique était brûlée, les éléments de coffrets également ; en revanche, les fragments de verre étaient intacts.

L'importance quantitative du mobilier recueilli est conjuguée à une diversité spécifique que l'on ne retrouve pas dans les autres structures de la nécropole. En premier lieu, les ossements animaux se rapportent aux espèces habituellement reconnues en contexte funéraire : porcs (NMI : 12), poules (NMI : 2), bœuf (NMI : 1), caprinés (NMI : 2), mais également lièvres (NMI : 2), oiseau (NMI : 1) et poissons (NMI : 3)¹³. L'altération des surfaces osseuses a considérablement limité l'observation de traces anthropiques pouvant apporter des informations sur la

13. Le taux des restes indéterminés par rapport au poids total est de 64,1 %.

présentation et l'utilisation des pièces carnées. Cependant, quelques traces de désossage ont été relevées sur des côtes de caprinés et de suinés. Le bœuf est représenté en particulier par l'autopode¹⁴. Le sanglier n'a pas été identifié, les restes de suidés sont donc affectés au porc ; toutes les régions anatomiques sont représentées avec une prépondérance du pied et plus généralement du membre postérieur. La majorité des porcs a été abattue avant 30 mois. L'archéozoologue avance l'idée « du dépôt d'au moins un très jeune porcelet complet mais aussi de jambonneaux (radius-ulna) et de jambons (fémur, patella, tibia-fibula, éventuellement munis de leurs autopodes : tarse, métatarses, phalanges) provenant d'animaux plus âgés. [...] la bonne représentation des patellas montre que la plupart des pièces de viande issues des membres postérieurs n'ont pas été désossées mais ont été déposées intactes. » (voir O. Putelat, *in* Roth-Zehner dir., 2007, p. 77). Les restes de léporidés sont attribués au lièvre européen ; le lapin a pu être écarté. Pour la volaille, la bonne représentation anatomique des restes de poule (*sensu lato*) tend à montrer qu'ils ont été déposés entiers, comme cela a déjà pu être reconnu sur d'autres sites (Lepetz, Van Andringa, 2004, p. 166). Les poissons sont représentés par dix-sept fragments de vertèbres¹⁵ ; ont été identifiés le brochet¹⁶ et le grondin¹⁷, le troisième taxon est indéterminé.

14. Ce terme désigne le segment distal du membre (mains et pieds).

15. Étude réalisée en collaboration avec Aurélie Borvon (UMR 7041), que nous remercions.

16. Poisson de rivière, de lacs et d'étangs.

17. Poisson de mer.

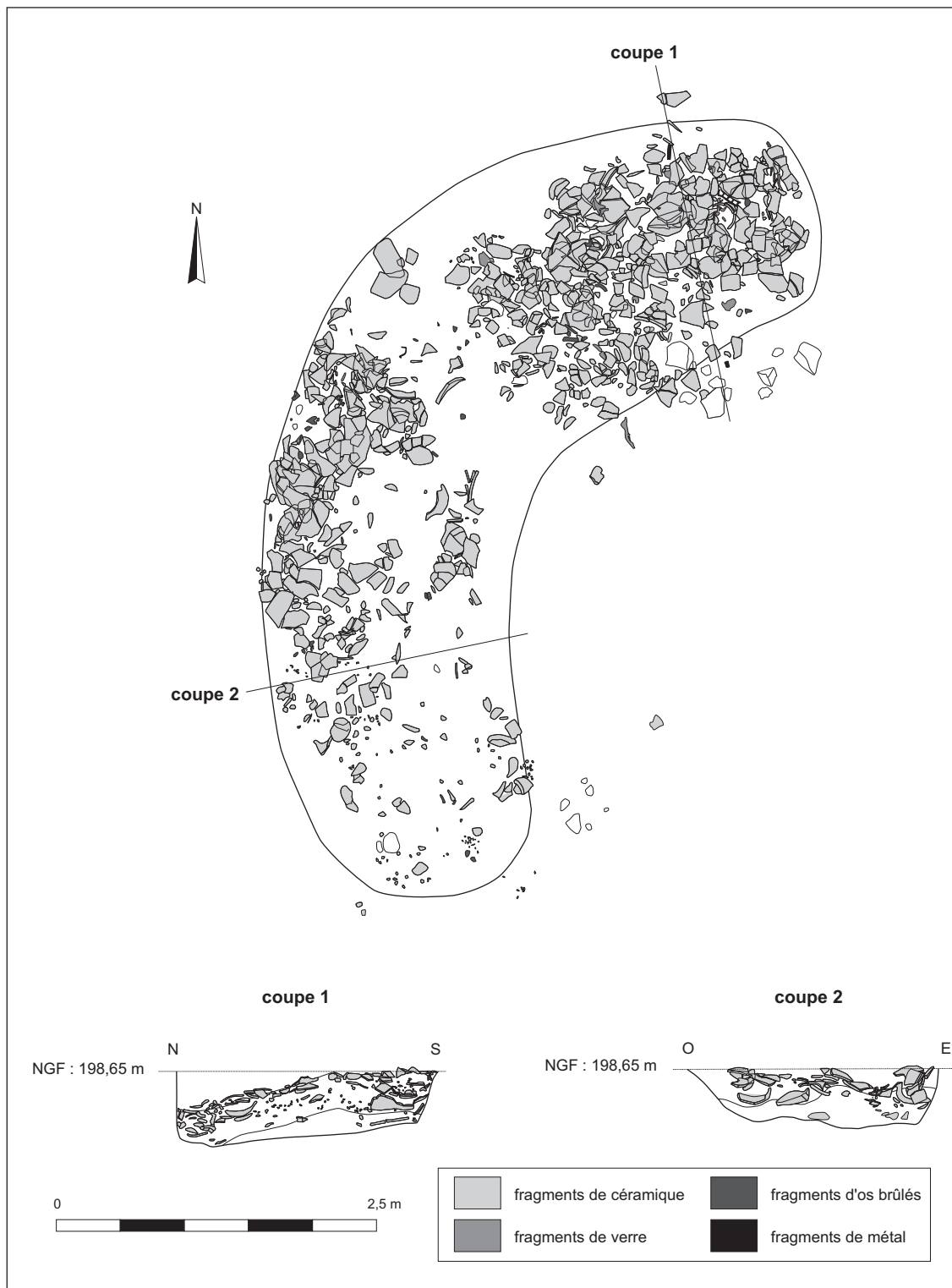


Fig. 24 – Plan et coupes de la fosse à offrandes St. 77 (DAO : J.-B. Gaillard, Antea-archéologie et M.-J. Ancel, Archeodunum).

Seuls deux fragments de métapodes (bœuf et capriné) ne semblent pas avoir été brûlés (couleur beige).

En conclusion, O. Putelat suggère que la grande majorité de ces éléments osseux sont à mettre à l'actif d'offrandes carnées, bien que l'étude n'ait pas permis de « réfuter totalement l'existence de pratiques alimentaires (repas, etc.) qui impliqueraient les vivants au cours de la (ou des) cérémonies et rites funéraires » (voir O. Putelat, *in* Roth-Zehner dir., 2007, p. 81).

Les vestiges osseux ont été minutieusement triés, et il s'avère qu'aucun os humain n'a été reconnu. Cela signifie donc que les

vestiges osseux animaux n'étaient pas intimement mêlés aux vestiges osseux humains, soit parce qu'ils occupaient une place spécifique sur le bûcher, soit parce qu'ils ont été sacrifiés – en partie ou en totalité – dans une autre structure de combustion.

Les éléments céramiques méritent également que l'on s'y attarde quelque peu : 7 190 tessons pour un NMI de 158 (fig. 25).

D'une manière générale, le mobilier céramique de cette fosse apparaît assez fortement romanisé, contrairement à celui des sépultures plus tardives de la nécropole qui se caractérise

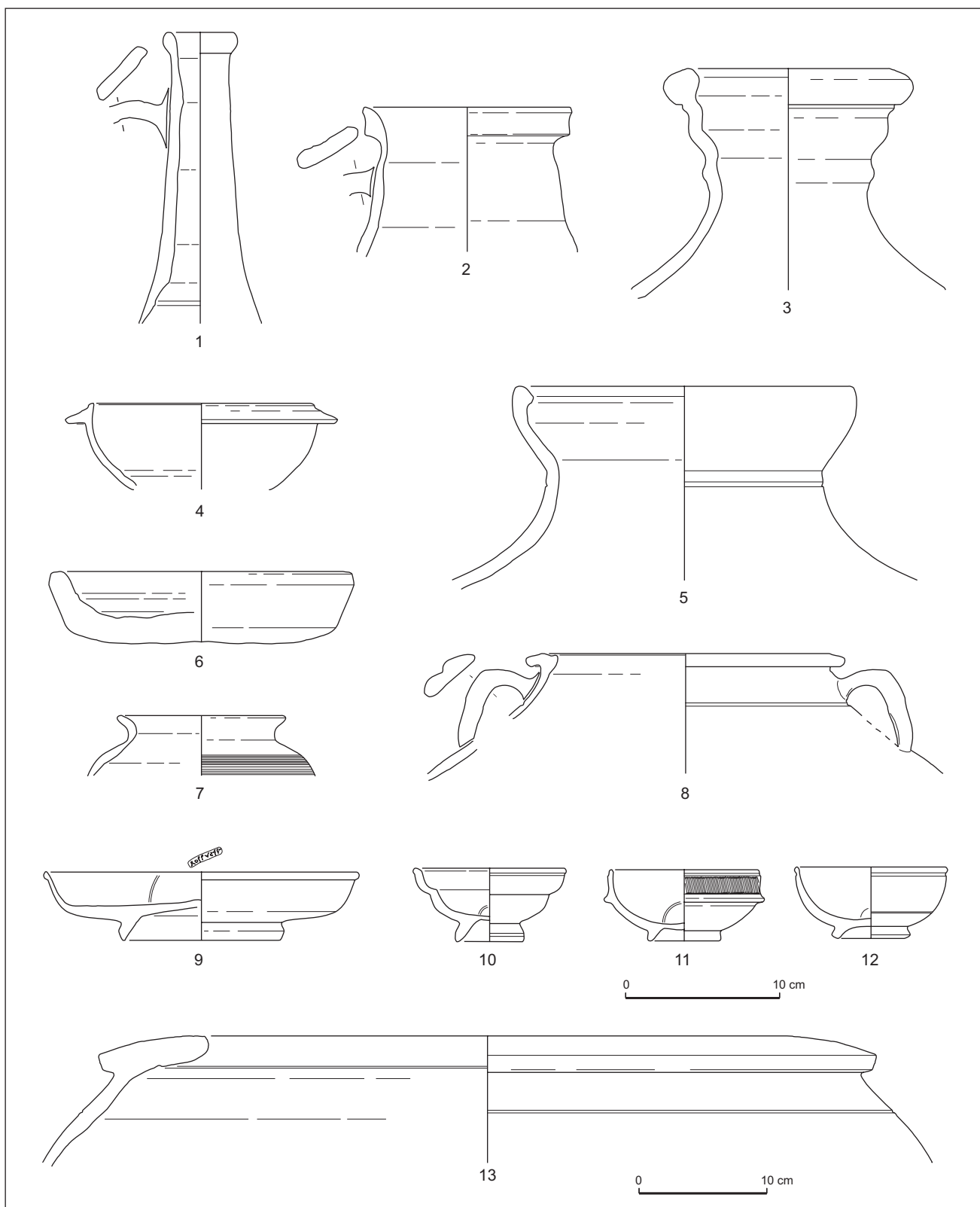


Fig. 25 – Échantillon du mobilier céramique issu de la fosse à offrandes St. 77 : **1**, cruche à col long en céramique commune claire ; **2**, cruche à bord déversé en céramique commune à engobe blanc ; **3**, amphore de type G7 ; **4**, bol à listel en céramique commune claire ; **5**, amphore de type G9 ; **6**, coupe en céramique commune non tournée ; **7**, pot en céramique commune peignée ; **8**, pot à cuire en céramique commune à engobe blanc ; **9**, assiette en sigillée de type Drag. 18/31 avec estampille ROPVVS FEC ; **10**, petit bol en sigillée de type Drag. 27 ; **11**, bol en sigillée de type Drag. 24/25 ; **12**, bol en sigillée de type Ritterling 8 ; **13**, dolium de type Augst 5/108 (DAO : B. Commerçon, Arkémine et M.-J. Ancel, Archeodunum).

par une forte tradition indigène. Il comporte en outre des céramiques fines – exclusivement des sigillées – et des amphores de Gaule du Sud. La plupart des céramiques sigillées sont datées des règnes de Claude à Vespasien. Le mobilier se compose principalement de formes d'un service à liquide avec 22 cruches et

53 amphores au minimum. Le fait que ce service soit sérié permet d'envisager qu'il ait été acheté dans le seul but de la cérémonie funéraire. Les amphores sont plus anciennes (entre le dernier quart du 1^{er} s. av. J.-C. et le premier quart du 1^{er} s. apr. J.-C.), elles ont probablement été conservées un temps sur le site de

consommation avant d'être utilisées dans ce contexte funéraire. Elles sont représentées par les types G7 et G9, qui sont rares et peu exportés, et « dont on ne sait rien quant au contenu. Leur forme et leur capacité ne rappellent en rien les solides récipients utilisés traditionnellement pour le transport de l'huile » (Laubenheimer, 1985, p. 408). L'amphore de Narbonnaise a été retrouvée uniquement dans ces structures (secteur 1), aucune autre tombe de la nécropole n'en contenait¹⁸. La céramique commune est principalement représentée par des cruches, mais également par des pots et des jattes. Enfin, 274 fragments de *dolium*, correspondant à au moins un individu, ont été identifiés. Une partie de ce mobilier porte les traces d'un passage au feu ne pouvant résulter, dans la plupart des cas, d'une utilisation quotidienne. L'étude céramologique a également pu mettre en évidence la pratique du « bris rituel » qui consiste à briser intentionnellement une poterie, les différentes parties résultant de ce bris pouvant être utilisées de diverses manières. Dans le cadre qui nous intéresse, cela peut se traduire par le passage au feu de certains tessons, tandis que d'autres sont déposés intacts dans la fosse : cette pratique peut être reconnue par la présence d'au moins deux tessons d'une même poterie, dont l'un porte les stigmates du feu, et l'autre, non. L'observation de chaque type de forme a permis d'isoler uniquement deux formes qui n'ont pas été brûlées. Il s'agit du plat de type Dragendorff 15/17 et du petit bol de type Ritterling 8. On observe également sur de nombreux exemplaires des incisions volontaires dont les intentions restent indéterminées, mais peuvent certainement être rapprochées d'une pratique rituelle.

Cet important sacrifice de vaisselle, en partie importée, démontre, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif, le statut privilégié du défunt auquel il se rapporte (Tuffreau-Libre, 2001, p. 184). Celui-ci est accentué par la présence de nombreuses offrandes alimentaires, notamment carnées, mais également par le reste du mobilier, et en particulier les coffrets matérialisés par des éléments métalliques et des charnières en os, elles aussi brûlées. On dénombre aussi ce qui semble être un fragment de tête d'épingle en os, une fibule en alliage cuivreux, de nombreuses graines carbonisées et des fragments de verre (non brûlés) se rapportant à au moins trois récipients : une coupe, une fiole et une cruche. L'ensemble de ce mobilier n'est pas clairement sexué, même si l'épingle en os et les coffrets pourraient davantage faire référence à une femme. L'étude ostéologique des os découverts dans la tombe 205 n'a pas permis de proposer de diagnose sexuelle : il s'agit d'un sujet gracile de taille adulte. La gracilité des os et l'absence de reliefs musculaires marqués ne constituent pas des indices ostéologiques suffisants pour conclure à la présence d'un individu féminin : il peut également s'agir d'un sujet masculin frêle et/ou jeune.

Des exemples de telles fosses sont connus dans d'autres nécropoles notamment dans celle de l'avenue André-Malraux à Metz (Cartier dir., 2008). Cette dernière a livré une fosse semblable qui contenait du mobilier fragmentaire – principalement de la céramique –, mais également de nombreux vestiges osseux animaux (aucun os humain n'a été reconnu), ainsi que des fragments de verre et de métal. La composition des vaisseaux de cette fosse et de celle de Mécleuves est assez semblable (service des liquides et vaisselier culinaire), et évoque des

services de banquets que l'on ne retrouve pas nécessairement dans les sépultures à crémation des deux nécropoles (Cartier dir., 2008 ; Ancel *et al.*, 2009).

Ces fosses à offrandes sont parfois nommées « fosses à tessons », « fosses rituelles » ou « fosses votives ». Ainsi, aux Plantées à Briord (Ain) sont signalées des « fosses à tessons » contenant également des vestiges osseux animaux brûlés pouvant correspondre aux restes de repas funéraires (Perraud, 1974).

Dans la nécropole d'En Chaplix à Avenches (Suisse), D. Castella signale la découverte de plusieurs grandes fosses charbonneuses, contenant quelques os humains résiduels, mais principalement des éléments en céramique, dont quelques objets entiers (notamment des lampes à huile), brûlés ou non (plusieurs milliers de tessons dans certaines fosses), des os animaux (porc, bœuf, poules, oiseaux sauvages, poissons, lièvre) et des fragments de verre, vraisemblablement non brûlés (Castella dir., 1999, p. 93-95). Si certaines peuvent être interprétées comme des fosses à rejets de crémation, pour d'autres l'auteur envisage qu'elles aient pu servir à recueillir les vestiges de banquets funéraires. Elles appartiennent toutes au même horizon chronologique qui correspond à la seconde moitié du I^{er} s. et au premier tiers du II^e s. apr. J.-C. Quelques éléments permettent de les rapprocher de celle de Mécleuves : la présence de certains animaux tels que le lièvre ou le poisson, l'association de mobilier brûlé et non brûlé, la présence de céramique en grande quantité et, notamment d'amphores, et enfin le fait que les fragments de verre ne présentent pas de traces d'ustion.

Enfin, dans la nécropole de Lamadelaine de l'*oppidum* du Titelberg (Luxembourg), seize fosses peuvent également nous éclairer sur ces pratiques (Metzler-Zens *et al.*, 1999). Si certaines d'entre elles peuvent correspondre à des sépultures en grande partie détruites, la plupart se caractérisent par des dépôts essentiellement céramiques (fragmentaires), une d'entre elles contenait également des os animaux (brûlés et non brûlés). Une des fosses a pu être mise en relation avec une sépulture à crémation, grâce à un remontage entre des fragments d'amphores. Cela permet aux auteurs d'envisager que, dans le contexte des funérailles, on ait creusé une fosse dans laquelle a été déposée une partie des objets utilisés lors des cérémonies funèbres. Il ne s'agit donc pas ici de fosses à offrandes, comme celle décrites précédemment et pouvant s'inscrire dans le cadre d'un « culte des ancêtres », mais bien de vestiges liés au rituel des funérailles (Metzler-Zens *et al.*, 1999, p. 432-433). Bien que cette structure soit datée de La Tène D, d'autres fosses pouvant correspondre à cette définition sont, pour leur part, datées de l'époque romaine, et attestent ainsi une continuité de cette pratique.

Ces quelques exemples évoquent la pratique du sacrifice et du banquet funéraire, les deux étant intimement liés : « dans l'économie du sacrifice, le banquet joue un rôle central en tant qu'il traduit et prolonge le partage de l'offrande sacrificielle » (Scheid, 2005b, p. 167). Plusieurs auteurs antiques¹⁹, ainsi que des inscriptions funéraires, font référence à ces deux pratiques, qui peuvent intervenir au cours des funérailles ou au cours de commémorations. Ces descriptions s'appliquent aux régions italiques et correspondent généralement à des funérailles de

18. En outre, quelques-unes contenaient des amphores rhénanes ou mosellanes.

19. Varron, Cicéron, Catulle, Virgile, Ovide, Apulée et Festus (Scheid, 2005b).

personnes d'un rang social élevé. Si elles ne sont pas nécessairement transposables aux provinces conquises, il n'en reste pas moins que la thématique du repas, et plus généralement de l'alimentation, est au cœur des rites funéraires gallo-romains. Cela transparait à travers le mobilier céramique, les sacrifices alimentaires et notamment animaux, ou encore les banquets. Ces pratiques sont par ailleurs attestées pour l'époque gauloise (Metzler-Zens *et al.*, 1999, p. 416-417 et p. 443-448).

Dans la tombe, la pratique de ces rites peut se traduire par la présence de vaisselle, contenant parfois des aliments retrouvés sous la forme d'ossements animaux ou de macrorestes, mais ces derniers ont également pu être déposés sur le bûcher avec le défunt, ce qui explique que l'on en retrouve fréquemment des traces dans les résidus de crémation ou dans les dépôts osseux. Ces offrandes sacrificielles s'adressent ici au défunt et aux divinités, mais pour ce qui est de la pratique du banquet, ce sont les fosses à offrandes qui semblent pouvoir fournir des indices.

Celle de Mécleuves fait partie d'un petit groupe cohérent, dans lequel figure une sépulture à crémation. La qualité et la quantité des offrandes découvertes dans ces structures, ainsi que le caractère isolé de cet ensemble, traduisent un statut social particulier. Le fait que l'on retrouve rarement ce type de structures pourrait alors s'expliquer en partie du fait qu'il s'agisse d'une pratique réservée ou accessible seulement à une « élite ».

La question est ensuite de savoir quand a lieu ce repas : au moment des funérailles ou lors de commémorations ? Si à Mécleuves, en théorie, ces vestiges peuvent faire référence à une fête commémorative (anniversaire ou fête des morts), des remontages entre des fragments de charnières en os provenant de la tombe et de la fosse à offrandes tendent à prouver une contemporanéité entre ces deux structures. De manière générale, cet ensemble de structures semble organisé et cohérent, et renvoie une image instantanée, faisant davantage penser à une même cérémonie se rattachant aux funérailles. La mise en terre a pu être accompagnée de sacrifices animaux, déposés sur le bûcher ou sur un autre foyer installé à proximité, d'un sacrifice de vaisselle, également brûlée avec le défunt et, parallèlement, d'un repas pris par les vivants, à proximité de la tombe (présence de vaisselle non brûlée). Les récipients en verre ont pu, quant à eux, participer au repas en tant que pièces du vaisselier (cruche et coupe), mais ils ont aussi pu prendre place dans d'autres rites : les fioles, en particulier, pouvaient contenir des parfums ou des huiles qui étaient répandus sur le bûcher avant la crémation ou sur la tombe. Ces utilisations expliqueraient l'absence de résidus fondus ou déformés par la chaleur.

Rien ne permet réellement de savoir si un repas a effectivement été pris, l'analyse des vestiges osseux animaux n'a pas révélé de traces permettant d'attester d'une consommation de la viande ; au contraire, les pièces ne semblent pas avoir été désossées et certaines semblent être restées entières au moment de leur « crémation » : porcelet, lièvres, poules.

Ces vestiges, qui font explicitement référence au banquet, ne sont alors peut-être qu'une représentation symbolique de celui-ci ? On offre le banquet, on le sacrifie au défunt et aux divinités, mais le vivant n'y participe pas.

Des zones d'ombres existent donc encore. Ce qui est certain cependant, c'est que cette fosse a une raison d'être : elle est installée à proximité immédiate de la tombe, dans l'espace funéraire consacré. S'il s'agissait d'un simple dépotoir, elle

aurait probablement été reléguée plus loin. Comme pour les fosses à rejets de crémation, il semble que leur présence puisse refléter une autre étape du processus funéraire qui consiste à prouver que l'on a bien exécuté les rites funéraires. On notera, par ailleurs, que le statut social du défunt ne transparait pas dans sa sépulture, qui s'avère relativement simple voire pauvre, mais bien dans cette fosse à offrandes qui matérialise les rites d'accompagnement de la mise en terre.

CONCLUSION

Le terme de fosse à offrandes s'applique particulièrement bien à la structure 45 associée à sa sépulture à crémation (St. 46), puisqu'il s'agit d'une fosse aménagée à proximité de la tombe et accueillant du mobilier rentrant dans les rituels funéraires mis en place pour un défunt en particulier.

En revanche, pour les deux autres structures, la question s'est posée dans des termes plus complexes. S'il est tentant au premier abord de considérer l'ensemble de ces vestiges comme les résidus de la crémation ramassés sur le bûcher, plusieurs observations vont à l'encontre de cette interprétation. En effet, comme nous l'avons suggéré précédemment, l'absence d'os humains est problématique. La présence de matériel non brûlé pose également question, en particulier les éléments en verre dans la fosse 77, qui sont très fragmentés et dispersés dans le remplissage. En outre, la stratigraphie du comblement a mis en lumière une répartition spécifique avec un remplissage inférieur très charbonneux et principalement composé des os animaux, et un remplissage supérieur contenant l'essentiel des tessons de céramique. Le reste du mobilier (métal et verre) est dispersé dans ces deux couches. D'un autre côté, la reconnaissance de liens matériels (remontages) entre les fosses et la tombe à crémation laisse supposer que les premières ont accueilli, au moins en partie, des résidus du bûcher funéraire érigé pour le défunt. Il est donc envisageable que tout le mobilier ne provienne pas uniquement du bûcher et qu'il pourrait résulter d'un geste symbolique visant à illustrer les reliefs d'un banquet funéraire. L'importance de la vaisselle et des vestiges osseux animaux irait dans ce sens. Les jambons, poissons, gobelets, amphores etc., auraient donc été brûlés sur un lieu distinct de celui du bûcher et auraient ensuite été déversés dans cette fosse avec une partie des résidus issus du bûcher. Les deux « crémations » ont pu avoir lieu à proximité immédiate l'une de l'autre, ce qui pourrait également expliquer les mélanges.

L'appellation de fosse à offrandes a donc été choisie pour différencier ces structures des fosses à cendres ou fosses dépotoirs servant strictement à accueillir les résidus d'une crémation (Ancel, 2012, p. 217-222). Ces fosses illustrent probablement plusieurs rites funéraires : le ramassage d'éléments provenant du bûcher, le sacrifice ²⁰ par le feu de certains mobiliers et animaux, et/ou le repas funéraire (effectif ou symbolique).

La taille de la fosse 217 est nettement plus modeste que la précédente, le mobilier est assez similaire mais dans des proportions bien moins importantes. Sa fonction reste difficile à établir précisément.

20. Le terme de sacrifice doit être compris ici dans son sens premier et non pas nécessairement dans un contexte religieux.

Signalons également la présence dans ce secteur d'une quatrième structure (St. 224) qui a été apparentée aux concentrations de matériel (voir *infra*, p. 25), malgré une profondeur conservée de 0,10 m pour un diamètre d'environ 0,50 m. Elle contenait des tessons de céramique, des fragments de verre et trois clous. L'étude céramique a révélé la présence d'au moins quatre récipients : une cruche, une jatte, un pot et une amphore ; certains tessons présentent les stigmates d'une exposition au feu. Sa datation, identique aux autres structures du secteur, indique qu'elle a fait partie du même ensemble. Elle se distingue uniquement par l'absence d'éléments osseux.

LES CONCENTRATIONS DE MATÉRIEL

Ces concentrations de matériel correspondent à ce qui est habituellement nommé « épandages » dans la littérature archéologique. Néanmoins, ce terme semble impropre car il sous-entend une action volontaire d'épandre du mobilier sur le sol, ce qui, en soit, constitue déjà une interprétation. Par ailleurs, les hypothèses concernant la nature de ces vestiges sont peu nombreuses, voire inexistantes. Ils mériteraient davantage d'être étudiés en détail, comme toutes les structures constituant le paysage funéraire d'une nécropole.

En tout, ce sont vingt-huit structures de ce type qui ont été recensées au sein de la nécropole. Elles se définissent comme des concentrations de matériel de surface, présentant des dimensions et des formes variables. Cependant, six d'entre elles ont été classées dans cette catégorie alors qu'elles s'apparentaient à de petites dépressions ou fosses : leur profondeur varie alors entre 5 cm et 16 cm. S'il est possible d'admettre, en dessous de 10 cm de profondeur, qu'il s'agit de mobilier de surface, les trois structures dont la profondeur est comprise entre 10 cm et 16 cm mériteraient en revanche une étude approfondie. L'hypothèse de fosses à cendres pourrait être avancée, mais l'une d'elle ne contenait pas d'os humains brûlés. Les deux autres contenaient quelques esquilles osseuses (St. 32 et St. 39) et leur profondeur conservée est respectivement de 15 cm et de 9 cm. Les deux fosses contenaient également des fragments de verre, de métal et des tessons de céramique. En plus de cela, la fosse 39 a livré une monnaie brûlée. Il est possible qu'il s'agisse de dépôts à crémation arasés.

La structure 224, entrevue précédemment, fait partie des concentrations de matériel. Elle n'a pas été interprétée comme une fosse à offrandes du fait de l'absence d'ossements et de matériel « exceptionnel ». Bien que nous ne puissions affirmer avec certitude la nature de cette structure, cet exemple met en lumière l'importance d'une étude exhaustive du mobilier contenu dans toutes les structures funéraires, quel que soit le niveau d'enfouissement des vestiges : la fosse à offrandes 217, comme la structure 224, n'étaient conservées que sur 10 cm de profondeur. L'absence de mobilier particulier mis au jour dans la structure 224 est-elle suffisante pour réaliser cette distinction ? Le matériel recueilli dans les deux autres concentrations « en fosse » n'a pas été étudié, ce qui ne permet donc pas d'établir de comparaisons.

Dans les autres cas, ce sont des concentrations de surface reconnues sur une faible épaisseur. La présence de charbons de bois, même en petite quantité, est récurrente. Le matériel retrouvé dans ces concentrations est caractéristique du mobilier

Tabl. III – Échantillon du mobilier céramique découvert dans les concentrations de matériel.

Structure	NR total	NMI total	Catégories	Formes
20	197	11	céramique fine	gobelet
			céramique commune	pot
			amphore	amphore
36	143	3	céramique commune	indéterminée
			amphore	amphore
43	226	21	céramique commune	écuelles
				pots
				cruche
			coupe	
amphore	amphore			
59	188	9	céramique commune	pot
				cruche
				coupe
84	120	5	sigillée	coupes
				plat
			céramique commune	écuelles
				cruche
87	297	9	sigillée	indéterminé
			céramique commune	écuelles
				cruche
amphore	amphore			
91	9	1	céramique fine	gobelet
158	70	4	céramique fine	pot
			céramique commune	écuelle
jatte				
168	83	12	céramique commune	écuelles
				pots
				cruches
				coupes
176	6	1	céramique commune	jatte

funéraire. La présence de tessons de céramique est systématique : ils sont parfois brûlés et correspondent aux formes et aux types retrouvés dans les tombes ²¹ (tabl. III). On notera cependant la présence d'amphores, qui sont par ailleurs rarement représentées dans les sépultures. Dans une même concentration, l'association de tessons brûlés et non brûlés a pu être reconnue. Outre le matériel céramique, des fragments de verre, de métal, de *tegulae*, d'os humains brûlés ²² ou d'os animaux ²³, sont également retrouvés dans ces structures. La majorité du mobilier ne présente pas de traces d'exposition au feu permettant d'attester de leur présence sur le bûcher.

21. Seize structures ont fait l'objet d'une étude céramologique (Roth-Zehner dir., 2007, p. 106-109) ou au moins d'un comptage.

22. Il pourrait s'agir ici d'une tombe arasée.

23. Il n'est pas précisé s'ils sont brûlés.

Ces concentrations de matériel sont dispersées au sein de la nécropole et se retrouvent parfois à proximité immédiate de tombes, voire accolées à certaines d'entre elles. Cette dernière particularité se retrouve dans cinq cas (St. 16/57, St. 21/59, St. 31/176, St. 220/43 et St. 246/249). Bien que l'association n'ait pas pu être démontrée matériellement (aucun remontage entre les tessons), dans deux cas les datations concordent et permettent d'envisager un lien entre les structures (St. 21/59 et St. 31/176).

Il semble donc, qu'au sein de ces concentrations de matériel, il soit nécessaire de faire une distinction supplémentaire, d'après les critères suivants : la dimension, l'emplacement, la quantité de mobilier et la présence ou non de matériel brûlé.

La taille imposante de deux d'entre elles, ainsi que leur situation au centre de la nécropole, laissent à penser qu'il pourrait s'agir de zones de dépotoir communes à tous les utilisateurs de la nécropole. La première (St. 42) présente une longueur de 9,95 m sur une largeur de 4,75 m ; la seconde, située à 1,40 m à l'est de celle-ci, est de taille plus modeste (3 m x 3,60 m). L'étude du matériel issu de ces structures n'ayant pas été réalisée, il n'est pas possible d'aller plus loin dans l'interprétation ou de vérifier cette hypothèse.

Cependant, la présence de petites concentrations à proximité de sépultures contraste avec ces dernières. Elles correspondent davantage à des rejets propres à l'utilisation et à l'entretien d'une seule tombe. La présence de mobilier brûlé, dans certaines d'entre elles, semble attester d'une utilisation le jour ou les jours suivants la crémation et l'enterrement. Toutefois, la présence d'objets non brûlés et systématiquement brisés atteste d'autres pratiques funéraires lors de visites ou de cérémonies commémoratives. Dans l'une d'elles ont été retrouvés des os animaux, mais leur étude n'a malheureusement pas été réalisée.

Cinq structures contiennent très peu de mobilier (entre cinq et six fragments de céramique ou de verre).

Au vu des éléments retrouvés, l'hypothèse retenue à ce jour est celle de zones de rejets marquant l'utilisation du lieu sépulcral par la communauté des vivants lors de la crémation, mais également au fil du temps, des recueils, et des cérémonies.

LA CÉRAMIQUE

La fouille de la nécropole a permis de recueillir un total de 15 166 tessons correspondant à un nombre minimal d'individus de 834.

Du fait de la diversité des différents ensembles archéologiques, l'étude du mobilier a été effectuée sous différentes approches : chronologique, fonctionnelle et rituelle.

L'observation attentive des différentes poteries a permis de distinguer des traitements particuliers liés aux rituels funéraires.

LE MOBILIER CÉRAMIQUE DES TOMBES À CRÉMATION

La grande majorité du mobilier correspond à la seconde moitié du II^e s. et au III^e s. apr. J.-C. Il est marqué par l'importance de productions céramiques locales.

LES CÉRAMIQUES FINES

La famille des céramiques fines est illustrée par trois catégories de céramiques : les sigillées, les céramiques à revêtement argileux et les céramiques métallescentes. Cette famille est représentée au sein des structures funéraires par un peu plus de 10 %.

Les céramiques sigillées

Les céramiques sigillées peuvent être distinguées en deux groupes techniques différents, selon l'origine supposée des productions. Ainsi, on distingue la présence de céramiques sigillées originaires des ateliers du sud de la Gaule et des céramiques sigillées provenant des ateliers du nord-est de la Gaule. Dans les deux cas, il s'agit d'une production standardisée de céramiques fines très bien connue. Alors que les productions méridionales inondent le marché dès l'époque tibérienne jusqu'au milieu du I^{er} s. (Curle, 1911 ; Ritterling, 1913 ; Hermet, 1934 ; Dragendorff, 1981 ; Oswald, Pryce, 1984), les premières productions des ateliers du nord-est de la Gaule sont attestées à partir de 60-80 apr. J.-C., suite à l'installation de potiers tel que *Saturninus* et *Satto* (Lutz, 1970). Le répertoire typologique reste similaire à celui des ateliers du sud de la Gaule. Cependant, ces productions se différencient par la couleur de la pâte et le répertoire décoratif. La production cesse dans la plupart des ateliers vers le milieu du I^{er} s. apr. J.-C. Les ateliers argonnais font exception en perdurant jusqu'au V^e s. Bien que les céramiques sigillées restent un marqueur chronologique important des sites antiques, elles sont très peu représentées dans les dépôts à crémation des horizons 2 et 3. En effet, on ne compte que 27 fragments correspondant à un NMI de 6, tous retrouvés dans des tombes à dépôt en terre-libre à ossements dispersés.

Les céramiques à revêtement argileux

Les céramiques à revêtement argileux sont caractéristiques du nord-est de la Gaule. Cette production se distingue par une pâte rouge à ocre recouverte d'un revêtement argileux fin de couleur noire ou orange selon l'atmosphère de cuisson. Les productions issues des ateliers de Cologne sont caractérisées quant à elles par l'emploi d'une pâte blanche et d'un revêtement bleu-noir (Vilvorder, 1999, p. 105-110). Le répertoire typologique est imprégné par la tradition indigène. Les formes recueillies au cours de la fouille de la nécropole correspondent majoritairement à des gobelets de type Niederbieber 33 et des pots de type Niederbieber 32. Le début de la production est attesté dès la fin du I^{er} s. jusqu'au III^e s. apr. J.-C. (Vilvorder, 1999, p. 73-76). Les trois quarts des céramiques fines sont représentés par cette catégorie (369 Nb/44 NMI). Par la suite, elle est progressivement remplacée par la céramique métallescente.

Les céramiques métallescentes

Cette production se caractérise par un engobe gris à noir à aspect métallescent. Les céramiques sont généralement produites en pâte rouge, à l'exception des poteries provenant des ateliers argonnais où les productions métallescentes se

différencient par une pâte cuite en atmosphère réductrice. Le répertoire typologique est semblable à celui des céramiques à revêtement argileux avec une prédominance des gobelets de type Niederbieber 33. Cette production débute au III^e s. parallèlement aux productions à revêtement argileux. Par la suite, seuls les ateliers de Trèves et de la vallée de l'Argonne perdurent jusqu'au milieu du IV^e s. (Vilvorder, 1999, p. 75-76). Elle est faiblement représentée dans les dépôts primaires et secondaires des sépultures avec seulement 48 fragments pour 9 NMI.

LES CÉRAMIQUES COMMUNES

La présentation des quantités de céramiques par catégorie permet de mettre en évidence l'importance des céramiques communes dans les dépôts funéraires (primaires et secondaires) quel que soit le type de tombe (tabl. IV).

Les céramiques communes rugueuses

Au sein de cette grande famille des céramiques communes, les céramiques rugueuses sont majoritairement représentées. On dénombre un total de 3 546 fragments pour 368 NMI sur la totalité du site. Ainsi, au sein des structures funéraires, ce seul groupe représente à lui seul plus de la moitié des céramiques recueillies. Ce groupe technique se caractérise par une cuisson en atmosphère oxydante et une pâte non calcaire, contenant une forte concentration de dégraissants sableux. La composition de ces pâtes prédestine les céramiques à un emploi culinaire en milieu d'habitat. Cette production est typique de la Moselle rhénane. Les principaux sites producteurs sont les ateliers de la vallée d'Urmitz qui ont inondé le marché dès le début du III^e s. apr. J.-C. (Oelmann, 1914). On constate également la présence d'ateliers locaux tels que Mittelbronn (Lutz, 1959) et Florange/Daspich (Legendre *et al.*, 1987) dont les productions sont attestées dès la seconde moitié du II^e s. (Feller, Hoerner, 1994). Le répertoire typologique (fig. 26) associé à ce groupe technique se compose de formes fermées (cruches, pots) et de formes ouvertes (écuelles, coupes et couvercles).

Les céramiques communes claires

On retrouve également associée aux céramiques rugueuses, une catégorie de céramiques à pâte calcaire cuite en atmosphère oxydante. Ce groupe compte un total de 5 066 tessons pour 235 NMI sur la totalité du site. Toutefois, cette catégorie représente moins d'un tiers du mobilier céramique recueilli dans les tombes à crémation. Le répertoire typologique associé à ce groupe de pâte est sensiblement similaire à celui des céramiques rugueuses. La composition de ces pâtes riches en calcaire les voue au service.

Les céramiques communes sombres

Ce groupe technique, bien que similaire de par la composition macroscopique des pâtes aux céramiques communes claires, se distingue par une cuisson en atmosphère réductrice. Il s'agit d'une catégorie minoritaire représentée par seulement 130 fragments.

Les céramiques communes à engobe blanc

Seuls trois structures funéraires contenaient des fragments de céramique à engobe blanc (St. 202, St. 205 et St. 220). Cette production se caractérise par la présence d'un engobe de couleur crème déposé sur la paroi externe. Le répertoire typologique correspond principalement à des formes fermées (cruche et pot). La pâte de couleur orange fine, contient peu de dégraissants. Cette catégorie se retrouve dans des contextes du I^{er} s. et du II^e s. apr. J.-C.

LE SERVICE FUNÉRAIRE : RÉPERTOIRE TYPOLOGIQUE

Le service funéraire se compose, dans la majeure partie des cas, d'un élément en céramique fine accompagné de céramiques communes (écuelles, coupes et pots) et parfois d'éléments du service à liquide (cruches et amphores). Le vase ossuaire, lorsqu'il est présent, correspond généralement à une urne de type Niederbieber 105. Ce contenant de forme tronconique se distingue par une base étroite, un large épaulement et un bord rentrant.

Les céramiques fines

Ce groupe peut être scindé en deux. La présence dans les tombes de formes ouvertes typiquement romaines en céramique sigillée peut être rapprochée de celle des formes fermées (gobelet) correspondant à la tradition indigène produites en céramique à revêtement argileux et métallescent.

Alors que les tombes à dépôt en terre-libre à ossements dispersés présentent une grande diversité de formes en céramique fine, les autres types de tombes se distinguent par l'importance prise par les céramiques de tradition indigène (gobelets de type Niederbieber 32 et 33, le pot de type Hees 3).

Les céramiques communes

Le répertoire typologique des céramiques communes se compose de formes récurrentes et sériées.

Les écuelles

Cette forme se caractérise par une paroi haute et un fond plat. Le bord ainsi que l'inclinaison de la panse diffèrent selon les formes. Bien que le type Gose 469 soit illustré dans différents groupes techniques, certaines formes n'ont été produites qu'en céramique rugueuse. C'est le cas des écuelles de type Niederbieber 112 et 113. On dénombre un total de 190 individus correspondant à 40,5 % des céramiques communes.

Les coupes

La forme des coupes reste similaire d'un exemplaire à l'autre. La forme globale tronconique se caractérise par une base étroite à fond plat (type Gose 486). Ce type de pied permet une bonne préhension pour une utilisation en tant que coupe, mais également en tant que couvercle. La forme Niederbieber 104 se caractérise, quant à elle, par un large bord rentrant. Cette forme est généralement produite en céramique rugueuse. On compte 133 individus correspondant à 27,2 % des céramiques communes.

Tabl. IV – Les catégories céramiques en fonction du mode de dépôt : com., commune.

Type de dépôt	Sigillée		Revêtement argileux		Métallescente		Com. claire		Com. rugueuse		Com. sombre		Com. engobe blanc		CNT		Amphore		Matériel architectural		Total Nb	Total NMI
	Nb	NMI	Nb	NMI	Nb	NMI	Nb	NMI	Nb	NMI	Nb	NMI	Nb	NMI	Nb	NMI	Nb	NMI	Nb	NMI		
vase ossuaire, ciste, coffret			55	6	3	2	157	5	522	20					1		11	3	2		751	36
double ossuaire			103	10	27	2	202	19	869	81	5		82	3	5	1	31	1	1		1325	117
ossements dispersés	27	6	211	28	18	5	1438	139	1687	208	125	17	15		27		33	3	3	1	3600	407
Total	27	6	369	44	48	9	1797	163	3078	309	130	17	97	3	33	1	75	7	6	1	5676	560
% NMI / catégorie	1,07		7,86		1,61		29,11		55,18		3,04		0,54		0,18		1,25		0,18			
% NMI / famille	87,86																					
	10,54																					

Les pots

La forme générale se compose d'une base étroite à fond plat, d'une panse globulaire et d'un bord déversé. Certaines formes se distinguent par un bord bifide et mouluré (type Niederbieber 89). Cette forme particulière du bord permet à ce dernier de recevoir un couvercle. On retrouve 112 NMI correspondant à 23 % des céramiques communes.

Les cruches

Cette forme est très peu représentée dans le mobilier céramique provenant des tombes à crémation. On ne dénombre que 8 NMI répartis dans différents types de structures, que ce soit dans des tombes à dépôt en vase ossuaire (St. 242 et St. 279), à double « ossuaire » (St. 202 et St. 220) et dans des tombes à dépôt en terre-libre à ossements dispersés (St. 15, St. 27, St. 33 et St. 37).

Les amphores

Cette catégorie de contenant est associée au transport des aliments solides et liquides. La présence d'amphores fragmentaires au sein des dépôts funéraires peut être rattachée à la pratique du repas funéraire. Seules quatre tombes comportent des exemplaires d'amphores dont la majorité correspond à des amphores rhénanes.

Interprétation

Le service des liquides

Dans cette nécropole, les vases liés au service des liquides (gobelet en céramique fine, cruche et amphore) ne représentent que 3 % du mobilier retrouvé dans les tombes à crémation. Généralement, les nécropoles antiques s'illustrent par une présence plus importante de ce type de mobilier céramique (Tuffreau-Libre, 1989, p. 205-222).

La sériation des vases

L'intérêt primordial de l'étude du mobilier de cette nécropole rurale se retrouve dans la constante des céramiques communes. Les céramiques rugueuses sont omniprésentes dans les tombes à crémation quel que soit leur type. Les pâtes similaires laissent suggérer l'existence d'un centre de production proche ou bien la présence sur la nécropole d'une « boutique » alimentée par un unique centre de production. Seule une étude chimique des compositions des pâtes à échelle régionale permettrait d'identifier les différents types d'argiles et, par la même, les centres de production.

LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

DÉPÔTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE (tabl. V)

Le dépôt primaire correspond au mobilier disposé avec le défunt sur le bûcher funéraire. Les céramiques sont donc plus ou moins brûlées selon leur emplacement sur le bûcher.

Le dépôt secondaire correspond, quant à lui, à la disposition de mobilier avec les restes du bûcher ou du défunt dans la tombe.

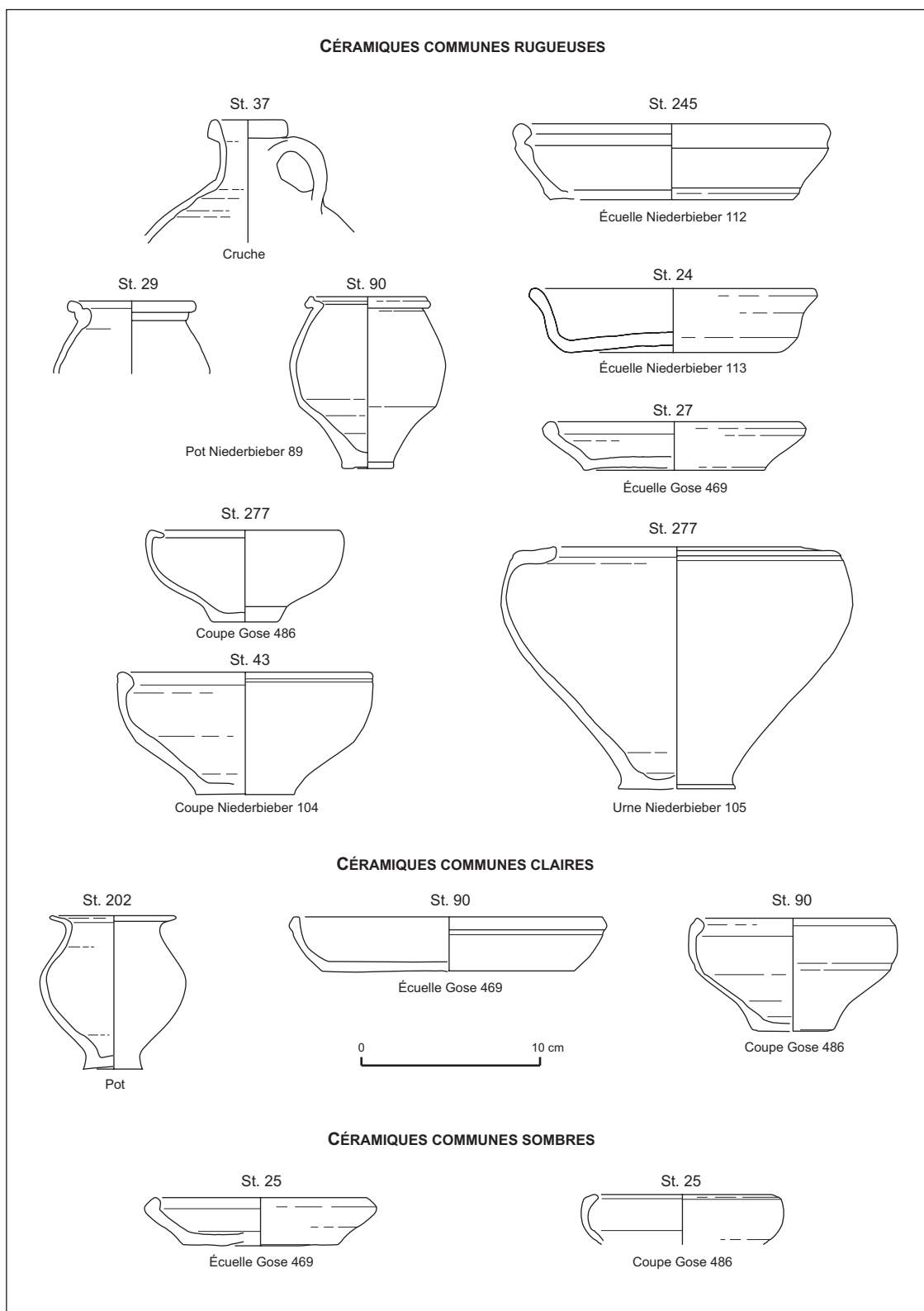


Fig. 26 – Répertoire typologique des céramiques communes (DAO : B. Commerçon, Arkémine).

Tabl. V – Le mobilier céramique des dépôts primaires et secondaires.

Structure	Dépôt primaire NMI	Dépôt secondaire NMI	Total NMI	% dépôt primaire	% dépôt secondaire
248		1	1		100
278		4	4		100
235		6	6		100
237		1	1		100
241		1	1		100
242		3	3		100
245		3	3		100
252		2	2		100
28		7	7		100
31		5	5		100
39		2	2		100
85		1	1		100
279	1	12	13	8	92
16	1	8	9	11	89
49	3	13	16	19	81
15	6	23	29	20	80
33	1	4	5	20	80
37	4	13	17	23	77
30	3	8	11	27	73
277	1	2	3	33,3	66,6
17	2	4	6	33,3	66,6
21	9	13	22	40	60
24	9	14	23	40	60
29	10	15	25	40	60
218/222	11	12	23	48	52
25	13	14	27	48	52
27	33	36	69	48	52
34	26	24	50	52	48
26	10	9	19	53	47
172	10	9	19	53	47
90	7	6	13	54	46
202	15	12	27	55	45
13	4	3	7	57	43
220	23	15	38	60	40
19	3	2	5	60	40
18	12	7	19	63	37
86	12	4	16	75	25
280	1		1	100	
240	1		1	100	
46	2		2	100	

La présence de ces deux types de dépôt dans les structures évoque la pratique des doubles funérailles (Bel dir., 2002, p. 83). Dans un premier temps, la crémation correspond à un rite d'exclusion du mort du monde des vivants, à la purification du corps en décomposition par le feu. Dans un second temps, l'ensevelissement des restes calcinés du défunt, ainsi que du mobilier qui l'accompagnait lors de la crémation, correspond à un rite d'intégration du mort dans « son statut de l'au-delà ». Il s'agit donc de deux étapes dans le temps et dans l'espace.

Les tombes à dépôt en vase ossuaire contiennent peu de céramiques. Il s'agit essentiellement de dépôts secondaires, à l'exception de trois structures (St. 279, St. 280 et St. 240) qui contiennent chacune un individu brûlé correspondant à un dépôt primaire.

Bien que les quantités de céramiques varient entre les différentes tombes à double « ossuaire », les proportions entre dépôt primaire et dépôt secondaire sont similaires.

Les tombes à dépôt en terre-libre à ossements dispersés présentent de multiples cas que ce soit au niveau quantitatif

ou proportionnel. Le taux de dépôt primaire est généralement inférieur ou égal à la moitié du mobilier. On remarque tout de même quelques exceptions. Les structures St. 28, St. 31, St. 39, St. 85 et St. 205 comportent uniquement un dépôt secondaire. Alors que, inversement, les structures St. 45 et St. 175 sont composées principalement d'un dépôt primaire.

LE BRIS VOLONTAIRE ET LES INCISIONS

L'observation des céramiques a permis de constater la pratique d'un bris volontaire lors des rites de crémation et d'ensevelissement. En ce qui concerne les dépôts primaires, la plupart des céramiques prélevées dans les structures étaient brisées et incomplètes. Certains remontages entre deux tessons inégalement brûlés et même, dans certains cas, entre un tesson brûlé et un tesson intact ont permis de mettre en évidence ce bris avant la crémation du défunt. Les céramiques provenant des dépôts secondaires sont très rarement entières. De ce fait, on peut également envisager la pratique d'un bris lors de l'ensevelissement du défunt.

Cette pratique est observée dans tous les types de tombes à crémation, mais semble davantage caractériser les tombes à dépôt en terre-libre à ossements dispersés.

Dans le cas de la fosse à offrandes St. 77, on observe également des incisions sur les vases en sigillée. Ces incisions concernent trois assiettes de type Dragendorff 18/31, quatre assiettes de type Dragendorff 15/17, un bol de type Ritterling 8 et deux bols de type Dragendorff 24/25. Ce type de traitement du mobilier a également été observé en Angleterre sur la nécropole de Ospringe (Tuffreau-Libre, 2001, p. 184 ; Whiting *et al.*, 1931).

L'interprétation de ces pratiques est multiple et souvent dépendante des interprétations ethnologiques. Rendre les céramiques inutilisables leur enlève leur utilité première liée à la vie quotidienne afin de les requalifier en tant qu'objet funéraire. Elles changent ainsi de fonction, ce qui peut être rapproché de la pratique de la crémation qui permet le passage entre le monde des vivants et le monde des morts (Tuffreau-Libre, 2001, p. 184).

ROMANISATION ET TRADITION INDIGÈNE

Le répertoire de formes illustrées sur la nécropole permet de distinguer deux tendances. Le mobilier issu de la fosse à offrandes St. 77, liée à la tombe à crémation St. 205, présente un service funéraire romain correspondant à l'horizon 1. On constate que les céramiques fines ainsi que les amphores sont importées du sud de la Gaule. Le mobilier se compose principalement de formes d'un service à liquide.

A *contrario*, le service funéraire correspondant aux horizons 2 et 3 est représenté par des formes indigènes et régionales. Les importations sont absentes des services funéraires, alors que sur les sites d'habitat elles sont attestées dès le milieu du 1^{er} s. apr. J.-C.

Il est intéressant de constater que, dans la plupart des nécropoles, la céramique sigillée, marqueur de la romanisation, n'apparaît dans les tombes qu'à partir du dernier quart du 1^{er} s. (Tuffreau-Libre, 2001, p. 181). L'absence de céramiques

sigillées et d'importations liées à la romanisation de la Gaule peut être mise en rapport avec la situation en milieu rural de la nécropole.

B. C.

LES RESTES ANIMAUX

L'étude des restes animaux a concerné 44 structures funéraires et représente une masse totale de 10 481 g pour un nombre total de restes de 20 264, soit un poids moyen des fragments osseux de 0,5 g (tabl. VI à VIII). La fosse à offrandes St. 77 a livré à elle seule 8 265 g d'os animaux brûlés (voir *supra*, p. 20), le restant provient pour l'essentiel des sépultures à crémation.

OFFRANDES PRIMAIRES OU SECONDAIRES

Neuf d'entre elles n'ont pas livré de restes osseux animaux, tandis qu'une tombe contenait uniquement des os animaux non brûlés (St. 202), et trois autres renfermaient les deux types de vestiges, brûlés et non brûlés (St. 28, St. 55 et St. 69). Parmi ces dernières, lorsque l'identification des restes non brûlés a été possible, il s'est avéré qu'il s'agissait dans les deux cas de restes d'équidé (St. 28 et St. 55). Dans la tombe 28, ce sont des fragments d'une incisive qui ont été retrouvés mêlés aux os humains brûlés, sans que l'on puisse dire si leur présence est intrusive ou volontaire. Dans le cas de la tombe 55, il s'agit d'un dépôt secondaire volontaire ; le dépôt carné a en effet été réalisé sur le dessus de la cavité ossuaire de la ciste et il s'agit d'un gros fragment d'os coxal (acétabulum et ilium) de 127 g. Ce traitement particulier réservé aux équidés connaît des comparaisons dans d'autres nécropoles. À Avenches « En Chaplix », C. Olive signale que les os de chevaux, qu'ils soient présents dans les sépultures à crémation ou dans les fosses, ne sont jamais brûlés (Castella *dir.*, 1999, p. 140-143) ; à Mécleuves, ce sont les deux seules tombes qui contenaient des os animaux non brûlés, ce qui confère au cheval un rôle symbolique différent.

LES ESPÈCES ANIMALES

Sur l'ensemble des dépôts osseux, le porc et la poule représentent les taxons les plus fréquents. Les bovidés (bœufs et caprinés) sont plus rares et sont le plus souvent associés au binôme porc-poule. Concernant l'âge d'abattage des porcs, l'étude a mis en évidence une représentation systématique d'animaux jeunes ou subadultes.

Dans la sépulture 218-222, l'étude ostéologique des restes fauniques a permis de reconnaître la présence d'au moins deux porcs, deux poules et un oiseau, ce qui peut être considéré comme un dépôt de qualité supérieure par rapport à d'autres. Trois autres sépultures se caractérisent par un dépôt alimentaire pouvant être considéré comme plus riche : St. 34 (porc : fragments de tête et de deux membres ; poule), St. 69 (porc : fragments de deux membres ; poule), St. 15 (bœuf ; porc : fragments de tête et de membres ; poule).

Tabl. VI – Quantification et détermination des espèces animales par sépulture (tombes 13 à 34) :
NR, nombre de restes ; PR, poids des restes ; Pm, poids moyen.

Tombe	Type de dépôt	Espèces	NR	PR (g)	Pm (g)
13	« double ossuaire »	Bœuf	4	15,3	3,8
		Grand mammifère	3	12,7	4,2
		Mammifère de taille moyenne	5	5	1,0
15	terre-libre	Bœuf	8	18,8	2,4
		Suiné	13	12,1	0,9
		Poule	9	0,9	0,1
		Grand mammifère	11	29,3	2,7
16	terre-libre	Mammifère de taille moyenne	70	24,2	0,3
		Suiné	5	1,9	0,4
		Poule	2	0,9	0,5
		Indéterminé	32	4,8	0,2
17	terre-libre	Suiné	12	8,9	0,7
		Poule	14	9	0,6
		Mammifère de taille moyenne	170	65,7	0,4
18	terre-libre	Suiné	11	4,2	0,4
		Poule et oiseau	4	0,1	0,0
		Mammifère de taille moyenne	70	11,6	0,2
19	terre-libre	Bœuf	7	22,1	3,2
		Capriné	2	3,8	1,9
		Poule	4	0,8	0,2
		Mammifère de taille moyenne	90	52	0,6
21	terre-libre	Suiné	3	0,3	0,1
		Poule	4	0,1	0,0
24	terre-libre	Bovidé indéterminé	1	0,9	0,9
		Suiné	44	81,3	1,8
		Poule	5	0,1	0,0
		Mammifère de taille moyenne	250	146	0,6
25	terre-libre	Suiné	9	1,4	0,2
		Oiseau indéterminé	1	0,1	0,1
		Mammifère de taille moyenne	43	4,3	0,1
26	double ossuaire	Suiné	2	4,6	2,3
		Mammifère de taille moyenne	32	23,9	0,7
		Indéterminé	3	2,3	0,8
27	terre-libre	Suiné	7	5	0,7
		Poule	4	0,7	0,2
		Micromammifère	2	0,1	0,1
		Mammifère de taille moyenne	102	32,6	0,3
28	terre-libre	Suiné	2	1	0,5
		Équidé (non brûlé)	1	2,7	
		Mammifère de taille moyenne	14	4,5	0,3
29	terre-libre	Indéterminé	4	4,6	1,2
30	terre-libre	Mammifère de taille moyenne	10	0,8	0,1
31	terre-libre	Indéterminé	6	1,4	0,2
33	terre-libre	Suiné	14	10,9	0,8
		Mammifère de taille moyenne	60	12	0,2
34	coffret	Suiné	27	24	0,9
		Poule	6	2,9	0,5
		Mammifère de taille moyenne	183	71,4	0,4

Tabl. VII – Quantification et détermination des espèces animales par sépulture (tombes 37 à 242) :
NR, nombre de restes ; PR, poids des restes ; Pm, poids moyen.

Tombe	Type de dépôt	Espèces	NR	PR (g)	Pm (g)
37	terre-libre	Suiné	6	0,3	0,1
		Poule et Oiseau	9	1,2	0,1
		Mammifère de taille moyenne	70	6,1	0,1
39	terre-libre	Mammifère de taille moyenne	12	1	0,1
46	terre-libre	Mammifère de taille moyenne	1	10,3	10,3
49	terre-libre	Suiné	5	2,8	0,6
		Poule	1	0,1	0,1
		Mammifère de taille moyenne	44	13,6	0,3
55	ciste	Suiné	3	0,9	0,3
		Équidé (non brûlé)	1	127	
68	ciste	Bœuf	1	1,1	1,1
		Indéterminé	2	0,6	0,3
69	ciste	Suiné	7	23,1	3,3
		Poule	1	0,7	0,7
		Grand mammifère (non brûlé)	1		
		Mammifère de taille moyenne	28	14,7	0,5
85	terre-libre	Capriné	1	2,4	2,4
		Suiné	16	3,1	0,2
		Poule	2	0,1	0,1
		Mammifère de taille moyenne	358	101,4	0,3
86	terre-libre	Capriné	2	1,9	1,0
		Suiné	8	2,8	0,4
		Poule	2	0,1	0,1
		Mammifère de taille moyenne	208	60,9	0,3
90	terre-libre	Poule et oiseau	8	1,4	0,2
		Mammifère de taille moyenne	10	3,2	0,3
172	terre-libre	Capriné	1	0,1	0,1
		Suiné	49	55,2	1,1
		Mammifère de taille moyenne	165	57,9	0,4
		Indéterminé	22	3,1	0,1
175	terre-libre	Suiné	4	12,5	3,1
		Oiseau	2	0,1	0,1
		Mammifère de taille moyenne	16	3,7	0,2
202	double ossuaire	Mammifère de taille moyenne (non brûlé)	4	1,3	
205	terre-libre	Capriné	4	3,8	1,0
		Suiné	6	4,7	0,8
		Mammifère de taille moyenne	544	156,6	0,3
218-222	terre-libre	Suiné	38	82	2,2
		Poule	17	5,3	0,3
		Oiseau indéterminé	20	2,1	0,1
		Mammifère de taille moyenne	972	227,1	0,2
		Indéterminé	3	0,9	0,3
220	double ossuaire	Poule	32	13,4	0,4
		Mammifère de taille moyenne	4	1,2	0,3
		Indéterminé	11	2,1	0,2
240	ciste	Indéterminé	5	0,1	0,0
241	ciste	Suiné	11	10,9	1,0
242	ciste	Suiné	1	7	7,0

Tabl. VIII – Quantification et détermination des espèces animales par sépulture (tombes 245 à 282) : NR, nombre de restes ; PR, poids des restes ; Pm, poids moyen.

Tombe	Type de dépôt	Espèces	NR	PR (g)	Pm (g)
245	ciste	Mammifère de taille moyenne	19	4,3	0,2
248	vase ossuaire	Suiné	7	14,4	2,1
		Indéterminé	3	5,3	1,8
277	vase ossuaire	Poule	1	0,4	0,4
		Indéterminé	1	0,4	0,4
280	terre-libre ?	Poule	1	0,3	0,3
282	vase ossuaire	Mammifère de taille moyenne	2	2,2	1,1
		Suiné	2	2,7	1,4
		Mammifère de taille moyenne	3	2,8	0,9
		Indéterminé	13	9,6	0,7

LA COLORATION DES FRAGMENTS OSSEUX

Une différence de coloration des os a été observée en fonction du mode de dépôt : les fragments osseux provenant des sépultures en terre-libre à ossements dispersés (avec résidus de crémation) sont majoritairement de couleur gris-bleu, tandis que ceux provenant des tombes en contenant (vase ossuaire ou ciste) présentent une coloration à dominante gris-blanc.

LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

La majorité de restes n'a pu être mise en relation avec d'éventuels rites funéraires autres que le dépôt d'offrandes, sauf peut-être dans la tombe 218-222 où des brûlures partielles et différents stades d'ustion ont été observés, en particulier au niveau de l'articulation huméro-radiale d'un porc. En contexte domestique ce type de brûlures aurait sans hésitation été mis au compte de la cuisson des aliments à la flamme. On ne peut donc pas écarter totalement l'idée d'une consommation, peut-être dans le cadre d'un repas funéraire pris par les vivants.

Ces résultats sont compatibles avec ce que l'on observe généralement dans les nécropoles du nord de la Gaule (Lepetz, 1996) : prédominance du porc et de la poule, déclin de la part des caprinés au long de la période romaine, rareté du bœuf et du cheval.

Quelques éléments sont cependant novateurs, ils sont illustrés non pas dans les sépultures à crémation mais dans les fosses à offrandes (voir *supra*, p. 20) :

- la présence du lièvre, qui est anecdotique dans le domaine funéraire gallo-romain. Notons cependant sa présence dans « des fosses diverses et dépôts d'offrandes » de la nécropole d'En Chaplix à Avenches (Castella dir., 1999, p. 143). Ces structures sont datées de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. et du premier tiers du II^e s. apr. J.-C. Ces restes de lièvres étaient par ailleurs associés à des restes de poissons.

- la présence du poisson est également remarquable. Outre dans la nécropole d'Avenches, ce taxon est identifié dans des

crémations à Augst (Bâle, Suisse) et *Vindonissa* (Argovie, Suisse) (Petrucci-Bavaud, Veszeli, 1999).

Enfin, dans le nord de la Gaule, la poule prend généralement la première place dans les offrandes alimentaires, et ce au détriment du porc, au cours des III^e s. et IV^e s. apr. J.-C., ce qui ne semble pas se vérifier à Mécleuves dans les sépultures de la première moitié du III^e s. apr. J.-C.

O. P.

LES VESTIGES OSSEUX HUMAINS

LA POPULATION

Il s'agit principalement de tombes individuelles, une seule sépulture (St. 220) renfermait les vestiges osseux d'au moins deux individus de taille adulte, reconnus grâce à la présence de doublons et à une différence de robustesse des deux sujets. La population se compose donc d'au moins 50 sujets répartis comme suit (tabl. IX) :

- 1 périnatal,
- 1 individu immature (*Infans II*),
- 5 adultes jeunes,
- 17 adultes jeunes ou matures,
- 1 adulte mature,
- 3 adultes matures ou âgés,
- 21 individus de taille adulte,
- 1 sujet d'âge indéterminé.

L'individu immature, dont l'âge au décès se situe entre 7 et 9 ans, est le seul enfant retrouvé au sein de la nécropole (St. 46), excepté le périnatal inhumé (St. 83). Cette quasi-absence d'enfants laisse à penser qu'ils devaient subir un traitement différentiel, et/ou que leurs restes étaient enterrés dans un autre secteur, voire dans une autre nécropole que celle des adultes. Cette sépulture est par ailleurs associée à une petite fosse à offrandes lui conférant un statut particulier (St. 45).

Il n'a pas été possible de réaliser de diagnose sexuelle à partir des critères observables sur les os coxaux. Certains os présentaient des degrés de robustesse assez marqués, ce qui nous a permis en partie de différencier la présence des deux individus au sein du dépôt 220, l'un étant gracile et l'autre plus robuste. Cette tombe est caractérisée par un double ossuaire, les os étant présents dans le vase ossuaire mais également dans la fosse, avec dans les deux cas la présence de résidus de crémation. L'individu gracile a été reconnu dans le vase ossuaire, en revanche le sujet robuste n'y a pas été identifié, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'il en est absent. En revanche, ils sont tous les deux présents dans la fosse. La présence des deux sujets a également été mise en évidence par la reconnaissance de doublons (os du carpe et atlas).

Dans l'ensemble, cinq individus ont pu être reconnus comme graciles et neuf sujets sont robustes, dont trois pour lesquels cela est particulièrement marqué, ce qui permet d'avancer l'hypothèse d'une probable masculinité.

Les éléments pathologiques sont assez rares : on dénombre quelques cas d'arthrose, principalement sur des vertèbres (St. 29, St. 220, St. 282), mais également au niveau du genou (sur une patella : St. 277). L'individu de la St. 29 présente également une carie sur une racine de monoradiculée. L'adulte jeune de la tombe 26 présente des traces de périostite sur des fragments d'humérus.

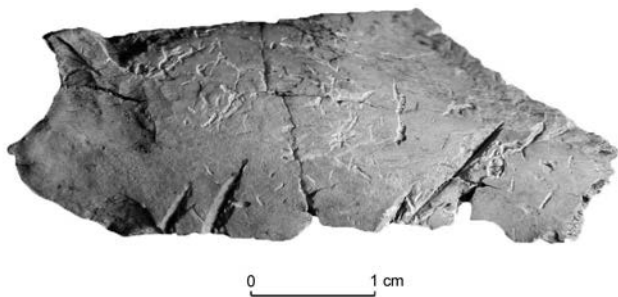


Fig. 27 – Traces d'entailles sur un fragment de fémur humain de la St. 15 (cliché : M.-J. Ancel, Archeodunum).

Ce type d'observation n'est pas facile à réaliser sur les os brûlés du fait de la fragmentation, de la déformation et de l'absence de certaines pièces osseuses. Cependant, l'observation des ossements recueillis dans la tombe 15 nous a permis de constater la présence d'entailles sur un fragment de fémur humain (fig. 27). La répétitivité des traces sur un si petit fragment peut, dans un premier temps, signifier que leur présence n'est pas accidentelle. Vraisemblablement, il y a donc eu des coups portés sur cette région anatomique, réalisés avec un objet tranchant et dont les motifs et les conséquences nous sont inconnus (information orale : S. Thiol, archéo-anthropologue Inrap).

LES REPRÉSENTATIONS PONDÉRALES

Sont exclues de ces observations les structures jugées trop perturbées (états de conservation 3 et 4), pour lesquelles nous ne sommes pas sûres de posséder la totalité du dépôt osseux initial.

Concernant les tombes individuelles accueillant les restes d'individus adultes, nous obtenons un poids moyen total de 539,6 g avec un poids minimal de 91,7 g et un maximal de 1 455,7 g (tabl. X). La structure 39 n'accueillait que 1,6 g d'os ce qui laisse envisager une autre fonction, peut-être une fosse à cendres.

Les dépôts à double ossuaire sont les plus fournis avec une moyenne de 1 141,9 g (3 tombes), tandis que les dépôts en ciste enregistrent les poids les plus faibles, avec une moyenne de 374,6 g (11 tombes). Pour les dépôts en terre-libre, nous obtenons une valeur moyenne de 545,5 g (23 tombes). Seules deux tombes présentent un dépôt unique en vase ossuaire, elles contiennent 459,5 g et 479,7 g d'os. Celle en coffret renferme quant à elle 571,4 g d'os.

La tombe double (St. 220) fait partie de celles qui contiennent plus de 1 kg d'os, mais certains dépôts osseux individuels sont plus fournis. Elle est par ailleurs caractérisée par un dépôt à double ossuaire associant un vase en céramique et en dépôt en terre-libre à ossements dispersés. L'importance de la masse de son dépôt osseux est donc plus probablement liée au mode de dépôt choisi qu'à la présence de deux individus.

La différence de quantité d'os déposés dans la tombe est davantage liée au mode de dépôt et probablement au mode de ramassage sur le bûcher, puisque les tombes pour lesquelles la masse d'ossements est la plus faible correspondent à celles où les os ont été débarrassés des résidus de crémation (tombes en ciste et en vase ossuaire). Cela revient à dire que lorsque les

os sont triés, ils sont ramassés en moins grand nombre que lorsqu'ils sont ramassés avec l'ensemble des résidus issus du bûcher.

L'individu immature est faiblement représenté avec 63,4 g d'os (St. 46). Si nous possédons plusieurs valeurs de référence pour les sujets adultes, les données sont en revanche plus rares pour les enfants. Des observations ont été faites par M. Trotter, B. B. Hixon et R. R. Peterson, qui obtiennent une moyenne de 1 225 g pour les sujets entre 3 et 13 ans (Trotter, Hixon, 1974) ; mais leurs résultats sont difficilement exploitables en l'état (Lenorzer, 2006, p. 176). Les valeurs sont nécessairement inférieures aux poids théoriques des sujets adultes=et, dans le cadre de notre étude, le poids de l'individu de la tombe 46 est faible et non représentatif de la globalité du squelette. Il reste cependant délicat d'utiliser cette valeur telle quelle, étant donné que cette tombe a été perturbée par la pelle mécanique lors du décapage et qu'une partie du dépôt osseux initial a probablement été perdue.

L'ensemble de ces valeurs pondérales ne concerne que la part des os humains, mais la plupart des dépôts osseux (40 x 46) contenaient également des os animaux brûlés. La quantité d'os animaux brûlés est assez variable (mini. : 0,1 g ; maxi. : 400,8 g) et ne semble pas liée au type de dépôt²⁴. Si la quantité d'os animaux est parfois très importante, voire dans deux cas identique (St. 205) ou supérieure (St. 218-222) à la quantité d'os humains, cela reste proportionnel à la masse totale composant le dépôt osseux et ne modifie pas les observations faites précédemment.

Ces résultats montrent – comme c'est généralement le cas dans les sépultures secondaires à crémation – que seule une partie du squelette est déposée dans la sépulture.

Le tri des fragments osseux en fonction de leur région anatomique permet de constater de manière systématique une sous-représentation des éléments du tronc (tabl. XI). La valeur de référence de la part du tronc sur le poids total d'un squelette est de 17 % (Lowrance, Latimer, 1957 ; Krogman, 1978) avec un écart acceptable allant de 10 % à 24 % (Duday *et al.*, 2000, p. 21-22). Ici, toutes les valeurs sont inférieures à 10 %. La faible présence des éléments du tronc dans ces tombes découle principalement de leur forte fragmentation qui rend plus difficile leur détermination (en moyenne les fragments osseux provenant du tronc pèsent aux alentours de 0,2 g). Ce phénomène de sous-représentation du tronc est récurrent dans une majorité de nécropoles antiques – mais également de l'âge du Bronze (Prouin, 2007) – et a été interprété par certains chercheurs comme une conséquence directe de la plus ou moins bonne conservation des vertèbres lors du processus de crémation (voir notamment Duday *et al.*, 2000 ; Mordant, Depierre dir., 2005, p. 194). Ce phénomène peut également être interprété comme une conséquence directe de la conduite du bûcher ou de la manipulation des os lorsqu'ils sont encore chauds et donc fragiles, ce qui va conduire à une fragmentation plus importante des ossements, d'où peut-être également un taux d'esquilles importants dans certaines de ces sépultures.

24. Comme pour les os humains, la quantité d'os animaux déposée est directement liée au ramassage sur le bûcher, bien que les proportions soient généralement relatives à la quantité d'offrandes alimentaires brûlées avec le défunt.

Tabl. IX – Type de dépôt et population.

Structure	Horizon	Type de dépôt	NMI	Âge au décès	Robustesse	Sexe
13	3	«Double ossuaire»	1	Adulte jeune ou mature	Robuste	
15	3	Terre-libre	1	Adulte jeune ou mature	Robuste	
16	2	Terre-libre	1	Individu de taille adulte		
17	2	Terre-libre	1	Adulte jeune		
18	2	Terre-libre	1	Individu de taille adulte		
19	2	Terre-libre	1	Adulte jeune ou mature		
21	2	Terre-libre	1	Adulte jeune ou mature		
24	2	Terre-libre	1	Adulte jeune ou mature		
25	2	Terre-libre	1	Individu de taille adulte	Gracile	
26	3	Double ossuaire	1	Adulte jeune	Gracile	
27	2	Terre-libre	1	Adulte jeune ou mature		
28	3	Terre-libre	1	Individu de taille adulte		
29	2	Terre-libre	1	Adulte mature ou âgé		
30	2	Terre-libre	1	Adulte jeune		
31	2	Terre-libre	1	Adulte jeune ou mature		
33	2	Terre-libre	1	Individu de taille adulte		
34	3	Coffret	1	Adulte jeune ou mature		
37	2	Terre-libre	1	Adulte jeune ou mature		
38	R	Terre-libre	1	Adulte jeune ou mature		
39	2	Terre-libre	1	Indéterminé		
46	3	Terre-libre	1	<i>Infans II</i>		
49	3	Terre-libre	1	Adulte jeune ou mature	Gracile	
55	3	Ciste	1	Adulte jeune ou mature		
68	3	Ciste	1	Adulte jeune ou mature		
69	3	Ciste	1	Adulte jeune	Très robuste	Homme probable
83	R	Inhumation	1	Périnatal		
85	2	Terre-libre	1	Individu de taille adulte		
86	2	Terre-libre	1	Adulte jeune ou mature		
90	2	Terre-libre	1	Adulte jeune ou mature		
163	1	Terre-libre	1	Individu de taille adulte		
172	2	Terre-libre	1	Individu de taille adulte		
174	R	Terre-libre	1	Individu de taille adulte		
175	2	Terre-libre	1	Adulte jeune		
202	2	Double ossuaire	1	Individu de taille adulte		
205	1	Terre-libre	1	Individu de taille adulte		
218-222	3	Terre-libre	1	Individu de taille adulte	Gracile	
220	3	Double ossuaire	2	Individus de taille adulte	1 robuste et 1 gracile	
235	3	Ciste	1	Adulte jeune ou mature		
236	R	Ciste	1	Individu de taille adulte		
237	2	Ciste	/	/		
240	3	Ciste	1	Individu de taille adulte		

Tabl. IX (suite) – Type de dépôt et population.

Structure	Horizon	Type de dépôt	NMI	Âge au décès	Robustesse	Sexe
241	3	Ciste	1	Individu de taille adulte		
242	3	Ciste	1	Individu de taille adulte	Robuste	
245	2	Ciste	1	Adulte mature ou âgé		
246	3	Ciste	/	/		
248	3	Vase ossuaire	1	Individu de taille adulte	Robuste	
252	3	Ciste	1	Individu de taille adulte	Très robuste	Homme probable
263	R	Ciste	1	Individu de taille adulte		
271	R	Ciste	/	/		
277	2	Vase ossuaire	1	Adulte mature ou âgé		
278	3	Vase ossuaire	/	/		
279	2	Indéterminé	/	/		
280	3	Terre-libre ?	1	Adulte jeune ou mature	Très robuste	Homme probable
281	2	Indéterminé	/	/		
282	3	Vase ossuaire	1	Adulte mature	Robuste	
283	3	Indéterminé	/	/		
284	3	Indéterminé	/	/		
285	2	Indéterminé	/	/		
286	2	Indéterminé	/	/		

L'extrémité céphalique est généralement bien représentée (taux compris entre 10 % et 30 % du poids total), avec dans trois cas une valeur supérieure à celle de référence (20,4 %). Dans le cas des sépultures 55 et 245, ces valeurs (respectivement 34 % et 41,5 %) pourraient refléter un choix spécifique, d'autant plus que le taux d'esquilles est très faible, de même que celui du tronc. De plus, il s'agit de dépôts en ciste et, comme nous le verrons plus tard, il y a fréquemment un traitement différentiel de cette région anatomique dans ce type de tombe. Dans quatre cas cette valeur est comprise entre 28 % et 30 %, ce qui correspond également à une part importante : St. 68, St. 218-222, St. 235 et St. 242. Il s'agit dans trois cas de dépôts en ciste et dans un cas d'un dépôt en terre-libre.

Les membres sont généralement bien représentés, seules deux tombes présentent un déficit (St. 18 : 35,1 % et St. 38 : 29,2 %), qui peut en partie être compensé par un fort taux d'esquilles ou, dans le cas de la tombe 38, par un taux important de fragments crâniens. Enfin, une seule sépulture offre une sur-représentation des membres (tombe 252).

Dans l'ensemble, toutes les régions anatomiques sont représentées au sein de la tombe, sans que cela ne sous-entende un tri particulier de la part des opérateurs à la crémation, sauf peut-être dans les quelques cas particuliers mis en évidence et pour lesquels le type de contenant utilisé pour accueillir les vestiges osseux a pu jouer un rôle. La fouille en laboratoire de certains cistes et vases ossuaires va permettre d'apporter des informations complémentaires.

LES MODALITÉS DE DÉPÔT

Dans le cas des dépôts en terre-libre, la fouille par passes, réalisée sur le terrain, a montré qu'il n'y avait pas d'organisation

particulière à l'intérieur des fosses. Les os sont déposés avec les résidus de crémation sans tri préalable.

Au total treize sépultures ont pu être prélevées et fouillées en laboratoire, dont sept présentent des aménagements particuliers.

LES CISTES

La cavité ossuaire de la ciste 68 a été fouillée en cinq passes. La présence de gros fragments de crâne déposés sur le fond de la cavité semble relever d'un geste volontaire. La part de la tête dans ce dernier relevé représente un peu plus de 50 % du poids total comptabilisé pour celui-ci. Le reste du dépôt est principalement composé de fragments de diaphyses. Le même schéma a été observé lors de la fouille de la cavité ossuaire de la ciste 240, dans laquelle la part du crâne augmente considérablement dans le dernier relevé. La cavité ossuaire de la ciste 236 a été fouillée en huit passes. Les os sont présents dès l'ouverture et, ici encore, de gros fragments de crâne, accompagnés d'une charnière en fer, ont été déposés sur le fond de la cavité (fig. 28 et 29).

À l'intérieur de la cavité de la ciste 252, la présence de crâne est légèrement plus importante dans le fond que dans les niveaux supérieurs, bien que cela soit moins flagrant que dans les exemples précédents : il n'y a pas de gros fragments déposés sur le fond. Le tronc est quasiment absent de ce dépôt (1,3 % du poids total du dépôt osseux). Les membres supérieurs sont majoritairement représentés dans la partie inférieure de la cavité (R3 et R4), tandis que les membres inférieurs sont surtout présents dans la partie supérieure, entre autres par la présence de deux gros fragments d'os coxaux (R2).

Tabl. X – Les représentations pondérales.

Structure	Horizon	Type de dépôt	Poids des os humains en g	Poids des os animaux en g	Poids total des os en g
13	3	«Double ossuaire»	1455,7	33	1488,7
15	3	Terre-libre	798,5	85,3	883,8
16	2	Terre-libre	272,4	7,6	280
17	2	Terre-libre	662,4	83,6	746
18	2	Terre-libre	221,7	15,9	237,6
19	2	Terre-libre	633,8	78,7	712,5
21	2	Terre-libre	517,3	0,4	517,7
24	2	Terre-libre	690,2	228,3	918,5
25	2	Terre-libre	358,2	5,8	364
26	3	Double ossuaire	780,8	30,8	811,6
27	2	Terre-libre	1026,7	38,4	1065,1
28	3	Terre-libre	600,6	B : 5,5 et NB : 2,7	606,1
29	2	Terre-libre	464,7	4,6	469,3
30	2	Terre-libre	193,7	0,8	194,5
31	2	Terre-libre	384	1,4	385,4
33	2	Terre-libre	292,9	22,9	315,8
34	3	Coffret	571,4	98,3	669,7
37	2	Terre-libre	871,7	7,6	879,3
38	Romain	Terre-libre	687,3	0	687,3
39	2	Terre-libre	1,6	1	2,6
46	3	Terre-libre	63,4	10,3	73,7
49	3	Terre-libre	92,3	16,5	108,8
55	3	Ciste	221,1	B : 0,9 et NB : 127	222
68	3	Ciste	265,7	1,7	267,4
69	3	Ciste	780,9	49,2	830,1
85	2	Terre-libre	773,9	107	880,9
86	2	Terre-libre	761,5	65,7	827,2
90	2	Terre-libre	950,7	4,6	955,3
163	1	Terre-libre	66,8	0	66,8
172	2	Terre-libre	632,4	116,3	748,7
174	Romain	Terre-libre	43,3	0	43,3
175	2	Terre-libre	303,5	16,3	319,8
202	2	Double ossuaire	1189,2	NB : 1,3	1189,2
205	1	Terre-libre	169,8	165,1	334,9
218-222	3	Terre-libre	278,7	400,8	679,5
220	3	Double ossuaire	1058,5	16,7	1075,2
235	3	Ciste	292,1	0	292,1
236	Romain	Ciste	736	0	736
237	2	Ciste	/	/	
240	3	Ciste	576,7	0,1	576,8
241	3	Ciste	91,7	10,9	102,6
242	3	Ciste	121,1	7	128,1

Tabl. X (suite) – Les représentations pondérales.

Structure	Horizon	Type de dépôt	Poids des os humains en g	Poids des os animaux en g	Poids total des os en g
245	2	Ciste	335,8	4,3	340,1
246	3	Ciste	0	0	
248	3	Vase ossuaire	479,7	19,7	499,4
252	3	Ciste	520,9	0	520,9
263	R	Ciste	179,1	0	179,1
271	R	Ciste	/	/	
277	2	Vase ossuaire	459,5	0,8	460,3
278	3	Vase ossuaire	/	/	
279	2	Indéterminé	/	/	
280	3	Terre-libre ?	425,1	2,5	427,6
281	2	Indéterminé	/	/	
282	3	Vase ossuaire	249,2	15,1	264,3
283	3	Indéterminé	/	/	
284	3	Indéterminé	/	/	
285	2	Indéterminé	/	/	
286	2	Indéterminé	/	/	

LES VASES OSSUAIRES

Le vase ossuaire en céramique de la tombe 202 a été prélevé en bloc avec la « fosse » charbonneuse qui l'entourait (fig. 30). L'ensemble a été traité en laboratoire : le vase a été fouillé en trois passes et la tache charbonneuse en cinq passes. Comme nous pouvons le voir sur le cliché, il n'y a pas de résidus de crémation à l'intérieur du vase. Aucun agencement particulier des os n'a été observé. Seul le tronc est largement majoritaire dans la fosse : 77 % du poids total enregistré pour ce segment anatomique.

Le vase ossuaire en céramique de la tombe 277 a également pu être prélevé en bloc. Il a été fouillé en cinq passes. Les premiers fragments osseux apparaissent à environ 3 cm du col du vase, mais la véritable concentration osseuse est visible lors de la troisième passe, à environ 8 cm du col. Le crâne est principalement présent dans la partie supérieure du vase, alors que le fond accueille en majorité des fragments de diaphyses. Le tronc est peu présent à l'intérieur du contenant, il représente 1,5 % du poids total du dépôt osseux.

La tombe 248 contenait un vase ossuaire en céramique en mauvais état de conservation ; la partie supérieure du vase n'a pas pu être prélevée en bloc avec la partie inférieure. Cependant, les os prélevés sur le terrain (UP 32074) provenaient de la partie supérieure du vase et ont donc été considérés comme le premier relevé. Ici, les éléments de l'extrémité céphalique sont plus présents dans les premiers relevés (R1 à R3 : ils représentent environ 35 % du poids total obtenu pour ces relevés) qu'au fond du vase où ils ne représentent plus que 7 % (R4) et 1,8 % (R5). À l'inverse, les membres inférieurs sont mieux représentés dans les relevés 4 et 5, dans lesquels ils correspondent à 50 % et 62 % du poids total de ces prélèvements.

Dans le cas des sépultures associant un vase ossuaire en céramique et un dépôt en terre-libre à ossements dispersés – les deux contenant des résidus de crémation –, la fouille des vases en laboratoire a permis de voir que les os étaient dispersés dans la

matrice sédimentaire, et qu'il n'y avait pas véritablement d'amas osseux comme c'est souvent le cas dans ce type de sépulture : le comblement de la fosse et le comblement du vase sont similaires (St. 13, St. 26 et St. 220). Il est alors possible d'envisager que le vase ait été déposé vide dans la fosse sépulcrale et qu'il ait été rempli au moment du déversement des vestiges de la crémation dans la fosse. Son rôle de contenant cinéraire serait alors partiellement remis en cause : il est effectivement rempli – indirectement – au moment de la mise en terre, mais par sa présence même il permet de distinguer ces sépultures de celles où aucun vase entier n'a été déposé. Il s'agit par ailleurs toujours du même type de vase – Niederbieber 105 – utilisé comme vase ossuaire dans d'autres sépultures (St. 202, St. 248, St. 277 et probablement St. 278 et St. 282).

La manière dont sont déposés les os dans le contenant cinéraire permet donc d'observer quelques agencements particuliers. Cela est particulièrement visible dans le cas des cistes où la récurrence d'un traitement spécifique du crâne peut dévoiler un geste volontaire, bien que l'échantillon reste faible. Cette observation concorde cependant avec les résultats obtenus quant à la part de chaque segment anatomique au sein de l'amas osseux : le crâne y est généralement bien représenté, voire surreprésenté. Dans le cas des vases ossuaires, il semble plus difficile d'établir un constat général.

L'ASPECT DES FRAGMENTS OSSEUX

LE POIDS MOYEN

De manière générale la fragmentation des os est importante, en conséquence de quoi les taux de détermination sont assez faibles (en moyenne 52,5 %). Les éléments du tronc sont systématiquement les plus fragmentés (en moyenne 0,2 g), viennent ensuite ceux de la tête (en moyenne 0,4 g), puis les membres

Tabl. XI – La représentation des secteurs anatomiques en pourcentages par rapport au poids total : trame gris clair, sous-représentation ; trame gris foncé, surreprésentation.

Structure	Type de dépôt	% crâne	% tronc	% membres	% esquilles
13	«Double ossuaire»	21,8	7,2	58,4	12,7
15	Terre-libre	19,6	4,5	53,8	22,4
16	Terre-libre	18,1	2,1	66,8	13,1
17	Terre-libre	24,7	2	47,4	25,8
18	Terre-libre	23,4	2,8	35,1	38,7
19	Terre-libre	17	6	53,7	23,4
21	Terre-libre	14	1,3	73,9	10,9
24	Terre-libre	26,4	3,2	45,9	24,4
25	Terre-libre	30	3,9	56,4	9,7
26	Double ossuaire	25,6	4,8	58,2	11,3
27	Terre-libre	17,7	4,7	50,9	26,6
28	Terre-libre	16,6	4,6	72,1	6,8
29	Terre-libre	22,4	4,5	67,1	6,1
30	Terre-libre	17,4	8,9	63,1	10,6
31	Terre-libre	24,6	4	43,4	27,9
33	Terre-libre	13,2	4,1	52	30,6
34	Coffret	23,6	1,7	46,7	34,2
37	Terre-libre	22,8	7,3	62,4	7,3
38	Terre-libre	46,6	3,2	29,2	21
55	Ciste	34	2,4	61,7	1,9
68	Ciste	29,1	3,7	47,8	19,3
69	Ciste	21	8	59,9	11,2
85	Terre-libre	18,1	2,1	66,8	13,1
86	Terre-libre	21,4	4,1	56,1	18,4
90	Terre-libre	21,3	6	69,2	3,4
172	Terre-libre	19,7	2,6	46,4	31,2
175	Terre-libre	20,2	4,7	46,6	28,5
202	Double ossuaire	14	3,6	66,9	15,6
205	Terre-libre	7,7	8,5	72	11,8
218-222	Terre-libre	29,6	5,6	58,1	6,7
235	Ciste	29,4	0,7	69,9	0,03
236	Ciste	12,8	3,2	67,4	16,7
240	Ciste	15,6	3,7	71,8	8,8
241	Ciste	22,1	2,9	74,3	0,7
242	Ciste	28,6	0,5	64,7	6,2
245	Ciste	41,5	0,9	56,8	0,7
248	Vase ossuaire	25	4,8	65	5,3
252	Ciste	12,4	1,3	81,1	5,1
263	Ciste	22,7	2	45,6	29,8
277	Vase ossuaire	16,4	1,5	73,3	8,7

supérieurs (en moyenne 0,9 g) et enfin les membres inférieurs (en moyenne 1,4 g). Le poids moyen des fragments indéterminés est de 0,2 g. Il s'agit d'un schéma type que l'on retrouve fréquemment dans les crémations et qui découle directement de la « robustesse » de chacune de ces régions anatomiques. De cette « robustesse » dépend donc leur résistance à la crémation et surtout aux différentes manipulations qu'ont pu subir les os (tabl. XII).

Concernant le poids moyen total des fragments selon le type de dépôt, une légère différence est visible, différence déjà pressentie lors de la fouille et de l'étude ostéologique. Les os présents dans les cistes et dans les vases ossuaires sont moins fragmentés (en moyenne 0,5 g pour les premiers et 0,4 g pour les seconds) que ceux recueillis dans les tombes à double ossuaire ou en terre-libre (respectivement 0,2 g et 0,3 g en moyenne). Concernant le dépôt en contenant périssable, le poids moyen

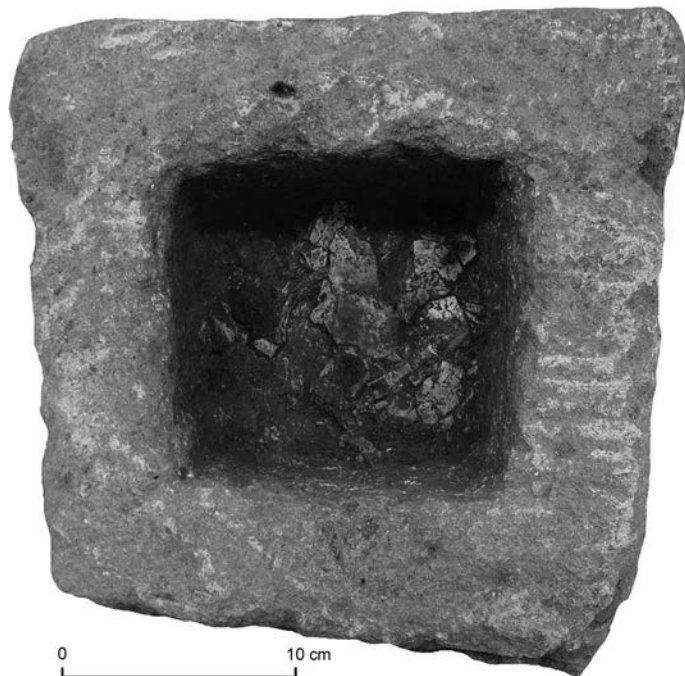


Fig. 28 – Dernière passe de fouille de la ciste 236 (cliché : M.-J. Ancel, Archeodunum).

est de 0,4 g. Cette différence peut s'expliquer par les modalités de ramassage des ossements sur le bûcher : la fragmentation est moins importante lorsque les os sont triés et débarrassés des résidus de crémation, car on choisit ceux qui constitueront le dépôt final. L'exemple précédemment cité de la tombe 202 est à ce titre assez révélateur : la part du tronc s'est avérée plus importante dans le dépôt en terre-libre situé dans le comblement de la fosse que dans le vase ossuaire (voir p. 107) ; ce dernier contenait en revanche plus d'éléments appartenant aux membres supérieurs, inférieurs et indéterminés. Contrairement aux os situés dans la fosse, ceux déposés dans le vase étaient débarrassés des résidus de crémation, il y a donc deux modes de dépôt et probablement deux modes de ramassage : les fragments osseux des membres (Pm : 1 g) sont bien moins fragmentés que ceux du tronc, ils sont donc plus facilement isolés au moment du ramassage, tandis que les fragments plus réduits de côtes (Pm : 0,09 g) et de vertèbres (Pm : 0,2 g) se retrouvent davantage dans les os ramassés avec les résidus de crémation.

LA COLORATION

Dans l'ensemble, la crémation des os s'avère assez homogène et assez poussée : la majorité des os présente une couleur blanc-gris à bleu. Cependant, dans certaines tombes, des segments anatomiques se caractérisent par des colorations plus variées allant du noir-brun au blanc, mais cela reste anecdotique. Des études récentes réalisées dans des crématoriums actuels « montrent qu'après une heure et demi de crémation conduite [...], la couleur d'un même os n'est pas homogène, ni en surface ni en section : bien que le blanc domine, on trouve encore des zones bleues ou même noires » (Depierre, 2008, p. 18).

Ces variations touchent principalement les extrémités et les membres : le crâne (St. 13, St. 16, St. 25, St. 34, St. 37, St. 69, St. 85, St. 245), les membres inférieurs (St. 13, St. 25, St. 29,



Fig. 29 – Détail de la charnière en fer de la ciste 236 (cliché : M.-J. Ancel, Archeodunum).

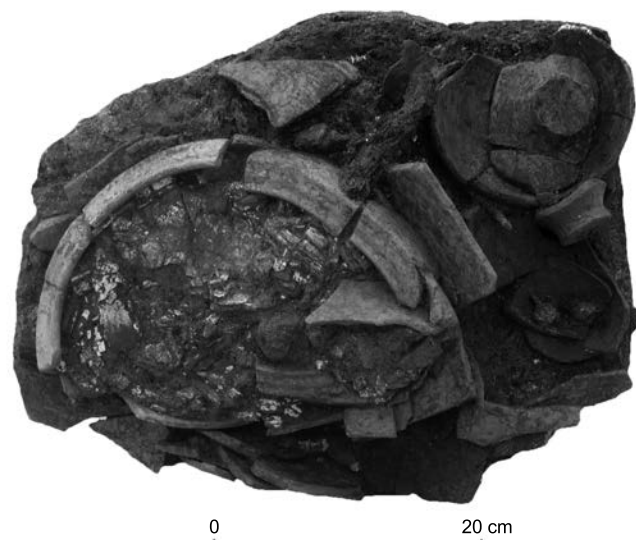


Fig. 30 – Premier niveau de démontage de la St. 202 (cliché : M.-J. Ancel, Archeodunum).

St. 31, St. 34, St. 38, St. 174, St. 277), les pieds (St. 29, St. 85), les membres supérieurs (St. 31, St. 34) et les mains (St. 85).

En revanche, d'autres tombes se caractérisent par une crémation clairement hétérogène où la coloration varie du brun au blanc et dans lesquelles peu de fragments osseux ont une couleur uniforme (St. 26, St. 28, St. 46, St. 49, St. 90, St. 202, St. 220).

Ici encore nous constatons une différence selon le type de dépôt. En effet, les fragments osseux recueillis dans les cistes se caractérisent généralement par une crémation homogène et poussée. Seules les cistes 69 et 245 présentent quelques fragments brun-noir, localisés uniquement au niveau de l'extrémité céphalique.

CONCLUSION

Certains aspects des pratiques funéraires évoluent en fonction des types de dépôts et des contenants ; cette évolution

Tabl. XII – Le poids moyen (Pm) des fragments osseux.

Structure	Pm tête en g	Pm tronc en g	Pm membre sup.en g	Pm membre inf. en g	Pm indéterminé en g	Pm total en g	Taux dét. en %
13	0,4	0,2	0,9	2	0,2	0,3	57,1
15	0,5	0,4	1,2	1,7	0,5	0,6	46,5
16	0,3	0,1	0,7	1,4	0,2	0,3	38,5
17	0,4	0,2	0,6	1,3	0,3	0,4	45,8
18	0,2	0,2	0,4	0,7	0,2	0,2	33,6
19	0,4	0,3	0,9	1,5	0,3	0,4	45,8
21	0,3	0,2	0,6	1,1	0,2	0,3	40,1
24	0,4	0,2	0,9	1,4	0,3	0,4	47,9
25	0,2	0,1	0,7	0,8	0,2	0,3	46,1
26	0,2	0,1	0,7	1,1	0,1	0,2	42,4
27	0,3	0,3	0,6	1,1	0,3	0,4	43,2
28	0,3	0,1	0,8	1,5	0,2	0,3	47
29	0,2	0,1	0,7	1,8	0,2	0,3	45,9
30	0,6	0,4	1	1,2	0,3	0,5	55,7
31	0,4	0,4	1,4	1	0,3	0,4	48,4
33	0,3	0,3	0,7	2,6	0,2	0,3	36,1
34	0,4	0,3	0,5	1,4	0,3	0,4	38,9
37	0,3	0,1	0,8	1,6	0,2	0,3	56,5
38	0,9	0,4	0,5	1,6	0,3	0,7	59
46	0,2	0,1	0,8	0,6	0,2	0,2	47,5
49	0,3	0,1	0,4	1	0,2	0,2	58,2
55	0,7	0,5	0,7	2,8	0,4	0,6	71,1
68	0,3	0,4	0,6	0,8	0,1	0,3	61,9
69	1	0,6	1,3	1,9	0,3	0,7	65,9
85	0,3	0,1	0,8	1,3	0,2	0,3	48
86	0,5	0,2	1,1	1,5	0,3	0,4	49,8
90	0,4	0,1	1,2	1,5	0,2	0,3	60,6
163	0,3	0,5	0,5	2,3	0,3	0,5	52,1
172	0,3	0,2	0,5	1	0,3	0,3	39,2
174	0,2	0,1	1,2	1	0,2	0,2	36,3
175	0,3	0,3	0,8	1,5	0,2	0,3	43,8
202	0,3	0,2	0,9	1,8	0,2	0,3	43,7
205	0,1	0,1	0,7	1,5	0,1	0,2	60,7
218-222	0,2	0,1	0,6	0,9	0,1	0,2	48,7
220	0,2	0,2	0,8	1,4	0,1	0,2	60,6
235	1,2	1,9	0,8	1,2	0,2	0,7	66,8
236	0,3	0,2	0,7	1,2	0,1	0,2	41,9
240	0,4	0,4	0,8	1,5	0,2	0,4	65
241	0,3	0,1	1	1	0,2	0,3	62,8
242	0,3	0,1	1	1	0,2	0,5	73,8
245	0,4	0,1	1,1	1,1	0,2	0,3	66,1
248	0,4	0,8	0,6	1	0,2	0,5	74,8
252	0,7	0,5	2,2	3,2	0,2	1	80,7
263	0,2	0,2	1,5	1,7	0,2	0,3	43,9
277	0,3	0,1	1	2	0,2	0,4	59,7
280	0,4	0,4	1,6	2,1	0,4	0,6	62,4
282	0,3	0,2	0,9	1,6	0,2	0,3	57,3
Moyenne	0,4	0,2	0,9	1,4	0,2	0,4	52,5

est également perceptible d'un point de vue chronologique. Ainsi, l'horizon 2 se caractérise principalement par des sépultures pour lesquelles le dépôt est effectué en terre-libre, les os étant dispersés dans le comblement charbonneux de la fosse (résidus de crémation), tandis que l'horizon 3 voit une utilisation plus développée des cistes en pierre, les os sont alors débarrassés des résidus de crémation avant d'être déposés dans la cavité de la ciste. Cela s'accompagne également d'une distinction dans le choix des pièces osseuses : les modalités de ramassage et de dépôt évoluent probablement en fonction du mode de dépôt choisi. Dans tous les cas, les données pondérales obtenues pour chaque ossuaire tendent à prouver qu'une partie seulement des os du défunt est portée jusque dans la tombe. Dans un premier temps, notons que quatre tombes ont un poids total d'os brûlés supérieur à 1 kg : il s'agit, dans trois cas, de tombes associant la présence d'un vase et d'un dépôt en terre-libre avec résidus de crémation (St. 13, St. 202 et St. 220) et, dans un cas, d'un dépôt en terre-libre à ossements dispersés (St. 27). Concernant les cistes, la moyenne du poids total des dépôts osseux humains (374,6 g) est un peu plus faible que celle des vases en céramique sans résidus de crémation (469,6 g). La moyenne des dépôts osseux des tombes de type « en terre-libre à ossements dispersés » est plus élevée avec 545,5 g, et celle des tombes en vase avec résidus de bûcher est encore supérieure avec 1 141,9 g. Les cavités des cistes sont souvent peu profondes et rarement remplies entièrement, même si les cistes sont de taille imposante. Il existe donc des variations dans la masse d'os déposée dans les tombes selon le type de contenant.

Lorsque les os ne sont pas séparés des résidus de crémation, qui se retrouvent également dans la sépulture, l'étude a démontré que cela résultait probablement d'un ramassage aléatoire sur le bûcher, ce qui explique en partie que les fragments osseux soient plus petits. En effet, lorsque les os sont triés et séparés des résidus de crémation, ils sont généralement moins fragmentés : on choisit davantage des fragments osseux « volumineux ». Cela a plus particulièrement été mis en évidence dans les cas de dépôts dans des cistes en pierre. Un certain ordre pouvait alors apparaître dans le rangement des pièces osseuses au sein du contenant, et plus particulièrement au niveau des fragments crâniens.

Ces différentes observations ne se confirment pas pour toutes les sépultures et, bien que certaines grandes tendances semblent se dégager, ces schémas ne sont pas généralisables. Ils permettent néanmoins de mieux approcher la diversité et la richesse de la gestuelle funéraire liée à la crémation.

M.-J. A. et H. B.-E.

*
* *

La nécropole médiomatrique de Mécleuves se situe le long de la voie antique reliant *Argentorate* à *Divodurum*. Elle est très probablement en relation avec les structures d'habitat découvertes de l'autre côté de cette voie, du moins pour la période allant de la fin du I^{er} s. à la fin du III^e s. apr. J.-C.

Bien que les limites matérielles de la nécropole n'aient pas été reconnues avec certitude, l'emprise de la fouille a vraisemblablement permis de mettre au jour l'ensemble des structures de la nécropole. Hormis la découverte de deux stèles funéraires, dont l'une d'elles est potentiellement en place, aucun élément de signalisation, clairement avéré, n'a été mis au jour. L'édifice situé dans la partie nord-ouest de la nécropole peut, dans une

moindre mesure, être considéré comme tel, bien que la relation avec la sépulture retrouvée à l'intérieur n'ait pas pu être attestée. Cependant, peu de recouvrements ont été observés. Seules les cistes en pierre, qui sont principalement datées et caractéristiques du III^e s. apr. J.-C., ont été installées sur des tombes et des structures déjà existantes.

Cette nécropole se caractérise par la présence de divers types de structures : des sépultures secondaires à crémation, qui peuvent être de simples fosses, ou des structures plus « monumentales », telles que les cistes en pierre ; des fosses à offrandes, dont l'une d'elle est particulièrement spectaculaire de par ses dimensions ainsi que par la quantité et la qualité de son mobilier ; une inhumation de périnatal ; un édifice maçonné « associé » à une tombe ; enfin, diverses concentrations superficielles de matériel. Ces différentes structures s'organisent par groupes, en fonction de leurs caractéristiques et de l'évolution chronologique qui marque l'utilisation de la nécropole.

Au total, ce sont cinquante-quatre sépultures secondaires à crémation qui ont été découvertes (et quatre autres potentielles), et une sépulture à inhumation. L'étude ostéologique a pu être réalisée pour quarante-huit d'entre elles. La population enterrée ici s'élève donc à cinquante individus au moins, dont deux sujets immatures. Seule une tombe contenait les vestiges osseux de deux individus, toutes les autres sépultures sont à caractère individuel. L'horizon 1 n'étant illustré que par une seule sépulture, les autres se répartissent sur 150 ans, ce qui représente en moyenne un décès tous les trois ans. Ce résultat est cependant très relatif, car une grande partie de la population n'est pas représentée : en particulier les enfants.

Le croisement des données ostéologiques, avec le type de mobilier, le type de tombe ou encore son organisation, n'a pas permis d'établir de liens. Cependant, l'absence de diagnose sexuelle fiable et la quasi-absence de sujets immatures empêchent toute réflexion poussée concernant les comparaisons envisagées sur une approche plus sociologique des défunts. Excepté la sépulture à crémation du I^{er} s. (St. 205) et les tombes d'enfants (St. 46 et St. 83), aucune autre ne dénote de l'ensemble. Le mobilier funéraire est assez modeste et l'ensemble offre une image homogène au sein de la population. Si l'utilisation de cistes en pierre, de taille parfois imposante, peut renvoyer à un coût plus important, notamment en termes d'effort, cela n'a pas de répercussion au niveau du mobilier funéraire, quasi absent de ces tombes en ciste.

D'une manière générale, cette nécropole renvoie à l'image d'une population rurale « modeste », il n'y a pas d'ostentation ni dans l'aménagement de la tombe, ni dans le mobilier constitué d'éléments de la vie quotidienne, produits localement et principalement représentés par la céramique. Il faut cependant garder à l'esprit que la richesse ou le statut social ne s'exprimaient pas nécessairement dans la tombe, telle qu'elle nous est parvenue. L'ensemble du I^{er} s. en est une bonne illustration, puisque la sépulture ne se distingue pas particulièrement des autres, mais, en revanche, la fosse à offrandes qui lui est associée dénote, de par son mobilier, d'un statut social privilégié et de pratiques funéraires originales : importations, sacrifice de vaisselle et d'animaux, etc. Par ailleurs, ce type de fosses est connu dans d'autres nécropoles antiques, mais également à l'époque gauloise attestant ainsi d'une continuité des pratiques funéraires et notamment du banquet funéraire, qu'il soit réel ou symbolique, comme cela semble être le cas ici.

Par plusieurs aspects cette nécropole illustre bien le domaine funéraire régional. Dans un premier temps, au niveau de l'implantation de l'espace funéraire : en bordure d'une voie de communication et à proximité de l'habitat (Ancel, 2012, p. 146-151 et p. 154). La surface de l'espace funéraire (environ 1 700 m²), sa durée d'utilisation (environ 200 ans), ainsi que le nombre de sépultures (55) constituent des caractéristiques qui ne sont pas incohérentes avec les grandes tendances qui se dessinent en termes d'organisation interne dans les nécropoles médiomatriques. On peut en effet distinguer deux grandes tendances. La première concerne des petites nécropoles (moins de 20 tombes), qui couvrent des superficies de 20 m² à 1 800 m² avec une moyenne située à environ 650 m², et qui sont utilisées pendant 20 à 70 ans. La seconde concerne les grandes nécropoles qui accueillent entre 20 et 80 sépultures à l'intérieur d'espaces funéraires de 1 600 m² en moyenne. Les durées d'utilisation sont alors plus longues, entre 100 et 300 ans. Ces résultats peuvent sembler logiques et le sont d'un certain point de vue, mais ils diffèrent cependant de ce que l'on observe par

exemple dans les territoires du Nord (Ancel, 2012, p. 173-175). La nécropole de Mécleuves s'intègre donc dans cette deuxième configuration.

Concernant plus spécifiquement les sépultures en elles-mêmes, l'emploi de la pierre dans la fabrication des contenants cinéraires – les cistes – est une des particularités rencontrée sur ce territoire : 56 % des sites funéraires médiomatriques ont livré au moins une sépulture en ciste. Le dépôt osseux peut alors se faire directement dans la cavité aménagée dans la pierre, comme c'est le cas à Mécleuves, ou dans un vase ossuaire lui-même déposé dans la cavité. Bien qu'à Mécleuves leur utilisation caractérise davantage l'horizon 3 (190-300 apr. J.-C.), ce type de contenant se retrouve sur d'autres sites dès le 1^{er} s. apr. J.-C. (Ancel, 2012, p. 206). En revanche, le dépôt en terre-libre à ossements dispersés n'est pas aussi courant que pourrait le laisser présager la proportion importante de ce type de dépôt dans la nécropole de Mécleuves. Les sites médiomatriques se caractérisent davantage par une prédominance du dépôt en vase ossuaire (céramique et verre) ou en ciste (Ancel, 2012, p. 202).

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

ADALR	Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon.
AFEAF	Association française pour l'étude de l'âge du Fer.
ALUB	Annales littéraires de l'université de Besançon.
ARALO	Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental.
CAG	<i>Carte archéologique de la Gaule.</i>
CRADC	Centre de recherches archéologiques et de diffusion culturelle.
CTHS	Comité des travaux historiques et scientifiques.
CUF	Collection des Universités de France.
DFS	Document final de synthèse.
MAM	<i>Monographies d'archéologie méditerranéenne.</i>
RCRF	<i>Rei Cretariae Romanae Fautorum.</i>
SRA	Service régional de l'archéologie.

ADAM F., DEFFRESSIGNE S., BOUCHET-BOULANGER K.

1999 : *Gondreville, Fontenoy-sur-Moselle, « ZAC de la Roseraie », Meurthe-et-Moselle -5- La Nécropole de l'âge du Bronze final à la période augustéenne*, DFS de sauvetage urgent, fouilles de 1996-1997, Metz, SRA Lorraine, vol. 5, p. 154-187.

ANCEL M.-J.

2010 : *La Crémation en milieu rural en Gaule Belgique romaine : les exemples de la Lorraine et du Nord-Pas-de-Calais*, Thèse de 3^e cycle, Université Lumière-Lyon-II, 2 vol., 946 p.

2012 : *Pratiques et espaces funéraires : la crémation dans les campagnes romaines de la Gaule Belgique*, Montagnac, Monique Mergoil (coll. Archéologie et histoire romaine, 23), 650 p.

ANCEL M.-J., BARRAND EMAM H., COMMERCON B.

2009 : « Comparaison des pratiques funéraires en milieu urbain et rural : les exemples de Metz, "Avenue André-Malraux" et de Mécleuves "la Haie aux Angles" », in COLLECTIF (DIR.), *D(IS) M(ANIBUS) : pratiques funéraires gallo-romaines*, Catalogue d'exposition, Sarrebourg, Musée du Pays de Sarrebourg, p. 86-98.

ASSÉMAT H. avec la collab. de

ANCEL M.-J., BARRAND H., DEMAREST M., LAGACHE B., LEPLUS S., NOWIK G., RENARD S.

2009 : *Cambrai, Nord (59) : le Nouveau Monde*, Rapport final d'opération archéologique préventive, Villeneuve-d'Ascq, SRA Nord-Pas-de-Calais, 244 p.

BEL V. (DIR.)

2002 : *Pratiques funéraires du Haut-Empire dans le midi de la Gaule : la nécropole gallo-romaine du Valladas à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme)*, Lattes, ADALR (coll. MAM, 11), 539 p.

BRIVES A.-L.

2008 : *Sépultures et société en Aquitaine romaine : étude de la fonction du mobilier métallique et du petit mobilier à partir des ensembles funéraires (1^{er} siècle avant J.-C./début du 4^e siècle après J.-C.)*, Thèse de 3^e cycle, Université Michel-de-Montaigne-Bordeaux-III, 3 vol., 881 p.

CARTIER E. (DIR.)

2008 : *Metz, 84-86 avenue André-Malraux, Lorraine, Moselle*, Rapport préliminaire d'archéologie préventive, Metz, SRA Lorraine, 3 vol., 637 p.

CASTELLA D. (DIR.)

1999 : *La Nécropole gallo-romaine d'Avenches « En Chaplix » : fouilles 1987-1992 -1- Étude des sépultures*, Lausanne, Cahiers d'archéologie romande (coll. *Cahiers d'archéologie romande*, 77 ; *Aventicum*, 9), 334 p.

CHEVALLIER R.

1997 : *Les Voies romaines*, Paris, Picard, 343 p.

CURLE J.

1911 : *A Roman Frontier Post and its People: the Fort of Newstead in the Parish of Melrose*, Glasgow, J. Maclehose and Sons, 431 p.

DEMAROLLE J.-M.

2004 : « Les Médiomatriques dans l'Empire romain d'Auguste au ^v siècle : état des questions », in FLOTTÉ P., FUCHS M. (DIR.), *La Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *CAG*, 57/1), p. 110-142.

DEPIERRE G.

2008 : « L'étude des sépultures à incinération en France », in CZAJLIK Z., MORDANT C. (DIR.), *Nouvelles approches en anthropologie et en archéologie funéraire, Actes de la table ronde tenue du 18 au 19 mai 1999 à l'Institut archéologique de l'université Eötvös Loránd*, Budapest, L'Harmattan, Institut archéologique de l'université Eötvös Loránd, p. 13-24.

DRAGENDORFF H.

1981 : *La Sigillée*, Avignon (Hors-série à la *Revue archéologique Sites*, 7), 118 p.

DUDAY H., DEPIERRE G., JANIN T.

2000 : « Validation des paramètres de quantification, protocoles et stratégies dans l'étude anthropologique des sépultures secondaires à incinération : l'exemple des nécropoles protohistoriques du Midi de la France », in DEDET B., GRUAT P., MARCHAND G., PY M., SCHWALLER M. (DIR.), *Archéologie de la mort, Archéologie de la tombe au premier âge du Fer, Actes du XXI^e colloque de l'AFEAF, Conques-Montrozier, 8-11 mai 1997*, Lattes, ARALO (coll. *MAM*, 5), p. 7-29.

FELLER M., HOERNER B.

1994 : « Première approche de la céramique du Bas-Empire en Lorraine », in TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A. (DIR.), *La Céramique du Bas-Empire en Gaule Belgique et dans les régions voisines, Actes de la table ronde de céramologie gallo-romaine*, Arras, 8-10 oct. 1991, Villeneuve-d'Ascq (Hors-série à la *Revue du Nord*, coll. Art et Archéologie, 4), p. 95-115.

FLOTTÉ P., FUCHS M. (DIR.)

2004 : *La Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *CAG*, 57/1), 893 p.

HERMET F.

1934 : *La Graufesenque (Condatomago) : vases sigillés, graffites*, Paris, Leroux, 126 p.

KROGMAN W. M.

1978 : *The Human Skeleton in Forensic Medicine*, Springfield, Charles C. Thomas, 335 p.

LAFFITE J.-D.

2004 : « Découvertes récentes sur les voies romaines autour de Metz », in FLOTTÉ P., FUCHS M. (DIR.), *La Moselle*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. *CAG*, 57/1), p. 180-185.

LAUBENHEIMER F.

1985 : *La Production des amphores en Gaule Narbonnaise sous le Haut-Empire*, Paris, Les Belles Lettres (coll. ALUB, 327 ; Centre de recherches d'histoire ancienne, 66), 463 p.

LE BOHEC Y.

1991 : « Le testament du Lingon et le Lingon du testament », in LE BOHEC Y. avec la collab. de BUISSON A. (DIR.), *Le Testament du Lingon, Actes de la journée d'étude du Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'université Lyon-III, 16 mai 1990*, Paris, De Boccard (coll. du Centre d'études romaines et gallo-romaines, 9), p. 41-55.

LEGENDRE J.-P., BUZZ P., TRIMBUR P.

1987 : « L'atelier de céramique commune gallo-romaine de Florange/Daspich (Moselle) », *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, 38, p. 169-178.

LENORZER S.

2006 : *Pratiques funéraires du Bronze final IIIb au premier âge du Fer en Languedoc occidental et Midi-Pyrénées : approche archéo-anthropologique des nécropoles à incinération*, Thèse de 3^e cycle, Université Bordeaux-I, 2 vol., 1111 p.

LEPETZ S.

1996 : *L'Animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*, Amiens (n^o spécial à la *Revue archéologique de Picardie*, 12), 174 p.

LEPETZ S., VAN ANDRINGA W.

2004 : « Caractériser les rituels alimentaires dans les nécropoles gallo-romaines : l'apport conjoint des os et des textes », in BARAY L. (DIR.), *Archéologie des pratiques funéraires : approches critiques, Actes de la table ronde de Bibracte, 7-9 juin 2001*, Glux-en-Glenne (coll. *Bibracte*, 9), p. 161-170.

LEPETZ S., VAN ANDRINGA W. avec la collab. de DUDAY H., GAILLIOT A., JOLY D., LIND T., MATTERNE V., TUFFREAU-LIBRE M., COUBRAY S.

2008 : « Archéologie du rituel : méthode appliquée à l'étude de la nécropole de Porta Nocera à Pompéi », in SCHEID J. (DIR.), *Pour une archéologie du rite : nouvelles perspectives de l'archéologie funéraire*, Rome, École française de Rome (coll. de l'École française de Rome, 407), p. 105-126.

LEQUOY M.-C.

1987 : « La nécropole gallo-romaine de Vatteville-la-Rue (forêt de Brotonne, les Landes, Seine-Maritime) », in OBERLIN B. (DIR.), *Nécropoles à incinération du Haut-Empire, Actes de la table ronde de Lyon, 30-31 mai 1986*, Lyon, Direction des Antiquités historiques, p. 55-68.

LORIDANT F., DERU X. (DIR.)

2009 : *Bavay : la nécropole gallo-romaine de la « Fache des Près Aulnoys »*, Villeneuve-d'Ascq, Université Charles-de-Gaulle-Lille-III (Hors-série à la *Revue du Nord*, coll. Art et Archéologie, 13), 259 p.

LOWRANCE E. W., LATIMER H. B.

1957 : « Weights and Linear Measurements of 105 Human Skeleton from Asia », *The American Journal of Anatomy*, 101, 3, p. 445-459.

LUTZ M.

1959 : « L'officine de céramique gallo-romaine de Mittelbronn (Moselle) », *Gallia*, 17, 1, p. 101-160.
1970 : *L'Atelier de Saturninus et de Satto à Mittelbronn (Moselle)*, Paris, éd. du CNRS (Suppl. à *Gallia*, 22), 338 p.

METZLER-ZENS N., METZLER-ZENS J., MÉNIEL P., BIS R., GAENG C., VILLEMEUR I.

1999 : *Lamadellaine : une nécropole de l'oppidum du Titelberg*, Luxembourg, Musée national d'histoire et d'art (coll. Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art, VI), 471 p.

MIGNON J.-M., ZUGMEYER S.

2006 : « Les mausolées de Fourches-Vieilles à Orange (Vaucluse) », in MORETTI J.-C., TARDY D. (DIR.), *L'Architecture funéraire monumentale : la Gaule dans l'Empire romain, Actes du colloque IRAA-CNRS, Lattes, 11-13 oct. 2001*, Paris, CTHS, p. 289-320.

MORDANT C., DEPIERRE G. (DIR.)

2005 : *Les Pratiques funéraires à l'âge du Bronze en France, Actes de la table ronde de Sens-en-Bourgogne (Yonne), 10-12 juin 1998*, Paris, CTHS (coll. Documents préhistoriques, 19), 525 p.

OELMANN F.

1914 : *Die Keramik des Kastells Niederbieber*, Frankfurt am Main (coll. Materialien zur römisch-germanischen Keramik, bd. 1), 80 p.

OSWALD F., PRYCE T. D.

1984 : *Introduction à l'étude de la céramique sigillée*, Avignon (Hors-série à la *Revue archéologique Sites*, 24), 191 p.

PERRAUD R.

1974 : « Le bris rituel aux I^{er} et II^e siècles de notre ère d'après les fouilles des Plantées à Briord (Ain) », *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est*, XXV, fasc. 1, n° 95, p. 7-16.

PETRUCCI-BAVAUD M., VESZELI M.

1999 : « Ein Essen für Toten », *Archéologie suisse*, 22, 1, p. 31-34.

PLINE L'ANCIEN

Histoire naturelle, livre VII, texte établi, traduit et commenté par R. Schilling, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF), 1977, 270 p.

POLFER M.

2001 : « Les aires de crémation et les fosses à cendres des nécropoles à incinération gallo-romaines : état actuel et perspectives de la recherche », in GEOFFROY J.-F., BARBÉ H. (DIR.), *Les Nécropoles à incinérations en Gaule Belgique : synthèses régionales et méthodologie, Actes du XIX^e colloque international du Centre de recherches archéologiques de l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III, 13-14 déc. 1996*, Villeneuve-d'Ascq (Hors-série à la *Revue du Nord*, coll. Art et Archéologie, 8), p. 148-154.

PRILAUD G., JACQUES A. avec la collab. de BILLAND G., CHAIDRON C., DERREUMAUX M., LE GOFF I., VANWALSAPPEL B.

2006 : *Le Site gaulois de Dainville-Achicourt au lieu-dit « Gérico » : un exemple sur l'évolution d'un établissement celtique dans l'arrière-pays atrébate. ZAC de Dainville et Achicourt (62) « Gérico »*, DFS, Villeneuve-d'Ascq, SRA Nord-Pas-de-Calais, vol. 1 : hors études spécialisées, 81 p. ; vol. 2 : 189 fig.

PROUIN Y.

2007 : *La Nécropole d'Ensisheim/*

Reguisheimerfeld (Haut-Rhin) : illustration des pratiques funéraires au Bronze final en Alsace, Thèse de 3^e cycle, Université de Bourgogne, 2 vol., 774 p.

RITTERLING E.

1913 : *Das Frühromische Lager bei Hofheim in Taunus*, Wiesbaden, R. Bechtold (coll. Annalen des Vereins für nassauische Altertumskunde und Geschichtsforschung, 40), 416 p.

ROTH-ZEHNER M. (DIR.)

2007 : *RD 955-Réseau Vert : mise à 2 x 2 voies entre Metz et Orny (Moselle)*, Rapport d'archéologie préventive, Metz, SRA Lorraine, 2 vol. et vol. annexes, 449 p.

SAGE P.

1991 : « Le testament du Lingon : remarques sur le texte et sur son interprétation », in LE BOHEC Y. avec la collab. de BUISSON A. (DIR.), *Le Testament du Lingon, Actes de la journée d'étude du Centre d'études romaines et gallo-romaines de l'université Lyon-III, 16 mai 1990*, Paris, De Boccard (coll. du Centre d'études romaines et gallo-romaines, 9), p. 17-40.

SCHIED J.

2005a : *La Religion des Romains*, Paris, Armand Colin (coll. Coursus : série Histoire de l'Antiquité), 176 p.
2005b : *Quand faire, c'est croire : les rites sacrificiels des Romains*, Paris, Aubier (coll. Historique), 348 p.

SOUPART N.

2001 : « La nécropole antique de Limé », in GEOFFROY J.-F., BARBÉ H. (DIR.), *Les Nécropoles à incinérations en Gaule Belgique, Synthèses régionales et méthodologie, Actes du XIX^e colloque international du Centre de recherches archéologiques de l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III, 13-14 déc. 1996*, Villeneuve-d'Ascq (Hors-série à la *Revue du Nord* ; coll. Art et Archéologie, 8), p. 63-77

SOUPART N., MICHEL K.

1999 : « Les incinérations : premier bilan », in *Onnaing (59)*, DFS, Rapport de fouilles archéologiques réalisées sur le site de Toyota, Villeneuve-d'Ascq, SRA Nord-Pas-de-Calais, vol. 1 : texte, p. 152-192.

TROTTER M., HIXON B. B.

1974 : « Sequential Changes in Weight, Density, and Percentage Ash Weight of Human Skeleton from an Early Fetal Period through Old Age », *The Anatomical Record*, 179, 1, p. 1-18.

TUFFREAU-LIBRE M.

1989 : « La céramique gallo-romaine de Baralle », in HOSDEZ CH., JACQUES A. (DIR.), *La Nécropole à incinérations de Baralle, Pas-de-Calais*, CRADC (coll. Nord-Ouest archéologie, 2), 225 p.
2001 : « Les assemblages céramiques dans les nécropoles gallo-romaines », in GEOFFROY J.-F., BARBÉ H. (DIR.), *Les Nécropoles à incinérations en Gaule Belgique, Synthèses régionales et méthodologie, Actes du XIX^e colloque international du Centre de recherches archéologiques de l'université Charles-de-Gaulle-Lille-III, 13-14 déc. 1996*, Villeneuve-d'Ascq (Hors-série de la *Revue du Nord* ; coll. Art et Archéologie, 8), 222 p.

VILVORDER F.

1999 : « Les productions de céramiques engobées et métallescentes dans l'est de la France, la Rhénanie et la rive droite du Rhin », in BRULET R. ET AL. (DIR.), *Céramiques engobées et métallescentes gallo-romaines, Actes du colloque organisé à Louvain-la-Neuve, 18 mars 1995*, Oxford, RCRF (coll. RCRF, 8), p. 69-123.

WHITING W., HAWLEY W., MAY T.

1931 : *Reports on the Excavations of the Roman Cemetery at Ospringe, Kent* (coll. Reports of the Research Committee of the Society of Antiquaries of London, VIII).